



Rapport de Gestion 2014

de la Municipalité au Conseil communal



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2014.

Table des matières

CONSEIL COMMUNAL	5
Répartition des sièges	5
Bureau au 30 juin 2014	5
Composition des commissions	5 - 6
Bureau dès le 1er juillet 2014	6 - 7
Composition des commissions	7 - 8
Mutations au 31 décembre 2014	8
Séances du conseil communal	8
Résumé des décisions	9 - 14
MUNICIPALITE	15
Activités de la municipalité	15 - 19
La visite du préfet	19
Rapport avec les communes voisines	19
Préoccupations de la municipalité	19 - 22
Autorisation générale de plaider	23 - 24
SECRETARIAT MUNICIPAL	25
Greffé municipal	26 - 28
Service du logement	28 - 31
Ressources humaines	31 - 34
Communication	34 - 35
Informatique	36
Archives communales	36 - 38
Contrôle des champignons	38
SECURITE PUBLIQUE – SERVICE DE LA POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS	39
Gendarmerie	39
Service de la population - SPOP	39 - 43
Contrôle des habitants	43 - 45
Naturalisations	45 - 47
Transports publics	47 - 49
Semaine de la mobilité	49 - 50
FINANCES – SANTE – SPORTS - DOMAINES	51
Service des finances	51
Santé	51 - 52
Sports	52 - 53
Domaines	54
BATIMENTS – URBANISME	55
Police des constructions	55
Bâtiments communaux	56 - 58
Consommation d'énergie	59 - 64
Urbanisme	65 - 66
INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT	67
Réseau routier	67
Eclairage public	68 - 69
Assainissement des eaux	69
Réseau d'eau sous pression	69 - 72
Piscine et plage communale	72
Forêts communales – plantations	73
Cimetière	73
Véhicules et machines de voirie & espaces verts	73
Places de jeux et installations sportives	73
Déchets	73 - 77

Inventaire du parc des véhicules de la commune	78
La commune en chiffres	79
ECOLE - ACCUEIL ENFANCE - JEUNESSE	80
Etablissement primaire	80 - 84
Etablissement secondaire	84 - 87
Conseil d'Etablissement	87 - 89
Conseillère école - famille	90 - 91
Bibliothèque scolaire et communale	91 - 94
Restaurant scolaire	94 - 95
JEUNESSE	95 - 96
Centre de rencontres et de loisirs	96 - 98
Travailleur social de proximité (TSP)	98 - 102
SERVICE DE LA CULTURE	103 - 109
Les Concerts de Gland	109
Evento	110
ALG – Association Arts – Loisirs - Gland	110
La Côte Flûte Festival 2014	110
CULTES	110
Eglise réformée du canton de Vaud	110 - 111
Communauté catholique de Gland	111 - 112
INTEGRATION	112
Commission d'intégration	112 - 116
SOCIETES INTERCOMMUNALES	117
Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise - SAPAN	117 - 118
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – SEIC	118 - 120
Société pour le traitement des déchets de la Côte – SADEC	120 - 122
TéléDôle SA – Sté des remontées mécaniques	123 - 124
ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES	124
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	124
Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte – APEC	124 - 127
Conseil régional	127 - 131
Entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes	132
ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale	132 - 134
Association régionale pour l'action sociale «Région Nyon-Rolle»	135 - 137
Fondation de la Côte	137 - 139
RAT - Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'accueil des Toblerones	140 - 143
Association Intercommunale du SDIS Gland - Serine	143 - 144
REPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	145
CONCLUSIONS	146
LISTE DES ABREVIATIONS	147 - 150

Conseil Communal

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Gens de Gland (GDG)	28 sièges
Les Libéraux - Radicaux (PLR)	17 sièges
Parti socialiste (SOC)	15 sièges
Les Verts (Verts)	8 sièges
Union Démocratique du Centre (UDC)	7 sièges

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

BUREAU

Au 1er janvier 2014, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	de HADELN Moritz	VERTS
1er vice-président	Di FELICE Maurizio	UDC
2ème vice-président	CALABRESE Daniel	GDG
Scrutateurs	BIGLER Arthur	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
Scrutateurs suppléants	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	KAUFMANN Anne	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	BUSSY Daniel	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	BACHELARD Laurent	GDG
Rapporteur	BARIONI René	SOC
Membres	ANNEN Katia	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	WEBER Jeannette	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	DI FELICE Maurizio	UDC

Commission de gestion

Président	LOCK Evan	GDG
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	PARVEX Pierre	GDG
	BEUTLER Heinz	PLR
	SWIERKOSZ Marek	PLR
	PALLOTTA LADISA Anna	UDC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Membres	LABOUCHÈRE Guillaume	PLR
	GILLIAND Line	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	BRAUCH Marcel	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	FREULER Samuel	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	BOVET Gregory	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	MAEDER Célia	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	CALABRESE Daniel	GDG
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	DORAND Laurent	GDG
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	GABRIEL Charlotte	SOC
	LABOUCHÈRE Catherine	PLR
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Période du 1er juillet au 31 décembre 2014

BUREAU

Au cours de la séance du 19 juin 2014, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	Di FELICE Maurizio	UDC
1er vice-président	CALABRESE Daniel	GDG
2ème vice-président	GANDER Christian	PLR
Scrutateurs	CARPENTIER Jacques	SOC
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
Scrutateurs suppléants	CLERC Yves	UDC
	LOCK Evan	GDG

Secrétaire	TACHERON Mireille
Secrétaire suppléante	REPOND Katherina
Huissier	BRUGGER Pierre
Huissier suppléant	BUSSY Daniel

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	BACHELARD Laurent	GDG
Membres	BARIONI René	SOC
	ANNEN Katia	GDG
	WEBER Jeannette	PLR
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	WEGMANN Isabelle	UDC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Membres	LABOUCHERE Guillaume	PLR
	GILLIAND Line	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	FREULER Samuel puis	GDG
	SAXER-BROWN Béatrice	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	BOVET Gregory	VERTS

Commission de gestion

Président	LOCK Evan	GDG
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	PARVEX Pierre	GDG
	SWIERKOSZ Marek	PLR
	DA SILVA José	SOC
	CLERC Yves	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	BRAUCH Marcel puis	SOC
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	MAEDER Célia puis	VERTS
	de HADELN Moritz	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	CALABRESE Daniel	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	GABRIEL Charlotte	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Commission permanente des pétitions

Membres	DEPREZ Claudine	PLR
	DAVOINE Gilles	GDG
	THEVENAZ Marika	SOC
	CLERC Yves	UDC
	UEBELHART Patrick	VERTS

MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2014

ANCIENS MEMBRES

VALLAT Patrick	GDG
KAUFMANN Anne	GDG
GRANDJEAN Jean-Daniel	UDC
LABOUCHERE Catherine	PLR
BRAUCH Marcel	SOC
MAEDER Célia	VERTS
LAZREQ Redouanne	SOC
MEIGNIEZ Maëlle	GDG
NIZZOLA Luca	SOC

REPLACÉS PAR

BELLO Natacha	GDG
NICOLET Jean-Luc	GDG
WEGMANN Isabelle	UDC
FANTINO Olivier	PLR
NIZZOLA Luca	SOC
VACCARO Rosanna	VERTS
FROIDEVAUX Yves	SOC
BRINGOLF Pierre-Alain	GDG

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal

- a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2014 et à 3 reprises du 1er juillet 2014 au 31 décembre 2014
- s'est prononcé sur 22 préavis
- a enregistré :
 - 0 Motion
 - 5 Interpellations
 - 6 Postulats

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

Séance du 13 février 2014

Préavis municipal no 44 relatif à une demande de crédit pour :

- la réfection de l'enveloppe extérieure des vestiaires
- la rénovation de la buvette du FC Gland du centre sportif « En Bord ».

Le conseil communal décide :

- de refuser d'accorder le crédit de Fr. 1'325'000.- et de ne pas autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- de ne pas autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'325'000.- et de ne pas prélever la somme de Fr. 350'000.- dans le fonds amélioration énergétique.

Préavis municipal no 55 relatif à la réorganisation des Etablissements scolaires de Gland en lien avec l'harmonisation cantonale (HarmoS).

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 680'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 680'000.-

Préavis municipal no 56 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'élaboration du projet de construction du nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 475'200.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre l'élaboration du projet de construction et l'approbation des plans du nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 475'200.-.

Préavis municipal no 57 relatif à l'adhésion de la commune de Gland à l'Association SDIS Gland-Serine.

Le conseil communal décide :

- d'adhérer à l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours SDIS Gland-Serine ;
- d'adopter les statuts de l'Association intercommunale SDIS Gland-Serine ;
- de transmettre ces statuts au Département des Institutions et de la sécurité pour approbation.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la municipalité au postulat de Mme Valérie Cornaz-Rovelli intitulé « Stationnement vélos et vélo-station ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Cornaz-Rovelli.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Régina Bovet concernant un jardin éducatif.

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Postulat de M. Georges Grandjean relatif au plan partiel d'affectation zone verte « La Ballastière ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Georges Grandjean et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Evan Lock « TUG ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Evan Lock et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michel Girardet, intitulé « Gland, capitale mondiale de la sauvegarde de la nature ».

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

Séance du 20 mars 2014

Postulat de M. Cyril Gallay et consorts intitulé « pour une réflexion sur les alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Cyril Gallay et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 1er mai 2014

Préavis municipal no 58 relatif à la démolition du bâtiment ECA 154 « Maison Rose » et à l'aménagement d'un parking de 20 places sur la parcelle communale no 369, sise à la rue de la Gare 22.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 229'500.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 229'500.-

Préavis municipal no 59 relatif à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 6'168'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre les travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 6'168'000.-
- d'accepter l'amendement suivant, soit :
de prélever la somme de Fr. 400'000.- dans le Fonds d'efficacité énergétique.

Interpellation de M. Michel Girardet intitulée « Gland, capitale mondiale de la sauvegarde de la nature ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Séance du 19 juin 2014

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2013.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2013 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal no 60 relatif à l'abrogation de l'art. 95 du règlement du conseil communal.

Le conseil communal décide :

- d'abroger l'art. 95 du règlement du conseil communal.

Préavis municipal no 61 relatif à la modification du règlement du conseil communal.

Le conseil communal décide :

- de modifier l'art. 12, dernier alinéa, comme suit :
Le secrétaire du conseil ne doit pas être conjoint, *partenaires enregistrés* ou *personne menant de fait une vie de couple*, parent ou allié en ligne directe ascendante ou descendante, ou frère et sœur du président, ni employé supérieur de la commune (cadre, chef de service).
- de modifier l'art. 27, 4ème alinéa, comme suit :
En cas d'accord du conseiller, *la convocation* et les annexes peuvent lui être envoyées par voie électronique.
- de modifier l'art. 59, 1er alinéa et 2ème alinéa, comme suit :

Le conseil se réunit en principe dans la maison de commune. Il est convoqué par écrit *conformément à l'art. 27* par son président, à défaut par son vice-président ou, en cas d'empêchement de ceux-ci, par un des membres du bureau. Cette convocation a lieu à la demande de la municipalité ou du cinquième des membres du conseil.

Le président a le droit de convoquer le conseil de sa propre initiative, sous avis de la municipalité.

Préavis municipal no 62 relatif à la motion de M. Moritz de Hadeln et consorts « Mesure contre l'augmentation du coût de la vie par la taxe aux déchets ».

Le conseil communal décide :

- de ne pas autoriser la municipalité à distribuer une réduction d'une valeur de Fr. 3.- sur les Transports urbains de Gland pour tous les habitants, pour une zone Mobilis, pour une heure.

Préavis municipal no 64 concernant :

- **l'extension du droit de superficie en faveur du Tennis Club de Gland pour la construction d'une halle de tennis au lieu-dit « En Bord »;**
- **l'autorisation de cautionner un emprunt que pourrait contracter ladite société.**

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à étendre, gratuitement, la surface du droit de superficie no 4130 du 12 mai 2004 de 2'711 m² à 4'982 m² sur la parcelle no 1548 et 1579 sise au lieu-dit « En Bord » en faveur du Tennis Club de Gland;
- de prolonger la durée de l'entier du droit de superficie no 4170 jusqu'au 31 décembre 2044;
- d'autoriser la municipalité à engager la commune par le cautionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 2'430'000.- de l'emprunt contracté par le Tennis Club pour la construction d'une halle de tennis. Ce cautionnement sera amorti linéairement sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux.

Séance du 11 septembre 2014

Préavis municipal no 63 relatif à la construction d'un bâtiment destiné à l'Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) comprenant la structure « Pause Déj' », des activités parascolaires et des salles de classes sur le site du Centre scolaire des Perrerets.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 5'454'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 5'454'000.-

Préavis municipal no 65 relatif au règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire, amendé aux articles suivants :

1. d'amender l'art. 3, al. 2, comme suit :

« Une augmentation de 20 % de la SPd *de même affectation* représente une augmentation sensible *au sens du présent règlement.* »

2. d'ajouter à l'art. 4, al. 1, la lettre c, comme suit :

« c. 35 % de la taxe (soit la différence entre le pourcentage de la taxe dévolue aux logements et celle dédiée aux activités) pour les SPd nouvellement légalisées engendrant une augmentation des possibilités de bâtir des logements lors du passage d'une zone d'activités en zone mixte, d'habitations ou spéciale. »

3. d'amender l'art. 5, al. 5 comme suit :

Dans les zones à vocation mixte (activités et logements), la SPd nouvellement légalisée destinée au logement est taxée selon le potentiel maximum autorisé par le règlement de la mesure d'aménagement du territoire et conformément à l'art.4, al. 1, lettre a. La SPd nouvellement légalisée restante est assimilée aux activités et taxées conformément à l'art. 4, al 1, lettre b.

4. de supprimer l'art. 5, al. 6. De ce fait : l'art. 7 devient 6 et l'art. 8 devient 7.

5. d'amender l'art 7, al. 1, comme suit:

« La taxe est exigible au moment de l'entrée en force de la *décision de taxation rendue par la municipalité conformément à l'art. 6 ci-dessus* ».

6. d'amender l'art. 7, al. 2, comme suit:

« La perception de la taxe interviendra à l'ouverture du chantier faisant suite à la remise d'un permis de construire délivré après la mesure d'aménagement du territoire donnant lieu à la taxe, ou, en cas de vente, au moment du transfert de propriété du bien immobilier au Registre foncier. ».

7. d'ajouter à l'art. 7, un nouvel al. 3:

« La perception de la taxe interviendra dans tous les cas six mois avant que la taxe ne soit prescrite, sauf si le débiteur de la taxe accepte de signer une renonciation inconditionnelle à invoquer la prescription de cette taxe. En cas de renonciation à la prescription, l'alinéa 2 du présent article s'applique (perception lors de l'ouverture du chantier ou de la vente). » De ce fait: l'ancien al. 3 devient al. 4.

8. d'ajouter à la table des matières: chapitre 2, Taxation, Article 9 - Fonds de réserve.

Préavis municipal no 67 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression située à l'Avenue du Mont-Blanc sur le tronçon compris entre la Route de Begnins et la Rue du Midi.

Le conseil communal décide:

- d'accorder le crédit de Fr. 573'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 573'000.-.

Préavis municipal no 68 relatif à l'acquisition d'une fraction de la parcelle no 436 d'une superficie de 6'023 m2 sise au lieu-dit « En Vertelin ».

Le conseil communal décide:

- d'autoriser la municipalité à acquérir une fraction de la parcelle no 436 d'une superficie de 6'023 m2 sise au lieu-dit « En Vertelin » pour un montant de Fr. 1'716'555.-;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'716'555.- aux conditions les plus favorables.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Jeannette Weber « Qu'entreprend la municipalité contre le "littering" dans notre commune? ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Jeannette Weber.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé: « Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Catherine Labouchère.

Postulat de M. Michel Girardet « Pour une sonorisation efficiente à la salle de Montoly ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Michel Girardet et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Véronique Villaine « Qu'en est-il des zones « 30 » sur la commune? ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Véronique Villaine et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger: « Gland cité de l'énergie, et après? ».

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

Séance du 9 octobre 2014

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Cyril Gallay et consorts « Pour une réflexion sur les alternatives à une augmentation d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de M. Cyril Gallay et consorts.

Préavis municipal no 66 relatif à la demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du plan partiel d'affectation (PPA) « Gare sud ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 249'912.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre la réalisation de ce plan partiel d'affectation ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 249'912.-.

Préavis municipal no 70 relatif à la construction d'un giratoire au lieu-dit « La Bergerie » (Route Suisse/Avenue du Mt-Blanc).

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement de la commission technique, à savoir :
- « *La municipalité étudie et met en œuvre la modification du tracé initialement prévu de la piste cyclable, côté Jura, afin de garantir une meilleure insertion des cyclistes dans le trafic motorisé après avoir franchi le giratoire* » ;
- d'accorder le crédit de Fr. 1'375'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'375'000.- ;
- d'approuver la réponse à l'opposition décrite dans le présent préavis.

Préavis municipal no 71 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du Vieux-Bourg.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 513'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 513'000.-.

Préavis municipal no 72 relatif à la construction d'une piscine couverte sur la parcelle no 91 au lieu-dit « Montoly ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 17'735'760.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de Fr. 17'735'760.- ;
- d'affecter 1.5 point d'impôt à l'exploitation de la piscine.

Préavis municipal no 73 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2015.

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2015 tel que proposé par la municipalité ;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal no 74 relatif au postulat de M. Evan Lock sur le TUG (Transport Urbain de Gland) et une demande de crédit pour l'établissement d'une enquête de satisfaction, au sujet du transport urbain, auprès de la population.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de Fr. 17'712.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre l'enquête de satisfaction.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger : « Gland cité de l'énergie, et après ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Séance du 11 décembre 2014

Préavis municipal no 75 relatif à l'établissement d'un diagnostic, de la formulation d'objectifs et des modalités de mise en œuvre dans le cadre du plan de mobilité de la ville de Gland.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le montant de Fr. 49'680.- et d'autoriser la municipalité d'entreprendre cette démarche.

Préavis municipal no 76 relatif au projet de budget pour l'exercice 2015.

Le conseil communal décide :

- le projet de budget de l'exercice 2015, présenté par la municipalité, prévoyant un excédent de produits de Fr. 251'309.- est accepté.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Georges Grandjean relatif au plan partiel d'affectation zone verte « La Ballastière ».

Le conseil communal refuse la réponse de la municipalité au postulat de M. Georges Grandjean.

Postulat de Mme Charlotte Gabriel « A bas l'abstentionnisme ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Charlotte Gabriel et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Jean-Marc Jaquier « Pour la réhabilitation d'une fontaine côté Jura du Temple de Gland ».

La municipalité répondra à cette interpellation au prochain conseil.

Interpellation de M. Martial Cosandier et consorts « Pour une meilleure sollicitation de la commission de l'énergie ».

La municipalité répondra à cette interpellation au prochain conseil.

Interpellation de M. Yves Froidevaux « Quel avenir pour notre chaîne de télévision régionale NRTV ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Municipalité

Syndic	M. Gérald CRETEGNY	GDG
Municipaux	M. Michael ROHRER	SOC
	MME Isabelle MONNEY	GDG
	MME Christine GIROD	PLR
	M. Daniel COLLAUD	GDG
	M. Thierry GENOUD	GDG
	M. Olivier FARGEON	PLR
Vice-syndique	MME Christine GIROD	du 1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014
	MME Isabelle MONNEY	du 1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015
Secrétaire municipal	M. Dominique GAIANI	

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les activités collégiales

Elles correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 45 séances en 2014 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques.
- aux 14 séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, etc.



De bas en haut et de gauche à droite :

Christine Girod, Isabelle Monney, Olivier Fargeon,
Michael Rohrer, Dominique Gaiani, Gérald Cretegny,
Thierry Genoud, Daniel Collaud.

Dicastères

Administration générale Ressources Humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon	Secrétariat municipal Greffé municipal, location des salles Personnel communal Archives Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Sécurité publique Population Transports publics	Michael Rohrer Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud	SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, Police des constructions, salubrité
Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney	Service des finances Impôts Promotion économique, Accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3ème âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal
Affaires sociales Culture Cultes Logements	Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod	Affaires sociales : ARAS, Fondation La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçant Michael Rohrer	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

La gestion d'un dicastère

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Syndic

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic :

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la municipalité.

Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les relations extérieures de la commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit envisager de s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de 12'300 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. Gérald Cretegy, syndic

- Président du comité de direction de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises
- Membre de l'assemblée des syndics du district de Nyon
- Membre du groupe des syndics du district de Nyon - secteur «Lac – Vignoble»
- Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale «région Nyon-Rolle»
- Membre de la commission de naturalisation
- Représentant de la municipalité à l'assemblée générale de l'association vaudoise des communes déléguées (AVCD)

Mme Isabelle Monney

- Déléguée de la fondation de la Côte à l'AVASAD
- Vice-présidente du comité de direction de la fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention
- Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre du conseil de la fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Membre du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle
- Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique
- Présidente du comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la commission d'intégration
- Présidente de la commission culturelle
- Présidente de la commission « Gland'Ecran »

Mme Christine Girod

- Déléguée de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche
- Membre du comité de l'association du Colibri
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Présidente du comité de direction de la clinique dentaire
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du comité de direction de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Présidente du réseau jeunesse
- Présidente du conseil d'établissement
- Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

M. Daniel Collaud

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle
- Membre du conseil de fondation Belle Saison « EMS »
- Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon
- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)
- Président du jury pour les mérites sportifs.

M. Thierry Genoud

- Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district
- Membre de la commission de salubrité
- Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle
- Membre du jury pour les mérites sportifs
- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)

- Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Président de la commission de l'énergie

M. Olivier Fargeon

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte (SEIC)
- Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Président du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Président du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon

M. Michael Rohrer

- Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre de la commission d'intégration
- Membre du conseil d'établissement
- Membre du comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du réseau jeunesse
- Président de la commission de police
- Président de la commission de naturalisation
- Président du comité de direction du SDIS Gland-Serine

LA VISITE DU PRÉFET

Le 26 novembre 2014, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, M. Jean-Pierre Dériaz a procédé à la visite de l'administration. Il a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Il a reçu également M. le président du conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'exécutif glandois et les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle. D'autre part, les municipalités des villes du district à savoir: Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland se rencontrent également une fois par année.

PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

La piscine couverte de Montoly - référendum

Dans le cadre de deux postulats (2008 et 2009) traitant du développement des infrastructures sportives et d'une évaluation des besoins en la matière, la municipalité a présenté en 2010 un calendrier de ses priorités à court et moyen termes.

Celui-ci proposait, en première priorité, la construction d'une piscine couverte, cet équipement répondant à une attente certaine de la population. Ce projet est confirmé dans le programme de législature 2011 - 2016 et figure dans le plan des investissements.

Il importait de rechercher un site permettant d'accueillir une réalisation de cette importance. En août 2009, la municipalité mandatait un bureau d'ingénieurs pour réaliser une étude comparative de six sites qu'elle avait présélectionnés. Le site de «Montoly» est apparu comme étant le plus favorable à l'implantation de cette piscine pour les raisons suivantes:

- la parcelle appartient à la commune;
- elle est affectée en zone industrielle B dont la réglementation autorise une telle réalisation;
- l'espace disponible de 8'900 m² est suffisant;
- il est accessible par les piétons, cyclistes et automobilistes;
- il est proche des quartiers d'habitation et de la gare CFF;
- il est desservi par les transports publics.

Le projet de piscine, tel que proposé aujourd'hui a franchi les étapes suivantes :

- Concours d'architecture (préavis municipal no 87, 30.09.2010) pour un montant de CHF 229'575.50 qui a permis de désigner le lauréat parmi les quelques 50 projets reçus. L'objet est alors estimé à 19 millions de francs.
- Etudes d'avant-projet (préavis municipal no 5, 13.10.2011) pour un montant de CHF 247'660.70 qui ont permis de retenir la variante 6 lignes de nage et 1 bassin d'apprentissage.
- Etudes pour la construction (préavis municipal no 22, 13.09.2012) pour un montant de CHF 1'375'000.-. Le projet final est devisé à CHF 17'735'760.-. Pour 76%, ce montant est basé sur des soumissions rendues par les entreprises.
- C'est donc à ce jour un montant total de CHF 1'852'236.20 qui a déjà été engagé pour cet objet.

Le jeudi 9 octobre 2014, le conseil communal de la Ville de Gland donnait son feu vert à la construction de la piscine couverte par 44 « oui », contre 25 « non ».

En acceptant le projet, le conseil communal a pris les décisions suivantes :

d'accorder le crédit de CHF 17'735'760.-;

d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 17'735'760.-;

d'affecter 1.5 d'impôts à l'exploitation de la piscine.

A l'issue de ce vote, un référendum baptisé « Halte au surendettement, NON à ce projet de Piscine » a été lancé par des opposants au projet. Dans les délais impartis, les référendaires ont déposé 1'648 signatures valables au greffe municipal.

Le référendum ayant abouti, ce sont les citoyens et les citoyennes de Gland qui décideront de la construction de cette piscine lors de la votation du 8 mars 2015.



La hausse d'impôt pour 2015

Après une analyse fine de la situation financière de la commune, de l'évolution de la population et des besoins de la commune, la municipalité est persuadée qu'une augmentation de nos recettes fiscales est impérative.

Pour y répondre, elle a proposé d'agir sur deux axes: d'une part sur le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales et l'impôt spécial dû par les étrangers et d'autre part sur le taux de l'impôt foncier.

Par l'intermédiaire de l'arrêté d'imposition, elle a proposé ce qui suit :

Impôt sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques, impôt spécial dû par les étrangers Impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales

- augmentation du taux de cet impôt à 65 points.

Impôt spécial particulièrement affecté à des dépenses déterminées

- 1.5 point sera affecté aux charges d'exploitation de la piscine couverte de Montoly.

Pour rappel, les citoyens paient actuellement 62.5 points à la ville et 154.5 au canton, soit un total de 217 points. Avec cette augmentation, le taux global passera à 221 points, soit une augmentation de 1.84 %.

Concrètement, l'incidence de cette augmentation pour le contribuable sera de CHF 18.40 pour CHF 1'000.- d'impôt cantonal et communal payé.

Exemples :

- une personne qui paie actuellement CHF 5'000.- d'impôts payera CHF 5'092.- en 2015 ;
- une personne qui paie actuellement CHF 10'000.- d'impôts payera CHF 10'184.- en 2015 ;
- une personne qui paie actuellement CHF 50'000.- d'impôts payera CHF 50'921.- en 2015.

Pour la commune, cette augmentation représente des recettes supplémentaires de l'ordre de CHF 2 à 2.5 mio environ.

Impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale des immeubles

La municipalité a proposé d'augmenter le taux de cet impôt à CHF 1.10 par mille francs d'estimation fiscale.

Exemples :

- une personne dont l'habitation a une estimation fiscale de CHF 500'000.- paie actuellement CHF 500.-. En 2015 il paiera CHF 550.- ;
- une personne dont l'habitation a une estimation fiscale de CHF 1'000'000.- paie actuellement CHF 1'000.-. En 2015 il paiera CHF 1'100.-.

Pour la commune, cette augmentation représente des recettes supplémentaires de l'ordre de CHF 225'000.- environ.

L'arrêté d'imposition 2015 a été accepté par le conseil communal le 9 octobre 2014 à une large majorité de 50 «oui», 18 «non» et une abstention.

Le Conseil d'Etat l'a validé le 3 décembre 2014. Il entrera en vigueur le 1er janvier 2015.

A l'issue de ce vote, un référendum baptisé «NON à la hausse d'impôts» a été lancé par des opposants à cette augmentation. Dans les délais impartis, les référendaires ont déposé 1'839 signatures valables au greffe municipal.

Le référendum ayant abouti, ce sont les citoyens et les citoyennes de Gland qui décideront de cette hausse lors de la votation du 19 avril 2015.

L'acquisition de la fraction de parcelle no 436 d'une superficie de 6'023 m2 au lieu-dit « En Vertelin »

Cette acquisition, ayant fait l'objet du préavis municipal no 68, a été réalisée après de nombreuses négociations entre les parties concernées.

La fraction de parcelle que nous avons acquise (secteur D dans le plan ci-contre) est affectée en zone industrielle laquelle est réservée aux établissements industriels et artisanaux qui entraînerait des inconvénients pour le voisinage dans les autres zones.

Cette acquisition permettra :

- de disposer de la possibilité de construire une nouvelle déchèterie répondant aux besoins actuels et futurs ;
- d'évoluer dans un site dépourvu de contraintes envers le voisinage ;
- de disposer d'un accès attractif depuis le réseau routier ;
- de créer une synergie avec la SADEC et SOTRIDEDEC.



La construction du nouveau passage inférieur piétons - deux-roues légers à la gare CFF et l'élaboration du plan partiel d'affectation (PPA) «Gare sud»

Ces projets figurent dans le chapitre Bâtiments-Urbanisme.

La construction d'un bâtiment destiné à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) comprenant la structure «Pause-Déj.», des activités parascolaires et des salles de classes sur le site du centre scolaire des Perrerets

Ce projet figure dans le chapitre Bâtiments-Urbanisme.

Le littering

Le « littering » est un anglicisme désignant l'abandon sauvage des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet. Depuis quelques années son ampleur tend à augmenter et notre ville n'est pas épargnée.

Une commission a été désignée par la municipalité pour étudier et définir les mesures qui pourraient être engagées pour enrayer ce nouveau mode de vie pour certains.

Le travail de la commission littering a débuté par l'établissement d'un diagnostic. Un certain nombre de lieux ont été identifiés comme étant particulièrement touchés : la plage, la place de la gare, le skatepark, la place de pique-nique et les écoles. La disparité des lieux concernés par le phénomène démontre bien que le littering est l'affaire de tous.

Dès lors, la première action a consisté à mettre sur pied une campagne d'affichage destinée à sensibiliser l'ensemble de la population. En parallèle, nous avons eu recours aux ambassadeurs de l'IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre) dans les lieux les plus sensibles. Leur action consiste à renseigner les passants et à veiller à ce qu'aucun déchet, mégot ou encore emballages pour boissons ne traîne en dehors des poubelles. Ces ambassadeurs étaient présents lors de l'inauguration de la fresque du skatepark en mai dernier.

L'un des constats de la commission a été que l'image d'une ville souillée contribue non seulement à alimenter un environnement déplaisant, mais qu'elle participe au sentiment d'insécurité. Afin d'en juger de manière quantitative, il a été décidé de récolter, un mois durant, tous les déchets ramassés hors des poubelles par les collaborateurs de la voirie et de les stocker sur un char. Les images parlent mieux que les mots.



Ce char est stationné sur la place de la gare. Ainsi, chaque citoyenne, chaque citoyen a pu se faire une idée des progrès qu'il reste à faire.

Parallèlement, la ville a été « ornée » de nouvelles affiches « home made ». L'une montre un enfant tendant le bras pour mettre un papier dans une poubelle publique avec le slogan : « si même les plus petits y arrivent... » ; sur la deuxième, un ado porte un masque à gaz et dit : la Ville de Gland n'est ni un cendrier, ni une poubelle !

La municipalité espère que ces actions porteront leurs fruits. Si tel ne devait pas être entièrement le cas, elle évaluera la pertinence de la répression. Elle pourrait permettre de convaincre les derniers récalcitrants.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2014, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal :

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la municipalité de Gland du 18 décembre et du Département des infrastructures et des ressources humaines du 23 novembre 2012 (refus de délivrer pour la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et d'un hangar à bateau sur la parcelle n° 934).
La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par Olivier ROY et consorts c/ décision de la municipalité de Gland du 4 octobre 2013, levant leurs oppositions, autorisant la démolition des bâtiments ECA n° 1229 et 1230 et délivrant le permis de construire un immeuble d'habitations sur la parcelle n° 31.
Le recours a été retiré et une convention a été signée en accord avec toutes les parties. Il n'a pas été perçu d'émolument, ni alloué de dépens.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».
La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du Conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».
La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».
La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».
La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par SWISSCOM (SUISSE) SA c/ décision de la municipalité de Gland du 29 novembre 2013, ne délivrant pas l'autorisation pour la construction d'une nouvelle station de communication mobile sur la parcelle n° 1835.
La CDAP a rendu son verdict le 24 juin 2014 en admettant le recours. La décision rendue le 29 novembre 2013 par la municipalité a été annulée et le 11 juillet 2014, le permis de construire a été délivré.

La Commune de Gland a dû prendre à sa charge un émolument de 2'500 francs. Il n'a pas été alloué de dépens.

Recours interjeté par L'ENTREPRISE GENERALE BERNARD NICOD SA c/ décision de la municipalité de Gland du 28 mars 2014, levant son opposition, autorisant la construction d'un bâtiment administratif et d'un hôtel avec parking souterrain de 31 places et 83 places extérieures sur la parcelle n° 4199.

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par MME ANA CRISTINA DOS SANTOS GOMES ET M. FERNANDO GRACA DOS SANTOS c/ décision de la municipalité de Gland du 02 mai 2014, ne délivrant pas l'autorisation pour la transformation et la surélévation des bâtiments ECA n° 224a et n° 225a, la création de 13 places de stationnement extérieures sur les parcelles n° 1617 et n° 1618.

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours interjeté par LA COMMUNAUTE DES PROPRIETAIRES DE LA PPE LA COMBE p.a. PROGIMMO SA c/ décision de la municipalité de Gland du 30 juin 2014, levant son opposition, autorisant la construction d'un bâtiment de 6 logements et d'un couvert à vélos/containers, la création de 8 places de stationnement voitures et de 2 places de stationnement moto sur la parcelle n° 330.

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Recours de la municipalité c/ décision de la commission communale de recours en matière d'impôt du 25 novembre 2013 admettant le recours interjeté par M. SALVATORE BONANNO contre le paiement de la taxe déchets forfaitaire 2013 envoyé par la municipalité le 24 janvier 2013

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal doit se prononcer sur cet objet.

Secrétariat municipal

L'administration communale est dirigée par le secrétariat municipal. Il englobe les prestations suivantes :

- le greffe municipal
- le service du logement
- la gestion des ressources humaines
- la communication
- l'informatique
- les archives communales
- Le contrôle des champignons

Le 1er octobre 2014, il a été mis en œuvre la réorganisation du secrétariat municipal qui a en particulier provoqué les changements suivants :

M. Jean-Claude Kirchhofer évolue en qualité de chef de projet dont la mission est de créer une infrastructure administrative regroupant les sports, les manifestations sportives et communales, la gestion des salles de sports, la patinoire mobile. Il gèrera également d'autres dossiers tels que les taxes de séjour, le contrôle du domicile fiscal et poursuivra les contacts avec VIVAG.

Mme Christine Etienne, secrétaire de direction remplacera le secrétaire municipal en cas d'absence notamment lors des séances de la municipalité.

Le personnel du greffe municipal rejoint celui du secrétariat municipal. Il assumera les tâches dévolues actuellement au greffe municipal.

La fonction de secrétaire municipal

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protocalise les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernés et s'assure qu'elles sont appliquées. Il est à disposition du syndic et de la municipalité pour la conduite d'études documentaires et l'élaboration de projets spécifiques.

Responsable de l'administration communale, son rôle faitier et transversal permet d'assurer la coordination entre les services communaux et la transmission de l'information à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

Ses autres tâches sont les suivantes:

- Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
- Elaborer les préavis, les réponses aux postulats, motions et interpellations étant de sa compétence
- Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
- Etablir la correspondance de la municipalité
- Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
- Préparer les ordres du jour des séances du conseil communal
- Elaborer l'ordre du jour des séances hebdomadaires de la municipalité
- Gestion de l'approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes de rationnement en cas de crise)
- Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
- Responsabilité des archives en collaboration avec l'archiviste communal
- Organisation des votations communales, élections (Votelec)
- Organisation des réceptions de la municipalité
- Participer aux séances des secrétaires des villes
- Programme de législation
- Réception et distribution du courrier
- Tenue du registre civique

GREFFE MUNICIPAL

Les attributions du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

- Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
- Agenda des manifestations
- Bureautique et achats machines (PC, imprimantes, photocopieuses, mobilier, fax, etc.)
- Cimetière, actes de concession
- Etablissement des actes officiels (actes de mœurs)
- Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
- Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
- Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
- Gestion de l'utilisation des bus de la commune
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Organisation des manifestations officielles, fête du 1er août, fête des voisins
- Organisation des votations (Votelec)
- Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Publications d'imprimés et documents généraux
- Repas à domicile
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer, etc.)

Le secteur « greffe municipal » a été intégré dans le secrétariat municipal avec effet au 1er octobre 2014.

Réservation des locaux communaux

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et des infrastructures mis à disposition. Voici, pour l'année 2014, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2010	2011	2012	2013	2014
	NOMBRE DE JOURS				
Bâtiment administratif – salle communale	150	161	155	213	143
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	46	38	51	86	104
Complexe de Grand-Champ – salle des expositions	106	97	76	104	136
Complexe de Grand-Champ – théâtre	106	98	103	104	161
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports - samedi/dimanche	53	57	92	49	52
Complexe de Montoly – salle polyvalente	238	253	193	257	239
Refuge (ouvert 9 mois)	122	129	139	123	125
Total	862	833	809	936	960

Le restaurant scolaire est mis à disposition des étudiants universitaires, les samedis et dimanches ainsi que pendant les vacances scolaires, pour des révisions.

Avec la nouvelle organisation culturelle, le théâtre est très sollicité.

En dehors des horaires scolaires, la salle omnisports, les salles de gymnastique sont occupées par les sociétés sportives de 17h00 à 22h30 et le samedi et dimanche pendant la journée.

Cartes journalières CFF « Commune »

La ville met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » valables sur l'ensemble des réseaux CFF et des cars postaux, des bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

Lundi – dimanche et jours fériés	Fr. 44.- / jour par carte
Forfait samedi – dimanche	Fr. 80.-
Forfait vendredi – samedi – dimanche	Fr. 120.-

Les ventes d'un montant total de Fr. 127'512.- ne permettent pas de couvrir totalement le coût d'acquisition des cartes qui s'élève à Fr. 129'400.- pour l'année 2014, ce qui représente une couverture des frais de 98.5%.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	VENDUS	INVENDUS	% DES VENDUS
janvier	10 x 31 = 310	196	114	63.22
février	10 x 28 = 280	198	82	70.71
mars	10 x 31 = 310	233	77	75.16
avril	10 x 30 = 300	243	57	81
mai	10 x 31 = 310	265	45	85.48
juin	10 x 30 = 300	252	48	84
juillet	10 x 31 = 310	269	41	86.77
août	10 x 31 = 310	291	19	93.87
septembre	10 x 30 = 300	252	48	84
octobre	10 x 31 = 310	249	61	80.32
novembre	10 x 30 = 300	245	55	81.66
décembre	10 X 31 = 310	261	49	84.19
TOTAL	3'650	2954	696	80.93

Repas à domicile

Cette année, 5'322 repas ont été livrés.

Nos bénévoles livrent les repas 6 jours sur 7, à tour de rôle, du lundi au samedi, toutes les 5 semaines.

Ci-dessous les bénévoles en 2014 :

- Mme Marinette Moor (démission au 31 août 2014 après 7 années au service des repas à domicile.)
- Mme Béatrice Leimgruber (engagée le 1er septembre 2014 en remplacement de Mme Moor)
- Mme Pierrette Musy
- Mme Jacqueline Reymond
- Mme Marinette Morellon
- Mme Huguette Genier

Au 31 décembre, 33 personnes étaient au bénéfice de ces prestations.

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

Fête des voisins – édition 2014

La fête des voisins s'est déroulée le 23 mai 2014.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tous ménages, d'informations sur le site Internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. 300 affiches A3+ ont été distribuées aux personnes organisant cette fête dans leur quartier, leur immeuble.

A cette occasion, la ville a mis gracieusement à disposition de la population: 72 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) et 49 tables de 4 mètres (pour 16 personnes), 1000 cartes d'invitation, 100 t-shirts et 500 ballons.



Réception des nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants a eu lieu le 15 septembre à Montoly. Depuis quelques années maintenant cet accueil des nouveaux habitants est ouvert à tous les glandois. Pour les nouveaux il s'agit de découvrir et s'informer sur leur nouveau lieu de résidence et pour les « anciens » plutôt de venir voir un peu tout ce qui change dans la commune et aussi s'informer sur les nouveaux projets glandois en toute convivialité.

Plus d'une quinzaine de stands étaient à disposition des visiteurs concernant tant les autorités que l'administration, et allant de l'accueil de l'enfance aux écoles, des services techniques communaux aux loisirs, ou des différents services de sécurité à la prévention et la santé.

Un film présentant cette manifestation peut être visionné à l'adresse suivante : <http://www.gland.ch/habitants>

SERVICE DU LOGEMENT

Recherche d'appartements subventionnés - liste d'attente

Le service du logement dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation au 31 décembre 2014 est la suivante :

Nombre de pièces	Nombre de demandes
1 pièce	9
2 pièces	69
3 pièces	43
4 pièces	56
5 pièces	11
TOTAL	188

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

La diminution du nombre de demandes par rapport à l'année 2013 (226 demandes) est principalement due à la mise en location de l'immeuble A2 du quartier d'Eikenott.

Bâtiment B2-4 – Allée Léothérius 1 - Eikenott

Dès le mois de juin 2014, les appartements de l'immeuble B2-4 ont été mis à disposition des habitants de notre commune.

Ce bâtiment est composé de :

- 16 logements protégés, soit 11 logements de 2,5 pièces et 5 logements de 3,5 pièces
- 17 logements à loyers libres, soit 11 logements de 3,5 pièces et 6 logements de 4,5 pièces
- Un espace communautaire

Les objectifs d'un appartement protégé

Les logements protégés doivent répondre aux difficultés que peuvent rencontrer des personnes fragilisées, le plus souvent âgées, et offrir la sécurité recherchée. Ils constituent, à côté des EMS et des services à domicile, le 3ème pilier de la politique médico-sociale vaudoise. Ils satisfont aux besoins des personnes fragilisées désirant conserver leur «chez soi» tout en bénéficiant d'un encadrement sécurisant. Ils contribuent au maintien de l'autonomie et constituent également une réponse à l'isolement social de certaines personnes.

Les loyers

Ce projet offre, à une tranche de la population qui ne peut pas bénéficier de subventions cantonales, des appartements dont les loyers seraient sensiblement inférieurs au marché immobilier local.

Espace communautaire

Il s'agit d'un local de 58 m² meublé et équipé, polyvalent (cafétéria, salle à manger, lieu de rencontres et d'animation) accessible par les bénéficiaires des logements protégés.

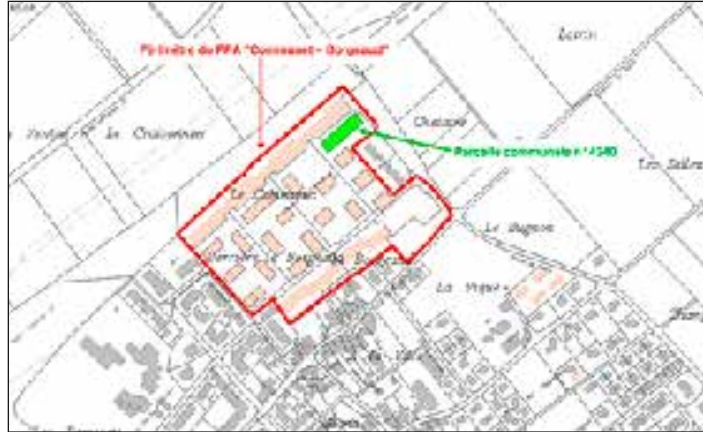
Il est géré par un référent social dont les tâches principales sont :

- Accueil et accompagnement des nouveaux locataires pour leur fournir les informations nécessaires au fonctionnement de la maison, les activités auxquelles ils peuvent participer et les prestations.
- Ouverture et tenue à jour du dossier de chaque locataire regroupant toutes les informations le concernant (médecin, CMS, famille).
- Etre à l'écoute des besoins des personnes bénéficiaires et organiser la surveillance nécessaire en collaboration avec l'entourage et les familles.
- Organisation de rencontres et d'activités conviviales dans l'espace communautaire.
- Organiser les repas du midi (inscriptions, commandes, accueil et service des convives, rangements).
- Participer à l'organisation des animations et des fêtes .
- Effectuer la comptabilité de l'espace communautaire.
- Collaboration avec les intervenants du CMS.
- Collaboration avec le concierge technique pour un éventuel soutien technique (espace communautaire ou locataires).
- Veiller à contrôler le bon entretien de l'ensemble des locaux et assurer le respect des mesures d'hygiène.
- Organiser régulièrement des assemblées de maison.
- Effectuer des visites de cordialité au domicile des personnes malades ou handicapées.
- Prévenir des relations conflictuelles et interventions modératrices.

Une convention de partenariat a été signée avec la Fondation Belle Saison afin de pouvoir bénéficier d'un référent social engagé à raison de 20% pour ces appartements.



Bâtiment A2 – Eikenott - appartements subventionnés



L'entrée des locataires s'est faite dès le mois de décembre. 50 appartements subventionnés ont été mis en location auprès des demandeurs inscrits au service du logement.

Ceux-ci se décomposent comme suit :

- 4 studios
- 18 x 2,5 pièces
- 16 x 3,5 pièces
- 12 x 4,5 pièces

Les conditions pour l'obtention d'un appartement à loyer modéré

Les conditions liées à l'obtention d'un tel appartement sont définies par le règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés. Les éléments déterminants sont : le revenu et le nombre de personnes par logement.

- Revenu déterminant et limite de revenus :

Le revenu déterminant au sens du présent règlement comprend la somme des revenus déterminants unifiés au sens du règlement d'application de la loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises de chaque personne qui occupe le logement, y compris les prestations catégorielles octroyées au sens de cette loi.

- Le degré d'occupation

Le nombre de personnes par logement est fixé comme suit:

1 pièce et 2 pièces	1 pers.
3 pièces	3 pers.
4 pièces	4 pers.
5 pièces	5 pers.

Pour les familles monoparentales, le degré d'occupation est fixé comme il suit :

3 pièces	2 pers.
4 pièces	3 pers.
5 pièces	4 pers.

D'autre part, nous intégrons une règle communale dans le sens que les bénéficiaires de ces logements doivent être domiciliés à Gland depuis 3 ans.

Aide individuelle au Logement (AIL)

La ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer.

Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ?

Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement.

Pour quoi ?

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Statistiques

Au 31 décembre 2014, nous enregistrons :

- 33 bénéficiaires de l'AIL
- 12 bénéficiaires dont l'aide s'est éteinte durant l'année
- 27 demandes refusées ou non renouvelées

RESSOURCES HUMAINES

Gestion du personnel

L'année 2014 a poursuivi la tendance amorcée en 2013, à savoir une analyse de la situation générale de l'administration communale. A signaler une augmentation croissante du nombre de dossiers à traiter ainsi que des situations complexes et délicates à gérer. Face à ce constat, le service des ressources humaines poursuit sa mutation en développant son rôle de support, de conseils et de soutien à l'ensemble des services et aux collaborateurs.

La formation et le développement professionnel restent une des priorités de la municipalité en sa qualité d'employeur. Ainsi de nombreux collaborateurs ont pu bénéficier de formations durant l'année écoulée leur permettant de se maintenir à un haut niveau de performance.

Les concierges ont accueillis un stagiaire en reconversion professionnelle.

Gestion de la compétence

Les entretiens de développement ont été mis en place dès 2011 et nous pouvons tirer un bilan très positif de cet outil. Afin de pouvoir consacrer du temps à ce travail, la municipalité a décidé de reporter tous les entretiens en début d'année avec un délai à fin mars. La gestion complète de l'outil a été reprise par la responsable ressources humaines. A relever l'implication et le souci de bien faire des évaluateurs.

Avenir

Les ressources humaines vont continuer à mettre à la disposition leurs compétences tout en respectant les spécificités de chacun ; l'objectif final est de respecter les budgets alloués tout en permettant aux services de fonctionner de manière optimale.

Personnel communal – situation au 31 décembre 2014

SECRÉTARIAT MUNICIPAL		Bâtiment et urbanisme	
Secrétaire municipal	1	Chef de service	1
Secrétaire de direction 90 %	1	Technicien en bâtiment	1
Secrétaire 50 %	1	Déléguée à l'urbanisme	1
Délégué à la communication 80 %	1	Secrétaire 60 %	1
Chef de projet sport/santé	1	Dessinateur-architecte	1
Responsable informatique	1	Déléguée à l'énergie 80 %	1
Développeur web 80 %	1	SERVICE DE CONCIERGERIE	
RESSOURCES HUMAINES		Responsable	1
Responsable	1	Concierges	8
GREFFE MUNICIPAL		INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	
Secrétaire	1	Chef de service	1
Secrétaire 70 %	1	Ingénieur ETS	1
JEUNESSE		Ingénieur EPF	1
Chef de service 80 %	1	Géomaticien	1
Secrétaire affaires scolaires et jeun.70%	1	Dessinateur en génie civil 50 %	1
Conseillère Ecole-famille 40 %	1	Secrétaire	1
Responsable Pause-Déj. 40 %	1	SERVICE DES EAUX	
BOURSE COMMUNALE		Responsable	1
Boursier communal 80 %	1	Collaborateur	1
Comptable	1	SERVICE DE VOIRIE	
Secrétaire 70 %	1	Chef de groupe	1
Aide-comptable 70 %	1	Collaborateurs	9
SERVICE DE LA POPULATION		SERVICE ESPACES VERTS	
Chef de service	1	Chef de groupe	1
Secrétaire	1	Jardinier-horticulteur	4
ASP	4		
CONTRÔLE DES HABITANTS		DÉCHÈTERIE	
Préposée	1	Surveillant	1
Employé d'administration	2	Ouvrier 80 %	1
Employé d'administration 50 %	1	Mandat externe 40 %	
Employé d'administration 70 %	1	BIBLIOTHÈQUE	
CULTURE		Responsable	1
Cheffe de service 80 %	1	Bibliothécaire 85 %	1
Régisseur lumière 70 %	1	Bibliothécaire 100 %	1
Régisseur son 70 %	1	Assistante en information documentaire 80 %	1
		Auxiliaire 40 %	1

Récapitulatif 2014

77 personnes soit l'équivalent de 69.35 EPT

Récapitulatif 2013

74 personnes soit l'équivalent de 66.25 EPT

AUXILIAIRES			
Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures en 2013	Nbre heures en 2014
Auxiliaires-concierges	31	18'907	18196
Patrouilleuses scolaires	19	3'590	3681
Pause-Déj	14	4'797	5313
Centre aéré	11	763	916
Théâtre	14	706	1210

ENGAGEMENTS

06.01.2014	Mme Emmanuelle Grandjean – cheffe de service	SIE
03.02.2014	M. José M. Sanchez Parada, dessinateur-architecte responsable de la police des constructions	SBU
17.03.2014	Mme Sarah Zumbrunnen, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP
06.08.2014	Mme Patrizia Zorzi, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP
04.08.2014	M. Michael Perillat, collaborateur voirie	SIE
25.08.2014	M. Jolan Badel, apprenti employé de commerce	Secr. Mun.
01.09.2014	M. Mathieu Lasson, chef de service Jeunesse	
01.10.2014	Mme Marianne Bally, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP

Soit 8 engagements dont 1 apprenti

DÉPARTS

31.03.2014	M. Joao Pinto Almeida, collaborateur contrôle des habitants	SPOP
31.03.2014	Mme Patrizia Zorzi, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP
30.09.2013	Mlle Lorine Reis, apprentie employée de commerce	Secr. Mun.
30.10.2013	Mme Céline Jaquemet	collaboratrice greffe

Soit 4 départs dont 1 licenciement et 3 démissions

DÉPARTS À LA RETRAITE

31.03.2014	M. Alain Moser, dessinateur-architecte responsable de la police des constructions	SBU
30.09.2014	Mme Christine Glatz, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP

POSTES RECHERCHÉS	DOSSIERS REÇUS
Concierge remplaçant	47
Apprenti employé de commerce	19
Chef de service infrastructure et environnement	50
Dessinateur architecte	73
Employé de commerce, contrôle des habitants	163
Collaborateur voirie	130
Chef de service jeunesse	45

Données générales du personnel

L'âge moyen du personnel est de 43.9 ans. L'ancienneté moyenne est de 8.5 ans

38.5 % des postes sont occupés par des femmes. 32.5 % du personnel travail à temps partiel.

Effectif du personnel communal

La municipalité a adapté avec beaucoup de modération l'effectif de son personnel communal tout au long de ces quelques trente dernières années. Pourtant, l'évolution démographique et ses inévitables effets de seuil exigeant le développement de nouveaux domaines de compétence ainsi que la complexification des tâches nécessitent une remise à niveau progressive et justifiée. La municipalité a sans doute pêché par excès de prudence, sachant également que la création de nouveaux postes de travail nécessite l'adaptation des moyens logistiques y relatifs (surface, mobilier, outils de travail, etc.).

Voici l'évolution du personnel communal depuis 1981

Années	Nbre d'habitants	Nbre de collaborateurs EPT	Nbre de coll. par 1000 habitants
1981	4826	21	4.35
1985	5504	23	4.18
1990	7109	35	4.92
1995	8278	38.5	4.65
2000	9819	41.55	4.23
2005	10775	59.15	5.49
2010	11736	57.25	4.88
2011	11852	58.35	4.92
2012	11867	60.9	5.13
2013	12311	66.25	5.38
2014	12788	69.35	5.42

COMMUNICATION

Stratégie de communication

La municipalité a validé la stratégie de communication de la Ville. Celle-ci définit les objectifs poursuivis, à savoir :

- renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens envers la commune ;
- améliorer le niveau de connaissances du personnel de l'administration sur les enjeux et les projets majeurs de la Ville et parallèlement de renforcer les liens à l'interne ;
- faciliter l'activité des autorités et assurer le bon fonctionnement de la démocratie;
- augmenter globalement la crédibilité de l'action publique.

La priorité est donnée à la communication en direction de la population glandoise. Le site internet en est l'outil principal aux côtés du journal Gland Cité, les tous ménages et les relais qu'offre la presse locale.

Directives en matière de communications externes

Dans le même esprit, la municipalité a rédigé une directive en matière de communication externe. Les rôles des différents acteurs de la commune y sont définis, en particulier les droits de parole envers les médias. La communication politique est du seul ressort de l'exécutif de la ville. Les chef(fe)s de service sont appelés à communiquer sur les dossiers d'ordre technique.

Relations presse

Les relations presse ont été intensifiées. Cela s'est notamment traduit par la mise sur pied d'une « Rencontre avec la presse » tous les lundis précédant les séances du conseil communal. La municipalité en profite pour développer les préavis présentés en première lecture.

Site internet

Le tout nouveau site internet a été lancé en février 2014. Il a d'emblée reçu un excellent accueil. Celui-ci se subdivise en quatre chapitres :

Vivre à Gland

Dans ce premier des quatre principaux accès au site de notre Ville, nous présentons tout ce qui peut être utile en matière d'information au quotidien, pour la vie de tous les jours. Ainsi, on y trouvera la réponse à la plupart des questions quotidiennes, que ce soit en matière d'école, de sports, d'événements culturels, d'urbanisme, de sécurité...

Découvrir Gland

Sous cet onglet, nous avons l'ambition de faire découvrir Gland, en dressant non seulement un portrait tant historique qu'actuel, mais aussi en proposant de faire connaissance avec des aspects moins connus, pour ne pas dire inconnus. Ce volet sera plus particulièrement développé en 2015.

Gland officiel

L'activité des autorités communales est présentée. De même, les prestations de l'administration communale y sont développées. Quant aux membres du conseil communal, ils y retrouvent tous les objets traités, préavis, procès-verbaux, rapports des commissions.

Guichet virtuel

Le temps se fait de plus en plus précieux, alors pour en gagner un maximum, divers formulaires peuvent être remplis en ligne, certains pouvant être retournés directement, d'autres devant être imprimés avant renvoi par la poste..... signature autographe oblige !

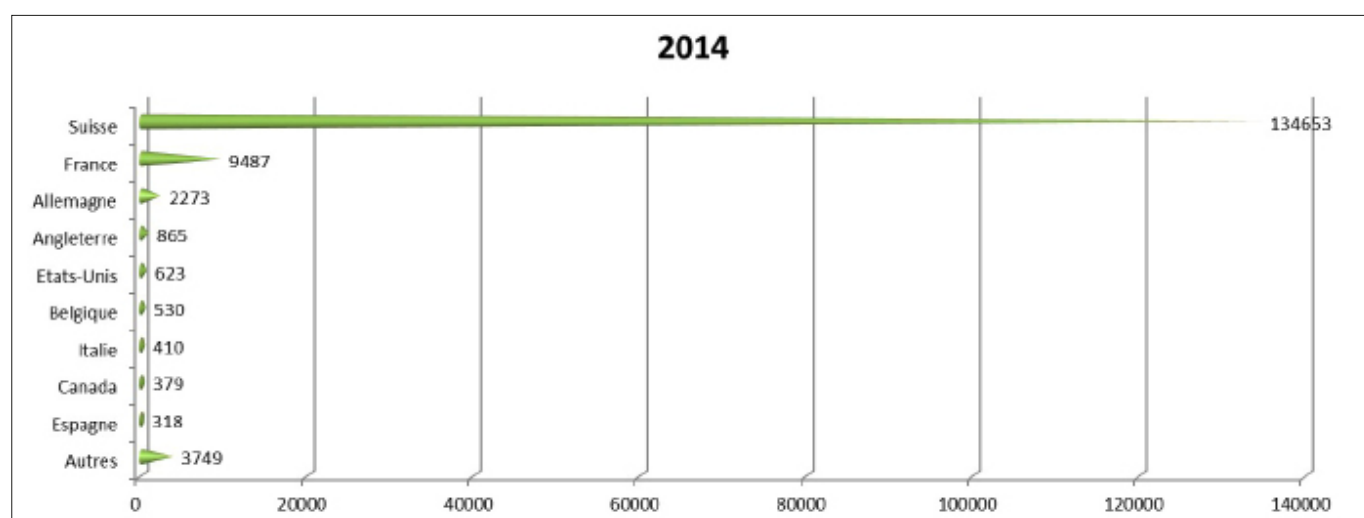
Quelques chiffres

Nombre total de visites en 2014 : **153'287**

Nombre total de pages vues en 2014 : **457'518**

Temps moyen passé sur le site : **2 min 23 secondes**

Provenance des visiteurs en 2014



INFORMATIQUE

Les projets 2014

2014 a permis de faire évoluer notre structure informatique :

- Nous disposons maintenant d'un Wifi professionnel nous permettant de couvrir les besoins en la matière dans nos salles de conférence et d'être très évolutif.
- Nous avons opté pour la solution Office 365 permettant aux collaborateurs d'utiliser systématiquement la dernière version d'Office et donc d'harmoniser la suite Office sur tous les postes. Nos emails sont hébergés sur Exchange online, ce qui nous offre une grande disponibilité du service mail, un outil moderne, une meilleure administration d'Exchange et un plus grand stockage.
- Le logiciel NAVIG a été installé au contrôle des habitants. Ainsi, lors de demandes pour des cartes d'identité, nous avons la possibilité de scanner la photo de la personne et de saisir numériquement sa signature. L'entier de la demande peut ainsi être envoyé par informatique via le programme d'échange sécurisé Ech 0156 et permet au centre de biométrie d'établir la carte d'identité.
- Un système de billetterie online a également été mis en place en collaboration avec Infomaniak. Ce système offre la possibilité aux gens de réserver, payer et imprimer en ligne les billets pour des événements de notre commune.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

M. Vincent Guillot, archiviste professionnel HES de la société Pro Archives Conseils, œuvre à raison de deux jours par semaine en collaboration ponctuelle avec l'un de ses collaborateurs.

Locaux et équipement

Les archives communales de Gland ont à nouveau fait l'objet d'un cours de répétition de l'organisation de la Protection Civile du district de Nyon (ORPC), service de la Protection des biens culturels (PBC) qui s'est déroulé le 18 mars en collaboration avec l'archiviste. Une dizaine d'astreints ont œuvré à la mise à jour du plan d'évacuation en cas de catastrophe qui avait été réalisé en 2012.



Au 31 décembre, les archives communales occupent environ 399.17 mètres de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux de remplissage de 64 %. A noter que quelques 46 mètres linéaires (ml) d'arrière de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

Le plus ancien document conservé au sein des archives communales : page de titre du procès-verbal de délimitation des chemins publics, 1574 (cote G.8.a.1.2)

Accroissement des fonds d'archives

Fonds communaux

Les services de l'administration communale ont déposé 13 mètres linéaires de documents à archiver.

Fonds privés

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire glandoise. Quatre particuliers ont fait dons de documents :

- Un extrait des folios 29-30-31-32 du plan officiel de Gland du 30 août 1873 comprenant les lieux-dits : Au Bochet, Bochet, En Pralionnaz, En la Joeyes, Sus Mauverney, En la Crétaux, Vers le Noyer, Aux Boveyrons, Sus la Crétaux et Au Brez;
- Une carte postale de diverses vues du village de Gland, une photographie d'une maison privée située à la Route de Begnins 6 (parcelle 4009);
- Un album photographique de 1942-1943 comprenant la liste des entreprises ayant participé aux travaux de transformation ainsi qu'une quarantaine de photographies présentant aussi bien l'intérieur que l'extérieur de la propriété situé au Chemin de la Falaise 35 (parcelle 925), Campagne «Le Rêve», Gland.
- 82 photographies de bâtiments de la Ville prises par André Würigler avant leur démolition.

Archivage électronique et classification

La gestion des documents électroniques (GDE) s'est poursuivie. L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la commune. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

Traitement des documents

20.49 ml de documents (2013 : 19.70 mètres) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 11.20 ml (2013 : 13.30) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. 4.20 ml (2013 : 6.40) de documents ne prêtant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été éliminés de manière confidentielle. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction.

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Les Archives communales utilisent des boîtes d'archives non-acides conformes à la norme ISO 9705 (prescriptions pour la permanence).

Un meuble à plans a été acquis afin de pouvoir stocker les documents hors-formats (cartes, plans cadastraux, photographies) dans des conditions de conservation répondants aux normes archivistiques.

413 (2013 : 191) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires qui sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2014, l'inventaire des archives comptait :

- 3581 unités de description (archives historiques « classement thématique » 1574 à 2012);
- 349 unités de description (archives historiques « classement continu », documents de 2013 à nos jours);
- 1063 unités de description (archives intermédiaires, documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale);
- 738 unités de description (archives éliminées).

Revue de presse et publicités

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale afin d'enrichir une revue de presse. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers permettent à tout un chacun de s'informer sur l'un des sujets traités. Ainsi, 707 articles journalistiques ont rejoins la base de données créée en 2012.

Les archives collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la ville sous un angle inédit. L'archivage du périodique « Gland Cité » s'est également poursuivi.

Recherches de documents

La consultation des archives a connu une forte hausse en 2014. Les archivistes ont été sollicités à 57 reprises (2013 : 30) par des collaborateurs de l'administration (50 demandes) et par 7 personnes externes à la commune souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

L'inventaire des archives sur Internet

L'archiviste est membre du groupe de travail Atom (Access to Memory) constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Le but poursuivi est de mettre à disposition des communes vaudoises une nouvelle plateforme de publication des archives communales (<http://www.archivescommunales-vd.ch>) à travers le logiciel libre Atom qui vise à :

- Saisir en ligne et mettre à jour de manière aisée des inventaires d'Archives communales;
- Publier en ligne des documents numérisés (photographies ou documents historiques).

La structure de l'inventaire des archives communales de Gland a implémentée sur ladite plateforme. Au fur et à mesure de leur adaptation à la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), les données d'inventaire et des images du fonds photographiques seront progressivement ajoutées dans Atom.

Un scanner pour numériser une partie des archives

Les archives communales de Gland et Pro Archives Conseils ont conjointement procédé à l'acquisition d'un scanner (E-Scan) de haute résolution permettant de numériser les documents d'archives communales sans les endommager. Cet outil est également mis à la disposition d'autres communes gérées par Pro Archives Conseils.

Site Internet

Les pages présentant les « archives communales » sur le nouveau site Internet www.gland.ch qui a vu le jour en janvier ont connu une augmentation exponentielle de visites.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

« J'ai remarqué, au fil des années de contrôle de cueillettes de champignons, que mes « clients » me disent parfois : « Alors celui-ci, j'en suis certain, il est bon, c'est un tricholome terreux (par exemple) ! ». C'est souvent correct et c'est tant mieux. »

Mais un fait divers, ayant fait la une du quotidien favori des vaudois le 24 mars 2014, a secoué le contrôleur des champignons et le botaniste amateur. Ce fut l'empoisonnement gravissime à la colchicine d'un couple de bellerins. Madame a consommé une préparation de feuilles de colchique en croyant que c'était de l'ail des ours, son mari ayant renoncé à poursuivre la déglutition de son brouet en arguant que ce n'était pas bon. Quelle horreur ! Madame fut emmenée au CHUV. Elle s'en sortira au prix d'atroces douleurs, aux soins intensifs, entre vie et trépas, durant de longues journées et une perte pondérale de 25 kg. Résultat d'une méprise coupable.

Le jardinier-botaniste Philippe Sauvain, appelé à la rescousse, a déterminé la plante incriminée et la médecine a organisé la lutte. Le filet médical peut se substituer à nos ignorances et, dans ce cas, rattraper une cueillette létale effectuée avec une distraite habitude. « Comme d'habitude ... » Le titre d'une chanson fameuse ? Oui ! Mais l'habitude inhibe l'attention, la vision et parfois la réflexion.

Un parterre forestier printanier où poussent, colchique, muguet et ail des ours, que des feuilles vertes, que de ressemblance, mais ce n'est pas un jardin. Qui ne va pas cueillir de l'ail des ours ?

Un sondage réalisé en Suisse posait la question suivante : « Et vous, allez-vous cueillir des champignons ? ». 45% des Suisses disent le faire, 3% à la pratiquer, 11% de temps à autre, 13% rarement et 18% l'ont fait une fois. Les 15 à 29 ans sont 38% à la pratiquer plus ou moins régulièrement, les 39 à 49 ans sont 47% et les 50 à 74 ans, 50%.

Un faible pourcentage de tous ces récolteurs viennent contrôler leur cueillette. En Suisse, les empoisonnements causés par des champignons sont au nombre de quelques centaines annuellement (>500 en 2013) et, dans tous les cas avérés, la cueillette n'avait pas été contrôlée.

Dans une société de plus en plus urbaine, où la sécurité déclinée à toutes les sauces, est une priorité, faire contrôler sa cueillette devient un acte responsable.

L'année en chiffres : **76 contrôles**
51,8 kilos contrôlés
37,13 kilos consommables
14,67 kilos détruits (impropre à la consommation)
91 espèces reconnues

Sécurité publique

Service de la population

Transports publics

GENDARMERIE

Nous ne recevons plus de rapport annuel de la part de la gendarmerie.

SERVICE DE LA POPULATION - SPOP

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe :

- le contrôle des habitants (CH)
- les assistants de la sécurité publique
- les patrouilleurs scolaires
- les activités liées à la police du commerce ou administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc, à la signalisation, à l'affichage et aux patrouilleurs scolaires.

Administration

Au niveau administratif, le service de la population établit divers rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Assistants de sécurité publique

4 assistants de sécurité publique, communément appelés ASP, assurent le service externe.

Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également à ces collaborateurs de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider les policiers cantonaux lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation. Les renseignements communiqués par les ASP sont appréciés des gendarmes. Sur l'ensemble de la l'année 2014, ils ont assuré plus de 313 h de présence près des établissements scolaires ou sur le chemin de l'école, ainsi que plus de 202 h de patrouilles pédestres.

Le territoire communal est divisé en secteurs, ce qui permet aux ASP une meilleure connaissance des habitants et facilite le travail lié aux notifications ou lors du contrôle des personnes domiciliées sur la commune. Les ASP sont également présents lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

Manifestations diverses

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2014. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

D'autres manifestations telles que le Forum économique de la Côte, la sauvegarde des dauphins devant l'UICN, la Fête du Chêne, la Fête de la musique, l'Open Air, le semi-marathon de La Côte ont également nécessité des mesures particulières. L'engagement de la Protection Civile a été requis pour l'encadrement du semi-marathon qui a nécessité la fermeture temporaire de la route Suisse et la mise en bidirectionnel de plusieurs tronçons afin de désenclaver certains quartiers. La venue sur le terrain des Perrerets d'un parc d'attractions pour les enfants a été appréciée par les jeunes utilisateurs et leurs parents.

La mise en place du portail cantonal « POCAMA », permettant l'annonce des manifestations au niveau cantonal, permet à l'organisateur d'annoncer sa manifestation en remplissant un formulaire en ligne. Ce formulaire est diffusé aux diverses instances cantonales concernées. La commune reste l'autorité qui décide en finalité d'accorder ou non la manifestation.

Patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2014 de 24 personnes, dont 21 femmes et 3 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Une patrouilleuse a été maintenue sur la place de la Gare malgré la suppression du passage pour piétons et assure ainsi une aide à la traversée pour les enfants des classes primaires ou d'autres écoliers dans cette zone de rencontres.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière. Une formation spécifique au passage de l'avenue du Mont-Blanc a été donnée par les gendarmes afin d'améliorer la coordination des patrouilleurs postés à cet endroit dans le but de faciliter la fluidité du trafic aux heures de grandes affluences.

Le Pédibus a mis en service une ligne au début septembre, à la suite d'une campagne de recrutement menée conjointement avec les écoles primaires. Cette ligne dessert la rue de la Gare jusqu'au collège des Perrerets. Un effort a été fait pour sensibiliser les habitants du nouveau quartier Eikenott, mais malheureusement sans succès.

Signalisation, stationnement

L'entretien des marquages et de la signalisation routière sur le domaine public est réalisé en étroite collaboration avec le service infrastructures et environnement et la voirie. Les agents glandois sont régulièrement présents en rue et le radar préventif « Visi Speed » avec l'indication « Vous roulez à ! » a été placé à 43 reprises. Parfois, ce dispositif est couplé avec la présence des agents qui peuvent de ce fait sensibiliser directement les usagers.

Les travaux le long de l'avenue du Mont-Blanc, entre le giratoire du Brex et le pont CFF, ont nécessité parfois la régulation du trafic à la main afin d'améliorer la fluidité de la circulation à certaines heures. Les travaux près de certains chantiers ont nécessité des déviations ou des mesures ponctuelles de circulation.

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs réguliers ou occasionnels. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parage de leurs véhicules.

En 2014, 497 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est en légère diminution par rapport à 2013. Cette diminution s'explique par le fait que les places de stationnement ne sont pas garanties. Certains bénéficiaires ont souhaité renoncer à ce système et louer des places de parcs privées car ils n'étaient pas assurés de trouver une place libre sur le domaine public. Le bureau a délivré également 152 autorisations hebdomadaires ou journalières, ce qui représente une diminution de près de 100 unités par rapport à 2013. Les macarons sont émis par zone et ne dépassent pas le 50% du total des places balisées en zone bleue.

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités: du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, night-club, soit 40 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2014 :

- 25 cafés-restaurants, dont 2 avec service hôtelier
- 7 tea-rooms ou bars à café
- 1 discothèque
- 1 night-club
- 3 buvettes (tir, football et la patinoire saisonnière),
- 1 restaurant d'entreprise
- 1 salon de jeux,
- 1 centre de fitness
- 2 licences de traiteurs
- 13 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

Nous comptons également 5 établissements du type « take away ». Ces commerces ne sont pas soumis à une autorisation de la police du commerce, mais les locaux sont vérifiés par le laboratoire cantonal et leur activité est contrôlée afin qu'elle reste dans le cadre légal de ce type d'activité de vente à l'emporter et de consommation sur place, devant comprendre moins de 10 places assises.

En 2014, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la police du commerce, 4 ouvertures, 1 changement de tenancier, et 1 changement de catégorie.

Les tenanciers des établissements soumis à licence peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent, dès lors, indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances. La gendarmerie est informée de ce mode de faire et peut contrôler, si nécessaire, ces carnets lors de leurs patrouilles nocturnes.

Le salon de massage érotique, ouvert en 2012 dans un appartement du bourg, est soumis à la loi sur la prostitution. Il appartient à la police de sûreté, avec l'appui de la gendarmerie et de la police cantonale du commerce, de contrôler ce type d'établissement afin de s'assurer que les personnes qui pratiquent cette activité bénéficient des autorisations nécessaires. A ce jour, cet établissement n'a pas engendré de désagréments récurrents.

Amendes d'ordre

Sur l'ensemble de l'année 2014, 2455 (2592 en 2013) contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes:

1630	infractions commises dans les zones de stationnement, principalement pour défaut de disque ou dépassement de temps
658	infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou une infraction relative au non-respect d'un signal de prescription

Pour 2014, la commission de police a établi 330 (540 en 2013) ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales. Elles sont réparties comme suit :

212	A la suite de dénonciations de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
83	Pour un usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal)
31	infractions au règlement de police, portant en particulier sur les nuisances sonores, batteries, scandales et injures à agents
4	infractions liées à la gestion des déchets ou chiens errants

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et, par conséquent, établit de très nombreux courriers notamment lorsqu'il s'agit de dénonciations pour stationnement abusif dénoncé par une régie ou une société de surveillance mandatée par un propriétaire.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

Commission de police

La commission de police a également instruit 17 dénonciations établies par la gendarmerie suite à des troubles à l'ordre public et 2 dénonciations établies par le personnel assermenté de la voirie et de la déchèterie.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par pli « recommandé ». Elle a également transmis 8 dossiers au Ministère public afin qu'une instruction soit ouverte par le Tribunal de police.

Notifications pour l'Office des poursuites

726 (1'503 en 2013) commandements de payer ou comminations de faillite remis par l'Office des poursuites du district de Nyon ont été notifiés par les agents du SPOP. Ce nombre est en forte diminution car la poste est chargée de tenter une première notification ceci à partir d'octobre 2013. En effet, un service de distribution particulier doit faire plusieurs tentatives avant de retourner le commandement de payer, non notifié, à l'Office des poursuites qui l'adresse ensuite au SPOP pour notification.

Il est de plus en plus nécessaire de se rendre à plusieurs reprises chez le débiteur pour lui remettre le document de l'Office des poursuites. Des visites à son domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi, sont devenues la règle.

Parfois les notifications ne sont pas possibles, le débiteur ayant quitté la commune ou s'est soustrait à toutes les tentatives de notification, ou encore est momentanément « introuvable ». Dès lors, les agents du SPOP retournent à l'Office des poursuites les documents à notifier avec un rapport circonstancié, ce qui permet à l'Office cantonal de diriger sa requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener et ainsi requérir la gendarmerie pour appréhender et conduire un débiteur à l'Office des poursuites du district.

RailFair - Gare de Gland

Le concept de parrains et de marraines en gare, initié par les CFF et soutenue par la municipalité depuis 2011 se poursuit à satisfaction des participants et des partenaires qui sont, outre les CFF, les communes de Nyon et Gland et des TPN.

A fin 2014, 10 personnes formées par les CFF, sont présentes, par groupe de 2, sur le territoire des CFF en fin de journée selon des tranches horaires convenues entre les partenaires dans la fourchette horaire 15h00 - 20h00. Les CFF ont étendu ce concept à l'ensemble de la Gare de Nyon, ce qui permet également une présence sur les quais de la gare du Nyon / St-Cergue et près des arrêts de bus des TPN. Les parrains et marraines prennent leur service sur l'une ou l'autre des gares puis se déplacent en train sur la gare voisine, augmentant ainsi leur présence sur les quais de Nyon et de Gland et sur les arrêts de bus des TPN.

La présence des parrains, en semaine mais aussi parfois le week-end, pacifie l'endroit et permet de diminuer le sentiment de crainte que certains usagers pourraient avoir. Cette présence, couplée par les patrouilles de la TPO (police des transports) est bénéfique pour l'ensemble des usagers. Sur insistance de la commune, les CFF ont placé une caméra de surveillance à la Gare de Gland. Les discussions ont permis une prise en considération des besoins dans ce domaine et la commune a signé un protocole permettant la mise en place de 3 caméras supplémentaires sur les bâtiments CFF. Cette installation qui fonctionne en continu est gérée entièrement par les CFF qui peuvent ainsi mettre à disposition des gendarmes des images sur réquisition, en cas de dommages ou de délits.

Point ⓘ / Tourisme

Le présentoir de Nyon Région Tourisme (NRT) est installé dans le hall de la maison de commune. Il permet aux habitants, comme aux personnes de passage, de trouver des informations touristiques. Le présentoir est régulièrement

approvisionné par le personnel du bureau touristique de Nyon. Le personnel communal est également à même de renseigner ou de diriger les personnes sur certains sites en cas de demandes particulières. Certains pèlerins qui empruntent le parcours de Saint-Jacques de Compostelle viennent y chercher des informations ou le tampon communal pour valider leur « crédence » ou journal de marche.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Ce bureau communal a pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune ou d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements de ce type au bureau communal.

Toutefois, de nombreuses personnes oublient de remplir cette obligation. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers permettant de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du C.H. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du C.H demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) pour intimor l'ordre à celles-ci de se présenter au bureau communal.

Ce passage au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Il a enregistré l'arrivée de 1'642 personnes y compris les naissances et le départ de 1'066 personnes y compris les décès. La population a augmenté de 477 personnes. Relevons que pour la deuxième année consécutive, nous avons enregistré au final une augmentation de plus de 400 habitants. Ceci est en grande partie dû à la mise en vente ou en location des appartements du quartier Eikenøtt.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du C.H. de Gland ont généré 15'111 opérations informatiques, communément appelées « mutations ».

Il s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes dans les démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du contrôle des habitants. En effet, ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale même lorsqu'il s'agit de demandes qui ne concernent plus forcément le service.

Harmonisation des registres

Le contrôle des habitants demeure responsable de la tenue des fichiers dans le cadre de l'harmonisation des registres, notamment depuis l'introduction des références nécessaires du logement dans le bail à loyer. Toute personne inscrite auprès d'un registre des habitants (RdH) s'est vu attribuer un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et un identificateur fédéral de logement (EWID), correspondant respectivement au bâtiment et au logement où elle réside.

L'EGID et l'EWID sont attribués par le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Ils permettent d'identifier chaque bâtiment et chaque logement en Suisse. Ce travail doit se poursuivre à chaque nouvelle inscription ou changement d'adresse.

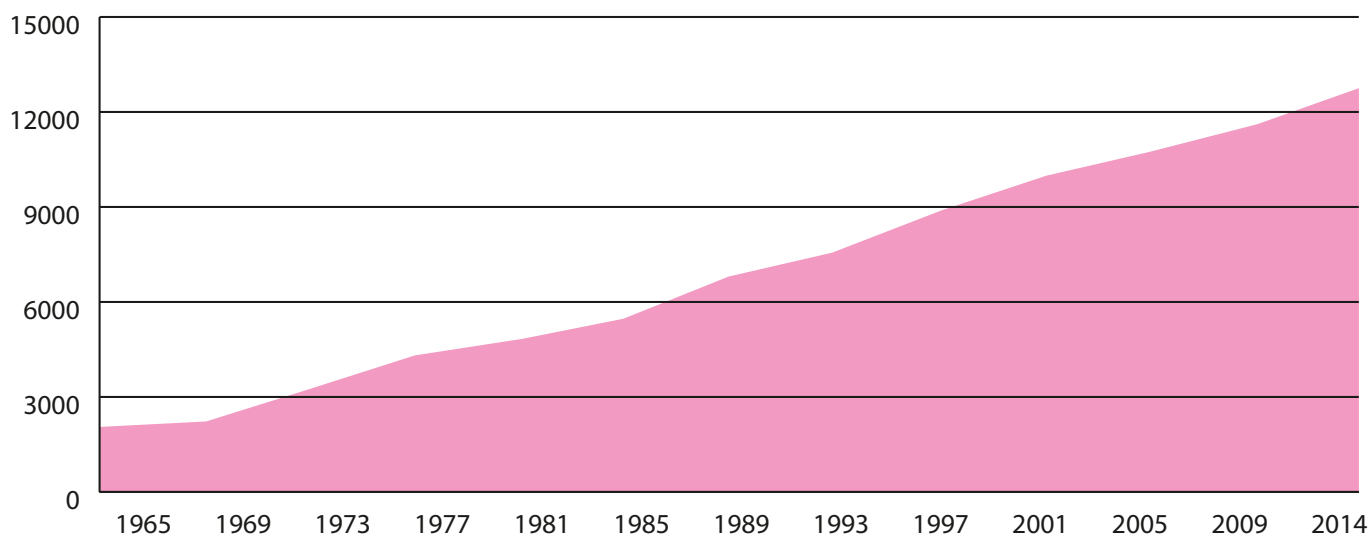
Grâce à ces identificateurs, il est possible de déterminer pour chaque personne, sur la base des registres, le ménage auquel elle appartient. Toutes les personnes qui ont la même combinaison EGID-EWID partagent le même logement et forment donc un ménage.

La population au 31 décembre 2014

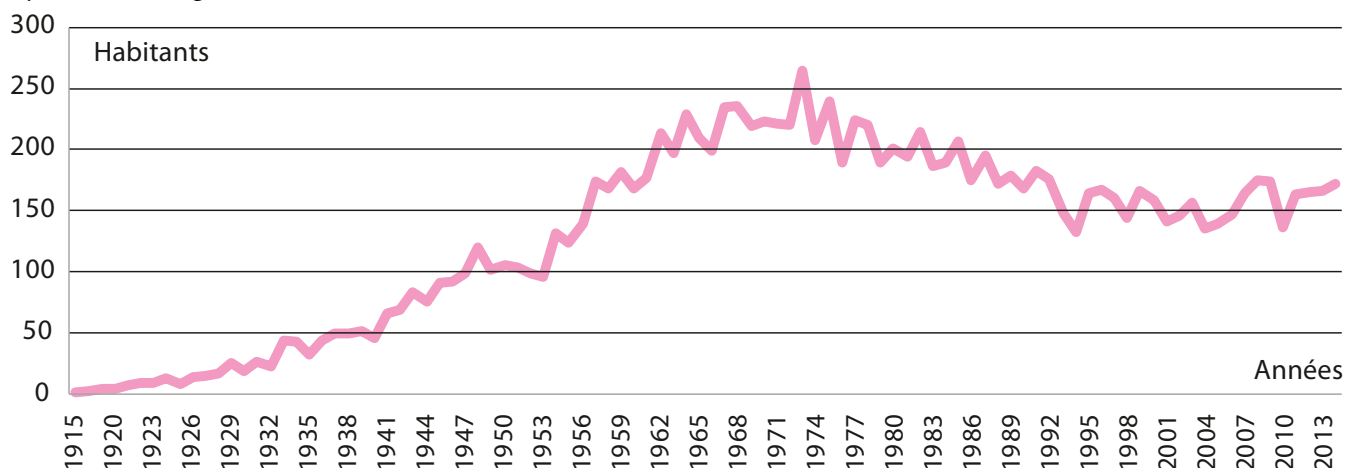
La population au 31.12.2014 est de 12'788 habitants, celle-ci est répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	275	333	61	72	336	405	741
Vaudois	963	1113	235	261	1198	1374	2572
Confédérés	1863	2128	496	456	2359	2584	4943
Permis B	573	565	122	115	695	680	1375
Permis C	1205	1049	302	273	1507	1322	2829
Permis L	15	20			15	20	35
Fonct. internat.	56	56	16	21	72	77	149
Permis CI	4	7			4	7	11
Permis F							
Permis G	3	1			3	1	4
Permis N	1				1		1
En attente d'auto.	23	51	25	29	48	80	128
	4981	5323	1257	1227	6238	6550	12788

Evolution de la population des années 1965 à 2014



Pyramide des Ages 2014



Quelques chiffres

Naissances : 168, soit 90 filles et 78 garçons.

Décès : 52, soit 26 femmes et 26 hommes.

Frontaliers : 909 permis frontaliers ont été traités au cours de l'année.

Pièces d'identité : 303 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2014.

Recensement des chiens: au terme de l'année, 553 chiens sont inscrits dans notre commune.

Registre civique

Au 31 décembre 2014, le rôle se présente comme suit :

- 6'336 électrices et électeurs pour les votations & élections cantonales et fédérales ;
- 8'012 électrices et électeurs

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

Président	M. Michael Rohrer, municipal
Membres	M. Gérald Cretegny, syndic
	Mme Marion Wahlen
	Mme Stella Motta Larrivé
	Mme Célia Maeder remplacée par Mme Rosanna Vaccaro
	M. Cyril Gallay
	M. Jean-Daniel Grandjean remplacé par Mme Anna Pallota Ladisa

Cette commission s'est réunie à 10 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française, si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes.

Dans ce cas, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la municipalité. Ils ne sont pas entendus par la commission de naturalisation.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission et à la municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

Durant l'année 2014, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Teixeira Ferreira Pinheiro	Maria de Fátima	05.12.1962	Portugal
Frattolillo	Paolo	04.02.1962	Italie
Prisco	Angela	21.07.1964	Italie

Briant	Pierre	29.08.1950	France
Benmeziane	Samia	25.05.1969	Algérie
Garcia Gomez	Josefa	24.03.1958	Espagne
Losada Conde	Benigno	12.10.1954	Espagne
de Neef	Phillip	28.06.1952	Pays-Bas
Pascarella	Vincenzo	04.08.1963	Italie
Perea Isusi	Marta	13.01.1967	Espagne
Menendez Blanco	Rafael	13.12.1963	Espagne
Anada	Sorfé	30.05.1980	Niger
Omar Amadou	Imad	12.03.2011	Niger
Pereira De Moraes	Tassiano	12.03.1979	Brésil
Byll Cataria	Althea	11.04.1956	Jamaïque
Pardelhas Lopes	Manuel	18.12.1968	Portugal
Abreu Das Neves Lopes	Carlinda	30.09.1971	Portugal
Das Neves Lopes	Cláudia	07.03.2003	Portugal
Terrada	Khalid	15.11.1968	Maroc
Cunha	Maria Fernanda	13.01.1973	Portugal
Cunha	Kevin	08.09.1997	Portugal
Cunha	David	15.11.1999	Portugal
De Sá Gomes	Jorge	31.08.1970	Portugal
Cardoso Gomes	Vitor	07.11.1999	Portugal
Cardoso Gomes	Marco	30.12.2005	Portugal
Bondy	Bruno	25.07.1971	France
Galati	Luigi	22.05.1952	Italie
Casali	Gian Mario	20.05.1960	Italie
Hogan	Rolf	28.07.1970	Irlande
Onufrenya-Hogan	Alexandra	20.04.2011	Russie
Czycholl-Olcott	Catrin	11.04.1970	Allemagne
Olcott	John	21.12.1963	Etats-Unis
Olcott	Magdalena	21.03.2001	Allemagne
Scalzillo	Felicino	14.02.1966	Italie
Carvalho Dos Santos	Noel Miguel	08.12.1978	Portugal
Abittan	Benjamin	27.02.1989	France
Oukerro	Meryem	01.08.1967	France
Stumpp	Douglas	25.02.1997	France
Stumpp	Dorian	22.01.2002	France
Dos Santos Monteiro	Jorge	07.06.1977	Portugal
Criaco Simenta Monteiro	Vera	30.04.1980	Portugal
Simenta Monteiro	Rafael	01.10.2012	Portugal
Franco de Vilches	Sara	23.06.1966	Bolivie

Naturalisations facilitées :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Ciesla	Paula	09.07.1992	Pologne
Dang Van Nhan	Lauriane	27.03.1990	France
Dickinson	Emma	22.04.1995	Royaume-Uni
Redomero Navidad	Lidia	28.10.1966	Espagne
Frattolillo	Andrea	26.08.1991	Italie
Vilches Franco	Cothy	09.09.1991	Bolivie
Barakat	Sarah	21.07.1997	Syrie
Iseni	Erona	24.01.1997	Kosovo
Iseni	Jehona	03.04.1998	Kosovo
Giaquinto	Carmine	30.04.1977	Italie
Rama	Perparim	20.05.1993	Kosovo
Oliveira Loureiro	Dany	13.12.1998	Portugal
Da Silva	Stéphanie	14.04.1994	Portugal
De Matteis	Davide	25.07.1984	Italie
Billot	Simon	05.01.1986	France
Carvalho Pinto	Gil	27.08.1995	Portugal
Ferreira Matias	Humberto	19.11.1995	Portugal
Selmani	Pajtim	24.11.1990	Serbie

Registre des entreprises

Le bureau du contrôle des habitants tient à jour ce registre (création, arrivée de nouvelles entreprises, départ dans une autre commune, cessation d'activité, etc.) Au 31.12.2014, l'on recense 1'036 entités et 5'345 emplois annoncés.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur celui du conseil régional [http://www.regio-nyon.ch/services/registre des entreprises/](http://www.regio-nyon.ch/services/registre%20des%20entreprises/), ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population	11'586	11'751	11'852	11'867	12'311	12'788
Entreprises	762	787	777	882	903	1'036
Emplois	4'521	4'547	4'555	5'123	5392	5'345

TRANSPORTS PUBLICS

Transport Urbain de Gland / TUG

Le trajet du bus urbain de Gland, sous sa forme actuelle, permet de relier 2 x par heure et dans chaque sens les quartiers du haut et du bas de la ville, tout en assurant une desserte de la Gare CFF Sud, ainsi que le nouveau quartier d'Eikenøtt.

Dans le courant de l'année, la commune a mandaté une entreprise spécialisée afin d'effectuer un sondage auprès de la population glandoise afin de connaître leurs souhaits et remarques. Cette enquête a reçu un bon accueil puisque 802 personnes ont été interrogées par l'entreprise mandatée.

Les éléments marquants font ressortir une certaine méconnaissance des prestations du TUG et de sa complémentarité avec les lignes régionales empruntant les rues de notre ville. Ces éléments ont permis de mettre sur pied des actions qui verront le jour dès le printemps 2015.

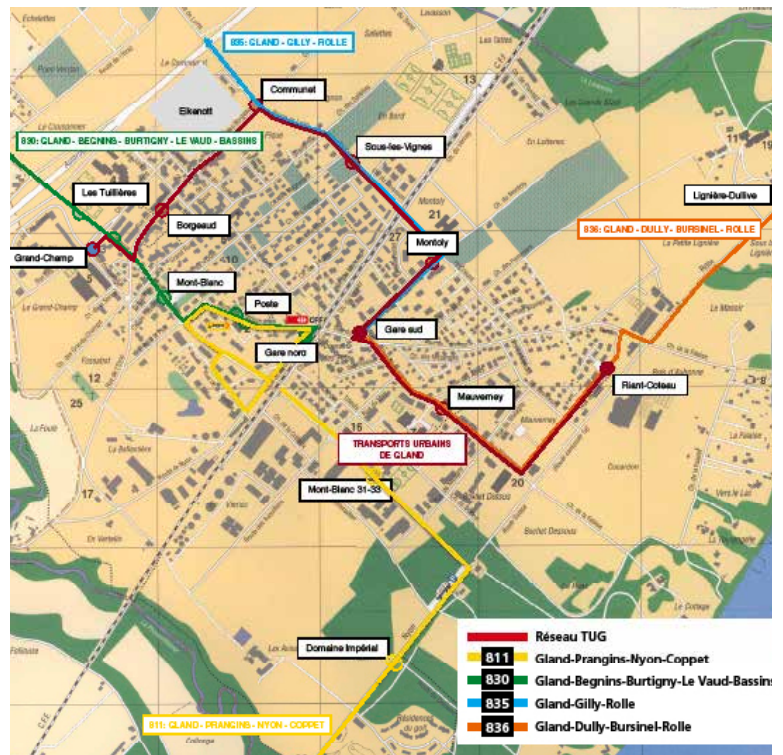
La commune a profité du changement de l'horaire des transports publics pour établir un nouveau dépliant, regroupant en un seul plan toutes les lignes circulant sur Gland. A cette occasion, un envoi tout-ménage a été adressé à tous les habitants de la commune.

Lignes régionales

811, Gland - Prangins - Nyon - Coppet ;
830, Gland - Begnins - Burtigny - le Vaud - Bassins ;
835, Gland - Gilly - Rolle;
836, Gland - Dully - Bursinel - Rolle.

La présence de toutes ces lignes permet de desservir bon nombre de quartiers. Il est relevé que la ligne des TPN, 811, anciennement ligne 817, en provenance de Coppet et Nyon, dessert les arrêts du Domaine Impérial, Mont-Blanc 31-33 et Gare Nord. Cette ligne circule tous les jours, à raison d'une course par heure dans chaque sens, entre 6h du matin et minuit environ. Le nouvel arrêt du Domaine Impérial a été mis en service le 14 décembre 2014.

L'ensemble de ces lignes qui circulent tous les jours de la semaine et également le week-end ont conduit à la suppression du service PubliCar sur Gland le samedi et le dimanche sur l'ensemble de la région. Ce mode de transport ne répondait plus aux critères Mobilis et engendrait des surtaxes pour les voyageurs.



Kilométrage

Le total du kilométrage parcouru par le TUG et les véhicules associés en 2014 est de 82'749 km, dont 12'308 km pour les doublures scolaires, 8'550 km pour le minibus scolaire et 3'120 km pour le véhicule PubliCar qui a circulé jusqu'au changement d'horaire en décembre 2014.

Voyageurs

Le nombre total des passagers au niveau du TUG est de 145'715, contre 113'795 en 2013, soit une augmentation de près de 28 %. Ce nombre réjouissant et cette belle augmentation s'expliquent par le maintien des courses durant toutes les vacances scolaires ainsi qu'un comptage automatisé, ceci depuis la mise en service du véhicule hybride, ce qui présente une meilleure fiabilité par rapport au comptage manuel ou par sondage.

Recettes – versements

Les recettes ont atteint un montant de CHF 172'302.--. Cette somme représente la part du TUG dans les ventes de toutes les recettes Mobilis.

	Charges 2012	Recettes 2012	Charges 2013	Recettes 2013	Charges 2014	Recettes 2014
Total	641'596.00	179'641.00	806'101.00	174'011.00	793'412.00	172'302.00

Comptes d'exploitation 2014

MOIS	CHARGES	RECETTES	SOLDE VERSÉ À CARPOSTAL
Janvier	Fr. 66'243.00	Fr. 2'189.80	Fr. 64'053.20
Février	Fr. 66'243.00	Fr. 1'859.35	Fr. 64'383.65
Mars	Fr. 66'243.00	Fr. 4'467.95	Fr. 61'775.05
Avril	Fr. 66'243.00	Fr. 1'753.15	Fr. 64'489.85
Mai	Fr. 66'243.00	Fr. 1'802.85	Fr. 64'440.15
Juin	Fr. 66'243.00	Fr. 1'759.65	Fr. 64'483.35
Juillet	Fr. 66'243.00	Fr. 1'144.25	Fr. 65'098.75
Août	Fr. 66'243.00	Fr. 13'056.10	Fr. 53'186.90
Septembre	Fr. 66'243.00	Fr. 40'508.50	Fr. 25'734.50
Octobre	Fr. 66'243.00	Fr. 53'509.35	Fr. 12'733.65
Novembre	Fr. 66'243.00	Fr. 52'376.20	Fr. 13'866.80
Décembre	Fr. 66'243.00	Fr. 51'399.45	Fr. 14'843.55
TOTAL	Fr. 794'916.00	Fr. 225'826.60	Fr. 569'089.40

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La 8ème édition de la semaine de la mobilité s'est déroulée du 16 au 20 septembre 2014.

Outre une information générale diffusée par le biais d'un tous-ménages, des actions ont été offertes aux élèves de l'établissement primaire afin de promouvoir les déplacements à pied pour se rendre à l'école. Le vendredi 19 septembre, la journée « à pied à l'école », a été marquée par la remise de ballons aux écoliers du pédibus, ainsi qu'à de nombreux écoliers, et un lâcher de ballons a été organisé dans les cours des Perrerets et de Mauverney. De plus, les élèves de tous les établissements ont reçu une pomme lors de la récréation.

Les élèves de 7ème HarmoS ont reçu un podomètre permettant de compter les pas ou mètres effectués.

Une patrouilleuse scolaire et l'agente de sécurité publique de la ville ont visité toutes les classes de 1ère et 2ème années HarmoS afin de pouvoir présenter le rôle des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires.

D'autre part, les agents de la sécurité publique ont été présents tout au long de la semaine devant les établissements scolaires afin de sensibiliser les usagers et parents, en distribuant des petits flyers du type « carton » invitant à la réflexion sur le mode de déplacement pour se rendre à l'école.

Conjointement, pour les élèves des deux établissements et pour la population, un contrôle gratuit des cycles a été mis sur pied devant le collège de Grand-Champ, le jeudi 18 septembre en fin d'après-midi. A cette occasion, un mécanicien 2 roues a vérifié de nombreux vélos. D'autres activités plus spécifiques ont été proposées à savoir :

Mardi 16 septembre

Une promotion des vélos en libre-service «PubliBike » a été menée à la Gare de Gland afin de mieux faire connaître ce mode de déplacement à vélo et les 5 stations implantées sur le territoire communal. A cette occasion, les personnes intéressées avaient la possibilité de gagner des cartes journalières ou des abonnements pour utiliser ces vélos.

Mercredi 17 septembre

Une initiation gratuite au Walking ou au Nordic Walking a été offerte, au départ du centre sportif En Bord, par des moniteurs de l'association « Allez Hop Romandie ». Près de 30 personnes ont répondu à cette invitation.

Des cours de vélo pour les jeunes cyclistes ont été mis sur pied avec le soutien des moniteurs « Pro Vélo ». A cette occasion les jeunes de 10-12 ans avaient la possibilité de rouler en ville en étant encadrés par 2 moniteurs. Pour les plus jeunes, outre le rappel des règles de circulation, ils avaient la possibilité de faire un type de gymkhana avec leur vélo.

Samedi 20 septembre

Il s'est tenu le premier comptoir de la mobilité. Organisé par le groupe des Verts de Gland, ce comptoir a réuni divers stands, dont un tenu par le service de la population, afin de donner des informations sur les cartes journalières CFF, le concept de covoiture Mobility, le TUG et bus des lignes régionales ou encore sur les vélos en libre-service.

La roue de la chance de « PubliBike » était présente le matin afin de permettre aux visiteurs de concourir et ainsi gagner des cartes journalières. L'après-midi, le bus hybride du TUG, était exposé sur la place de la Gare et un représentant de CarPostal distribuait horaires et chocolats aux visiteurs.



Finances Santé Sports Domaines

SERVICE DES FINANCES

L'activité du service des finances comprend principalement la gestion de la comptabilité et des finances de la commune.

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- établissement du budget, en collaboration avec la municipalité et les autres services de l'administration
- saisies et paiements des factures fournisseurs
- facturation de taxes et prestations diverses
- suivi du contentieux
- gestion des salaires
- suivi des emprunts
- gestion de la trésorerie

De plus, le service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- plate-forme administrative et financière du service psychopédagogique
- plate-forme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

SANTÉ



Vivre ensemble à Gland

Association VIVAG

L'année 2014 est celle de l'autonomisation du Quartier Solidaire de la ville de Gland. Ainsi, le passage de témoin entre Pro Senectute et l'Association VIVAG a été réalisé le 24 mars dans le cadre du 8ème Forum.

Le 30 avril, avant un forum ouvert à toute la population, l'Association VIVAG, constituée en 2013, a vécu sa première assemblée générale en étant pleinement autonome.

Lors du Forum régional des communes organisé le 7 mai à Gland par le Département de la santé et de l'action sociale et les deux associations de communes (UCV et AdCV), les acteurs du « Quartier solidaire » de Gland, fréquemment cité en exemple, ont présenté leur expérience. Ces rencontres sont l'occasion de valoriser des actions locales déjà réalisées ou en cours de réalisation visant l'intégration sociale et la qualité de vie des seniors.

Le 4 juin la télévision suisse romande (TSR) est venue enregistrer l'émission 36.9 « Vieillir en ville » au collège de Grand-Champ pour la diffuser le 22 octobre. Cette émission a présenté la réalisation du « Quartier Solidaire »

glandois comme étant l'exemple le plus abouti de ce concept qui a donné naissance à l'Association VIVAG. Elle s'est poursuivie par un débat en complément des thèmes abordés dans les reportages. Notons parmi les intervenants :

M. Pierre-Yves Maillard, ministre vaudois de la santé, Marie Da Roxa, directrice générale de l'IMAD GE (Institution genevoise de maintien à domicile), Hermann-Michel Hagmann, démographe et professeur honoraire à l'Université de Genève, Catherine Labouchère, ancienne conseillère communale, initiatrice du projet VIVAG, Cornelia Hummel, Dr en sociologie, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, Tristan Gratier, directeur de Pro Senectute Vaud, Docteur Philippe Schaller, co-fondateur de Cité Générations.

A noter également deux manifestations devenues traditionnelles: la « Fête des Grands-Parents » (26 mars) et « Le Printemps des Seniors » (14 juin). Ces deux rendez-vous remportent toujours un grand succès.

Les multiples activités déployées par VIVAG, tant culturelles, sportives ou tout simplement conviviales peuvent être consultées sur le site : www.vivag.ch

SPORT

Mérites sportifs 2014 de la Ville de Gland

Le Mérite sportif de la Ville de Gland était jusqu'ici attribué chaque année par un jury de 5 membres nommés par la municipalité. Pour cette année 2014, un 6ème membre a été intégré au jury : il s'agit d'un représentant de la rédaction sportive du quotidien de La Côte, journal partenaire de l'évènement. Rappelons que les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège dans notre ville.

Le jury, désigné pour la durée de la législature se compose comme suit :

- M. Daniel Collaud municipal
- M. Thierry Genoud municipal
- M. Christophe Bachofen président de l'USLG
- M. Michel Girardet ancien sportif d'élite
- M. Dominique Gaiani secrétaire municipal
- M. Florian Sägesser Journaliste

Délibérant dans sa séance du 3 février 2015, le jury a attribué les prix suivants :



Mérite individuel féminin : Tennis de table – Luan Levêque, 1ère du TOP8 qui consacre les 8 meilleures joueuses suisses U11 ; médaille d'or en double mixte U11 des championnats suisses jeunesse



Mérite individuel masculin : Tennis de table – Yanick Taffé, 3ème du TOP 8 dans la catégorie U15 qui consacre les 8 meilleurs joueurs suisses ; médaille d'or en double hommes aux championnats suisses jeunesse



Mérite par équipe : Football – FC Gland, Equipe juniors A, champions vaudois et promotion en juniors Inter A et vainqueur de la Coupe vaudoise de la catégorie



Mérite du dévouement dans le milieu sportif : Claude-Alain Zehnder, vice-président et caissier de la Sté de tir Gland « Le Chêne ». Un demi-siècle d'engagement et de bénévolat de la part de cet ancien champion vaudois de tir, dont notamment 27 ans de présidence des matcheurs du district de Nyon.

Patinoire mobile

Du 22 novembre 2013 au 2 mars 2014 et pour sa quatrième saison, une surface de glace agrandie à 525 m² a été mise à la disposition du public, des écoles et du HC Gland à qui la patinoire est réservée tous les lundis et jeudis soirs.

D'année en année des améliorations sont apportées aux installations et les horaires sont adaptés afin de convenir au mieux aux besoins des principaux utilisateurs de la patinoire. A l'instar des saisons précédentes, la location de la patinoire par les écoles de la région a rencontré un très grand succès. En effet, durant les 11 semaines de périodes scolaires, environ 200 classes de la région ont été accueillies.

A relever également la demande en nette augmentation pour les soirées privées. Il est particulièrement intéressant de constater que de plus en plus d'utilisateurs de la patinoire ont acheté leurs propres patins. Depuis l'ouverture de la patinoire en automne 2010, nous constatons que chaque hiver les locations ont tendance à diminuer compte tenu du fait que la plupart des patineurs viennent maintenant avec leurs propres patins.

Ainsi, nous pouvons l'affirmer : la mise à disposition d'une patinoire a grandement contribué à populariser la pratique du patinage et même du hockey sur glace à Gland et dans sa proche région. L'ambiance familiale, populaire et sans aucune contrainte de consommation de cette patinoire contribue certainement aussi à cet engouement.

Fête communale du sport

Le 8 mai et pour la première fois, la ville de Gland a participé au Duel intercommunal « La Suisse bouge » contre sa voisine de Nyon. Cette manifestation nationale, soutenue par l'Office fédéral du sport, s'est déroulée au centre sportif En Bord et a enregistré la participation de 163 personnes à Gland et 210 à Nyon. Cette dernière a remporté ce 1er duel par 364 heures (d'activité physique) contre 291 pour Gland.

Rappelons que l'objectif de cette fête du sport n'est pas la performance sportive, mais d'inciter le plus grand nombre de personne possible, tous âges confondus, à bouger et surtout leur donner l'envie de pratiquer une activité physique pour leur santé et leur bien-être.



DOMAINES

Patrimoine communal

En 2014, le patrimoine communal a évolué comme suit:

Achat d'une fraction de la parcelle n° 436 d'une surface de 6'023 m² auprès des Chemins de Fer Fédéraux Suisse CFF sise au lieu-dit « En Vertelin » pour un montant de CHF 1'716'555.--.

Extension du droit de superficie existant de la part de la commune de Gland sur les parcelles n°1548 et 1549 au lieu-dit « En Bord » d'une surface complémentaire de 2'271 m² en faveur du Tennis Club de Gland pour une durée de 30 ans.

Jardins familiaux

Une association gère les 150 jardins cultivés par les familles glandoises.



Bâtiments - Urbanisme

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

13	permis pour construction de villas et immeubles locatifs représentant un total de 79 appartements;
3	permis pour construction d'un centre de tri de déchets de chantier avec halle industrielle, balance et local de pesage, d'un bâtiment pour le compacteur de déchets ménagers et bureaux, de surfaces commerciales, d'une fabrique de colle de carrelage et locaux administratifs et d'une piscine couverte;
2	permis pour pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques;
23	permis pour l'installation de nouvelles stations de téléphonie mobile, rénovations, transformations, agrandissements, démolitions, création d'un couvert pour les vélos, aménagement d'un restaurant et d'une pharmacie, bureaux, affectation d'un atelier mécanique auto avec local de stockage, aménagements extérieurs, piscines;

soit 41 permis délivrés en 2014.

Consultations publiques et autorisations municipales

50 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants :

26	autorisations pour réservoir de gaz combustible, aménagements extérieurs, réfection de façades, transformations intérieures et extérieures;
18	autorisations pour vérandas non chauffées, pavillons en bois, cabanes de jardin, abri de sécurité pour piscine, couverts, portails, serre et petite cantine provisoire;
6	autorisations pour capteurs solaires thermiques et photovoltaïques.

Commission de salubrité

Le départ à la retraite d'Alain Moser au printemps 2014 a occasionné son remplacement par José Sanchez.

Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2014, la composition de la commission est la suivante :

Membres :

- M. Thierry Genoud, municipal
- M. Alexandre Molleyres
- M. Nicolas Dürig, service des eaux
- M. José Sanchez

Cette commission s'est réunie à 18 reprises. Elle a effectué 27 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 25 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

13	permis pour villas et immeubles locatifs, représentant un total de 278 logements;
2	constructions d'un bâtiment commercial, café, restaurant, épicerie, kiosque, garage avec atelier, showroom;
3	permis pour pose de panneaux solaires photovoltaïques;
7	permis pour atelier mécanique auto, local et hangar de stockage, bureau, UAPE et structure Pause déj., piscine non chauffée, démolition, rénovation, agrandissement, aménagements intérieurs et extérieurs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats

Complexe de Grand-Champ

- réparations diverses des installations techniques (chauffage / ventilation / climatisation);
- remplacement du câble et du treuil de l'ascenseur du complexe;
- pose d'une boîte pour le retour des livres de la bibliothèque;
- remise en état annuelle du mobilier scolaire;
- remplacement des stores endommagés;
- achat de 30 tables à dessin et de 18 bureaux.

Collège des Tuillières

- nettoyage des vitres inaccessibles.

Collège des Perrerets

- nettoyage des vitres inaccessibles;
- renouvellement du mobilier scolaire.

Collèges de Mauverney A & B

- renouvellement du mobilier scolaire;
- réfection du parquet des salles B14 et B24;
- remplacement du carrelage, des faux-plafonds et des luminaires du vestiaire «garçons» de la salle de gymnastique (Mauverney A).

Bâtiment administratif

- réparation de l'horloge;
- réfection et mise à jour de la signalétique intérieure.

Centre communal de Montoly

- aménagement du local du service communal de la population (SPOP - nouvelle halle de Montoly);
- réalisation d'un système d'éclairage extérieur sur les murs de la caserne des pompiers;
- installation d'une cuisine équipée dans les locaux du «CRL» avec une participation financière du centre de rencontres et de loisirs ;

Divers

- réfection des colonnes d'eau pluviale du temple;
- réfection des peintures et de la moquette de l'abri de protection civile situé sous le temple;
- réfection des deux premières volées de l'escalier du clocher;
- formation des concierges à l'utilisation de la nacelle;
- remplacement de la centrale téléphonique de l'hôtel-restaurant «La Falaise».

Constructions neuves et rénovation lourde

Bâtiments scolaires - Réorganisation des établissements scolaires en lien avec l'harmonisation cantonale (HarmoS)

Ces dernières années, la législation applicable en matière de scolarité obligatoire dans le canton de Vaud a subi de nombreux changements essentiels pour l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires. En adhérant au concordat HarmoS, les cantons se sont engagés à harmoniser les structures et les objectifs de la scolarité obligatoire.

D'autre part, la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a aussi amené de nombreux changements dans l'organisation scolaire.

Afin de respecter la nouvelle répartition des degrés d'enseignement, un préavis municipal a été présenté au conseil communal qui l'a validé et accepté le 13 février 2014. D'un montant total de 680'000 francs, le projet a principalement consisté à réaliser les travaux suivants :

Collège des Perrerets :

- réaménagement des locaux destinés à la direction et au secrétariat ;
- réaffectation des salles de sciences, atelier bois et atelier métal en salles de classes ou de conférence.



Collège de Mauverney A :

- création d'un bureau «doyenne» et d'un bureau «médiateur».

Collège des Tuillières :

- installation d'une table de ping-pong dans la cour du collège ;
- création d'une infirmerie ;
- remplacement des écrans d'information.



Collège de Grand-Champ :

- achat et pose de 250 casiers ;
- achat de 55 tables à dessin ;
- remplacement des écrans d'information.

Piscine couverte de Montoly

Conformément à la planification du projet, les premiers appels d'offres pour les travaux principaux de construction de la piscine de Montoly ont été lancés au printemps 2014.

L'analyse des soumissions rentrées a permis de chiffrer définitivement le coût de construction de l'objet à 17'735'760 francs.



Pour rappel, la version finale de la piscine comprend :

- un bassin principal, longueur 25 mètres, largeur 16 mètres, 6 lignes d'eau de nage, profondeur de 1.40 mètre à 2.00 mètres ;
- un bassin d'apprentissage, longueur 12.50 mètres, largeur 5.50 mètres, profondeur de 0.60 à 1.10 mètre ;
- des vestiaires (hommes et femmes) individuels et groupes offrant un total de 216 casiers ;
- des locaux techniques et de services ;
- une terrasse extérieure d'une surface totale de 680 m² incluant des jeux d'eau pour les enfants ;
- un restaurant / snack (40 places intérieures et 40 places extérieures), équipé d'une cuisine permettant la production sur place ;
- des aménagements extérieurs comprenant des places de stationnement (49 places) ainsi qu'une zone de détente engazonnée et équipée de quelques jeux (table de ping-pong, mini toboggan, balançoires sur ressort).

Le préavis n° 72 pour le crédit de construction a donc été présenté au conseil communal le 11 septembre 2014. Celui-ci est accepté par le législatif le 9 octobre.

Cette décision fait l'objet d'un référendum en matière communale « Halte au surendettement, NON à ce projet de Piscine ».

Rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques des Perreretts

Le préavis n° 59 relatif à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B et C a été présenté, en première lecture, au conseil communal le 20 mars 2014.

Acceptés et validés lors de la séance du 1er mai 2014, les travaux d'un montant de 6'168'000 francs ont débuté le 26 mai 2014.

Tenant compte de l'exploitation du collège et des impératifs inhérents à une structure scolaire en exploitation, le chantier a démarré par la transformation des blocs A et C.

Cette rénovation lourde a consisté entre autres à :

- l'assainissement énergétique de l'enveloppe pour les façades et les toitures (blocs A et C) ;
- la rénovation de 8 salles de classes (bloc A) ;
- la création de 2 nouvelles classes, d'une salle de conférence et d'un bureau des doyennes (bloc C) ;
- la rénovation d'une salle de musique (bloc C) ;
- la réalisation d'un ascenseur (bloc A) ;
- la rénovation de la salle des sociétés (sous-sol du bloc B) ;
- la modernisation des équipements techniques (blocs A et C).



Dans la continuité des travaux exécutés en 2014, la rénovation du bloc B se déroulera d'avril à octobre 2015.

Construction d'une UAPE sur le site du centre scolaire des Perreretts

Accepté par le conseil communal lors de sa séance du 11 septembre 2014, la construction de la future UAPE des Perreretts débutera en avril 2015.

Cette nouvelle construction sera composée :

- d'un rez-de-chaussée intégrant la Pause-Déj ;
- d'un 1^{er} niveau accueillant une UAPE qui sera gérée par la Fondation «La Ruche» ;
- d'un 2^e niveau comportant 3 salles de classes et 2 salles d'appui à l'Établissement Primaire.

Le coût de ce bâtiment s'élèvera à 5'209'920 francs. Il devra ouvrir ses portes en août 2015.

À l'instar de la structure construite en 2013 à Mauverney, les travaux seront exécutés par l'entreprise DM Bau en collaboration avec le service bâtiments et urbanisme.

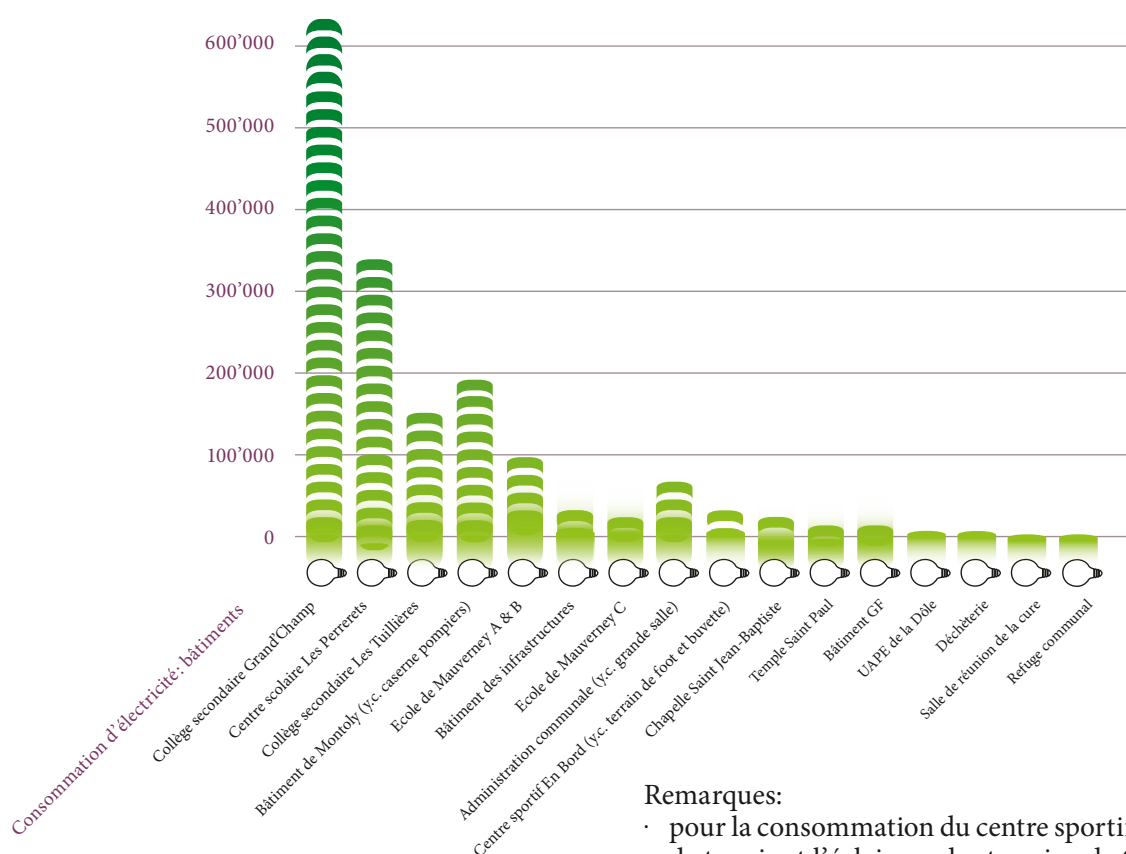


CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommations d'électricité et coûts

Bâtiments

Consommation d'électricité 2014				
Bâtiments				
Collège secondaire Grand'Champ	kWh	620'340	fr.	139'432
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	339'068	fr.	80'726
Collège secondaire Les Tuillières	kWh	148'624	fr.	35'475
Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers)	kWh	196'293	fr.	21'839
Ecole de Mauverney A & B	kWh	98'668	fr.	13'495
Bâtiment des infrastructures	kWh	39'765	fr.	11'674
UAPE Mauverney C	kWh	15'213	fr.	2'244
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	67'820	fr.	9'067
Centre sportif En Bord (y.c. terrain de foot et buvette)	kWh	38'817	fr.	7'741
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	26'583	fr.	3'252
Temple Saint Paul	kWh	13'924	fr.	2'006
Bâtiment GF	kWh	14'309	fr.	2'865
UAPE de la Dôle	kWh	5'844	fr.	836
Déchèterie	kWh	5'528	fr.	1'457
Salle de réunion de la cure	kWh	1'954	fr.	269
Refuge communal	kWh	1'736	fr.	151
Totaux	kWh	1'634'486	fr.	332'529



Remarques:

- pour la consommation du centre sportif «En Bord», la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris;
- Depuis 2009, la ville se fournit en électricité «Hydric» (100% hydraulique).

Centre sportif et réservoirs

Eclairage terrains de sports

Terrains de sports du C.S. «Les Perrerets»	kWh	3'597	fr.	962.65
Place de fêtes du C.S. "Les Perrerets"	kWh	4'555	fr.	1'251.25
Totaux	kWh	8'152	fr.	2'213.90

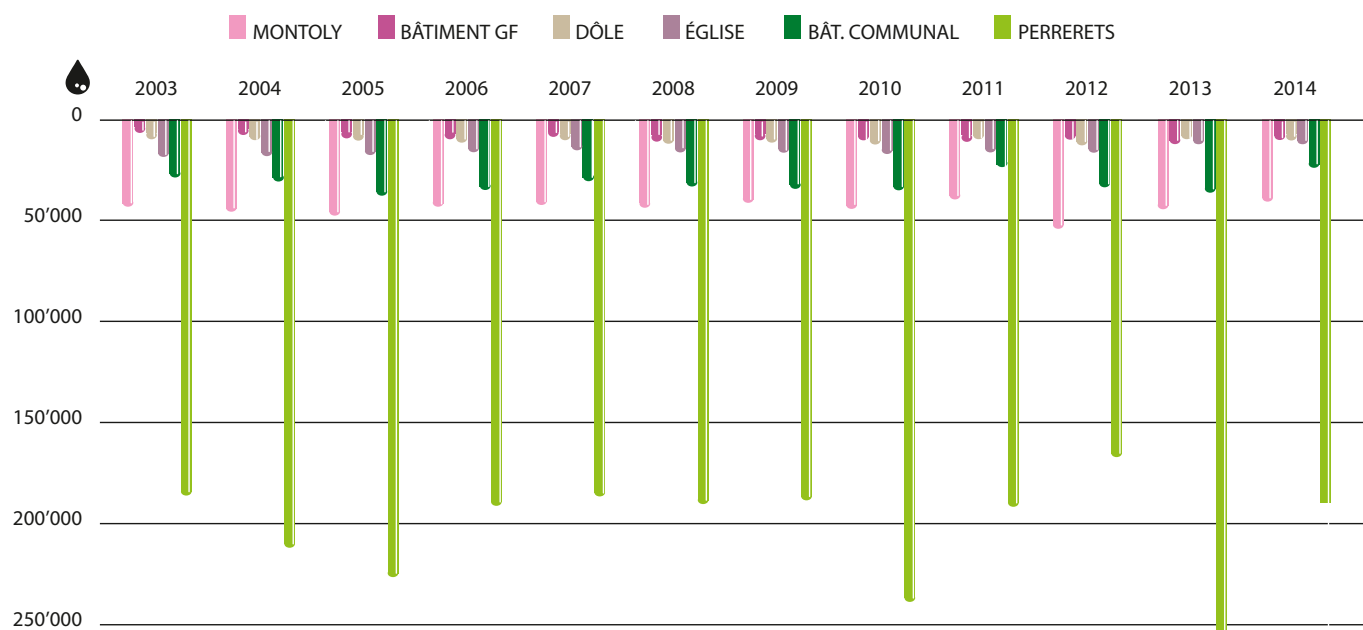
Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	2'947	fr.	756.35
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	1'442	fr.	458.65
Stations de pompage des eaux usées	kWh	7'800	fr.	1'921.95
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	4'577	fr.	1'097.20
Totaux	kWh	16'766	fr.	4'234.15
Total de la consommation électrique	kWh	24'918	fr.	6'448.05

Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres

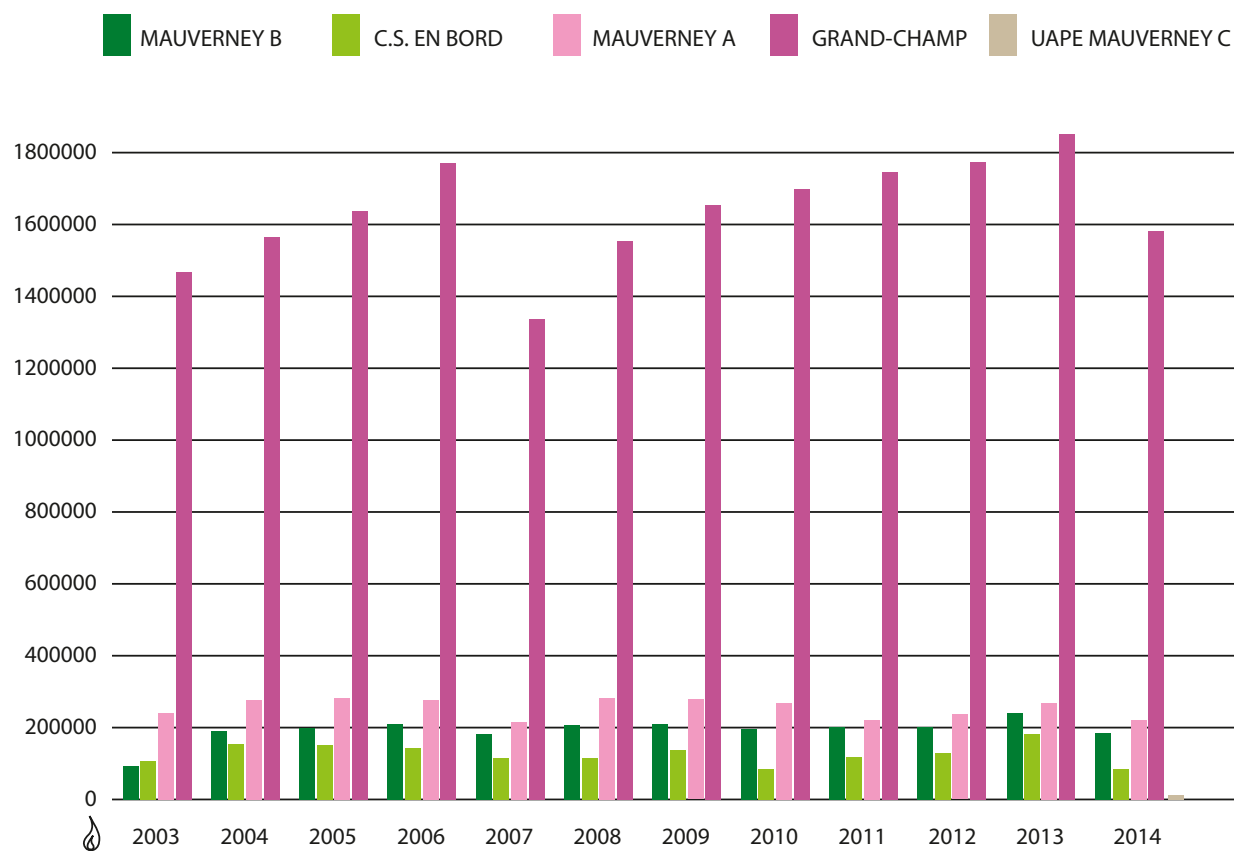
Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres

Années	Moyenne hivernale (°C)	Perrerets	Bâtiment communal	Eglise	Dôle	Bâtiment «GF»	Montoly	TOTAL
2003	5.5	186'853	27'114	16'595	7'515	4'854	39'999	282'930
2004	5.6	208'037	27'387	15'388	8'679	4'908	42'559	306'958
2005	5.3	222'389	31'980	16'816	7'525	5'545	43'864	328'119
2006	6	188'806	29'036	14'704	10'902	6'106	40'534	290'088
2007	6.9	181'490	27'007	13'632	7'489	5'630	39'032	274'280
2008	6.2	185'379	28'277	15'505	8'832	6'571	39'966	284'530
2009	6.2	184'007	28'411	15'893	8'675	6'307	38'230	281'523
2010	6.2	235'259	29'105	16'387	9'070	7'136	40'138	337'095
2011	6.2	184'290	24'585	17'960	8'036	6'715	34'993	276'579
2012	6.2	168'188	28'832	14'264	10'607	6'805	57'147	285'843
2013	6	254'201	29'611	11'623	8'006	8'886	40'174	352'501
2014	6	183'951	23'307	11'701	6'550	6'962	37'242	269'713



Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh							
Années	Moyenne hivernale (°C)	Mauverney B	C.S. en Bord	Mauverney A	Grand-Champ	UAPE MAUVERNEY C	TOTAL
2003	5.5	194'107	106'249	240'859	1'467'892	-	2'009'107
2004	5.6	189'393	154'809	275'496	1'565'149	-	2'184'847
2005	5.3	199'847	150'802	283'297	1'636'899	-	2'270'845
2006	6	209'064	142'959	275'517	1'771'423	-	2'398'963
2007	6.9	181'423	116'608	216'167	1'336'903	-	1'851'101
2008	6.2	206'167	114'325	282'747	1'554'206	-	2'157'445
2009	6.2	209'328	137'103	278'202	1'655'527	-	2'280'160
2010	6.2	194'974	85'501	268'044	1'699'909	-	2'248'428
2011	6.2	201'570	118'553	220'606	1'745'917	-	2'286'646
2012	6.2	200'418	130'096	236'398	1'773'903	-	2'340'815
2013	6	226'737	149'185	276'638	1'866'939	-	2'519'499
2014	6	185'906	97'328	219'639	1'579'568	15'213	2'082'441



Comparaisons des consommations et des coûts des installations de chauffage des différents bâtiments en 2014

BATIMENTS	Cube SIA [m3]	Consommation mazout [litres]	Consommation mazout [kWh]	Consommation chauffage à distance [kWh]	Consommation bois [kWh]	Consommation gaz [kWh]	Consommation électricité [kWh]	Consommation totale [kWh]	Consommation par m3 SIA [kWh/ m3]	Coût annuel [Frs]	Coût par m3 SIA [Frs/m3]
Centre scolaire les Perrereys y compris la piscine	54'944	143'951	1'707'259					1'707'259	31.1	178'802	3.25
Administration communale y compris grande salle	11'302	23'307	276'421					276'421	24.5	29'487	2.61
Collège Mauverney A	15'150				219'639			219'639	14.5	31'003	2.05
Collège Mauverney B	12'070				185'906			185'906	15.4	25'115	2.08
Ecole de la Dôle	2'280	6'550	77'683					77'683	34.1	8'309	3.64
Centre sportif En Bord	3'525				97'328			97'328	27.6	9'967	2.83
Temple protestant Saint-Paul	6'949	11'701	138'774					138'774	20.0	15'465	2.23
Chapelle catholique Saint Jean-Baptiste	1'525						26'583	26'583	17.4	3'252	2.13
Collège secondaire de Grand-Champ											
Ecole	37'515					1'579'568		1'579'568	15.1	124'965	1.20
Complexe	62'629										
PSS	4'319										
Bâtiment de Montoly	16'904	37'242	441'690					441'690	26.1	42'201	2.50
Bâtiment ex-GF	3'799	6'962	82'569					82'569	21.7	7'688	2.02
Bâtiment des infrastructures y compris halles	13'583						39'765	39'765	2.9	14'055	1.03
Collège secondaire des Tuillières	37'535			275'193				297'220	7.3	41'279	1.10

* Le prix au m3 chauffé est difficilement comparable car:

- le collège des Perrereys a une piscine chauffée 10 mois par année
 - le centre sportif En Bord a une forte consommation d'eau chaude
- 1 thermie = 1,163 kWh - Pouvoir calorifique du mazout: 11.86 kWh/l

Cité de l'énergie

Après l'étape importante que représente l'obtention du label «Cité de l'énergie» en 2013, la ville de Gland poursuit la mise en œuvre de son programme de politique énergétique.

Pour les 6 chapitres de ce programme, les principales actions en cours sont les suivantes :

Développement territorial

- élaboration du PPA «La Combaz» ;
- étude du passage inférieur sous les voies CFF ;
- révision du plan de quartier «Cité Ouest SA - Aux Tuillières» et études pour la rénovation de la centrale de chauffe ;
- étude de densification du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus».

Bâtiments et équipements

- application du standard bâtiment 2011 pour les nouvelles constructions et les rénovations lourdes des bâtiments communaux ;
- rénovation des blocs A, B et C du centre scolaire des Perrerets (préavis n° 59) ;
- études pour l'assainissement de la chaufferie du complexe de Montoly (un préavis sera présenté au conseil communal en 2015).

Approvisionnement, dépollution

- développement de la valorisation énergétique des déchets.

Mobilité

- études pour l'élaboration d'un plan de mobilité pour l'administration communale ;
- étude du passage inférieur sous les voies CFF.

Organisation interne

- intégration d'un chapitre développement durable dans les préavis municipaux.

Communication, coopération

- organisation de séances de travail et d'échange avec les autres cités de l'énergie ;
- information au public (subventions, actions ponctuelles, energyday, etc).

Commission énergie

Cette commission est composée des membres suivants :

Président :

- M. Thierry Genoud, municipal

Membres :

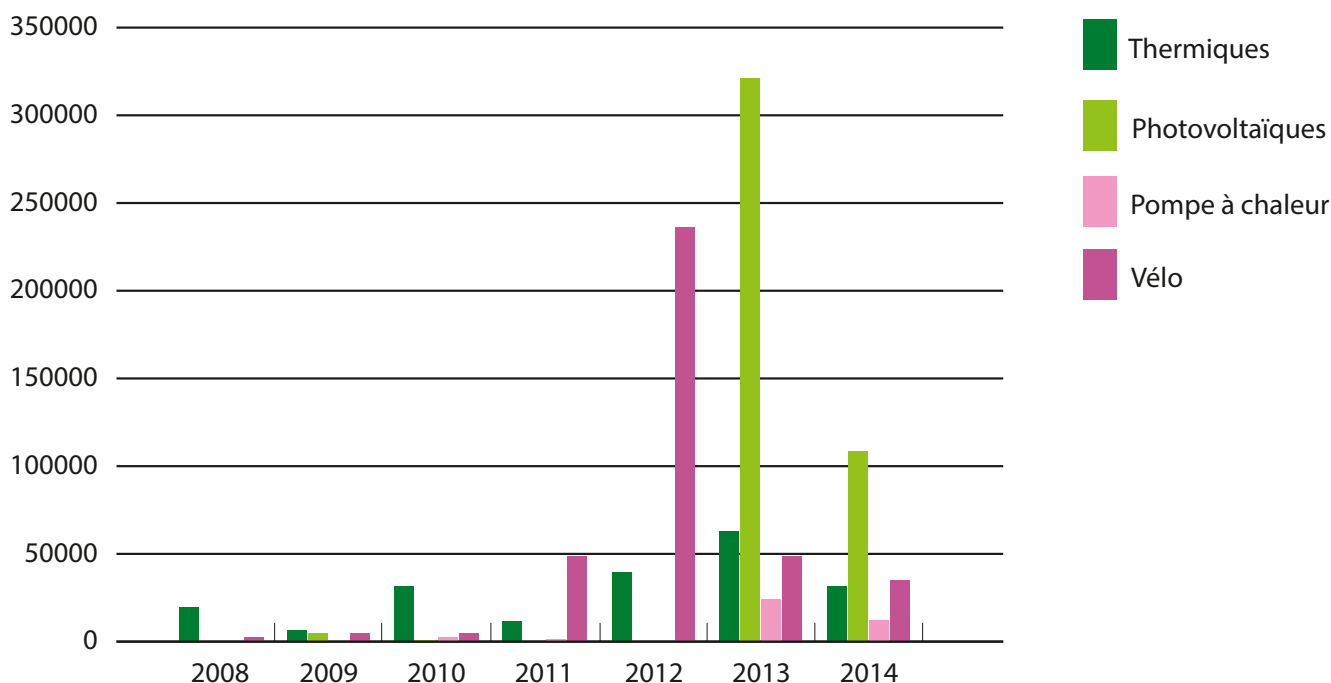
- Mme Line Gilliand, GDG
- M. Jacques Tacheron, PLR
- M. Martial Cosandier, VERTS
- M. Yves Clerc, UDC
- Mme Leïla Dios, déléguée à l'énergie

Elle s'est réunie le 6 février 2014. Lors de cette séance, le plan d'actions 2014-2017 a été communiqué. A travers ce plan, la ville démontre sa volonté de poursuivre les efforts engagés et de continuer à progresser dans le domaine énergétique.

Subventions communales :

L'évolution des subventions communales versées sont portées sur le tableau ci-dessous :

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN FRANCS					
Années	Thermiques	Photovoltaïques	Pompe à chaleur	Vélos	TOTAL
2008	18'900	0	0	600	19'500
2009	10'000	4'500	0	5'400	19'900
2010	27'970	2'500	4'000	5'700	40'170
2011	13'375	0	2'000	48'000	63'375
2012	36'700	0	0	234'105	270'805
2013	64'000	319'060	25'000	47'694	457'767
2014	27'415	107'535	11'500	33'587	180'037



Le 16 juin 2014, la municipalité a dû interrompre le subventionnement de la pose de panneaux solaires, de cellules photovoltaïques et de pompes à chaleur après 5 mois, le budget alloué étant épuisé. Ceci démontre l'intérêt des propriétaires pour le développement durable et les économies d'énergie.

En partenariat avec la SEIC, la ville a subventionné les particuliers glandois demandant la réalisation d'expertises techniques de leurs biens immobiliers à travers les audits «renov'action» et «consom'action». En 2014, la commune a financé de telles études pour un montant total de 950 francs.

La ville de Gland a également fait la promotion d'appareils électroménagers efficaces en offrant à la population une subvention de 300 francs maximum pour l'achat de réfrigérateur, congélateur et lave-vaisselle de classe A++. Pendant la période de cette action flash, à savoir du 1er mars au 31 juillet 2014, ce sont 30 dossiers qui ont été déposés pour une valeur de 8'411 francs.

URBANISME

Plan partiel d'affectation «La Combaz»

Suite à la redéfinition du périmètre du plan partiel d'affectation «La Combaz», le dossier a été transmis fin 2013 au service du développement territorial pour approbation préalable. De nombreuses négociations ont eu lieu avec le service susmentionné durant l'année 2014 en particulier concernant le site IBN 232 «La Ballastière» (Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale). S'agissant de questions complexes, ce n'est qu'en fin d'année 2014 que des solutions ont pu être trouvées et que le dossier a été transmis au service du développement territorial pour ultime contrôle.

Révision du plan directeur communal

Les stratégies de développement à l'horizon 2030 ont été élaborées et le dossier du plan directeur communal a été adapté en fonction des dernières modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et des exigences cantonales. La révision a été présentée à la municipalité fin 2014 et validée. Le document sera transmis au service du développement territorial début 2015 pour examen préalable.

Révision du plan général d'affectation (plan des zones) et du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions

Un premier diagnostic a permis d'orienter la révision du plan général d'affectation. Le plan directeur cantonal (PDCn) imposant aux communes de réexaminer leur plan pour définir s'il est conforme au PDCn, la commune a dû réaliser l'analyse de ses réserves à bâtir afin de déterminer si elles répondent aux besoins des 15 prochaines années. Cette analyse réalisée selon la méthode MADR (méthode cantonale automatique de détermination des réserves) a permis de cerner les enjeux de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire pour la commune. Les orientations définies dans le cadre de la révision du PDCom seront retranscrites dans le PGA.

Modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions

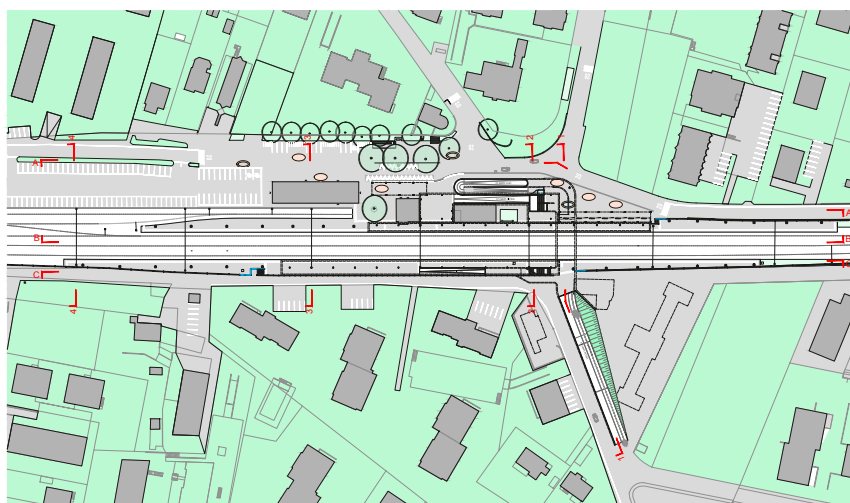
La modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions portant sur les toits plats et sur la zone d'équipements publics a été soumise à l'enquête publique du 25 octobre 2014 au 23 novembre 2014. L'enquête n'a suscité aucune opposition. Le préavis relatif à cette modification partielle sera soumis au conseil communal en début d'année 2015.

Passage inférieur piétons et deux-roues légers sous les voies CFF

En février 2014, le conseil communal a approuvé le préavis n° 56 relatif à l'élaboration du projet de construction du nouveau passage inférieur. La commune de Gland et les CFF, partenaires du projet, ont collaboré avec le bureau mandaté durant l'année 2014 sur l'établissement du dossier de procédure d'approbation des plans (procédure PAP de l'office fédéral des transports). Le projet du passage inférieur et de réaménagement de la gare (rehaussement des quais et accès aux trains) a été transmis à l'OFT en août 2014. Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12 novembre 2014 au 11 décembre 2014. Une séance d'information publique s'est déroulée le 20 novembre à la salle des Colonnes à Grand-Champ.

Projet
Plan situation 1:1000

07



Aménagement du secteur «Gare sud»

Suite à l'étude-test du secteur «Gare Sud» réalisée en 2013, un crédit d'études pour l'élaboration du plan de quartier «Gare Sud» a été accordé par le conseil communal en octobre 2014 (préavis n° 66). Le bureau mandaté travaille actuellement sur l'avant-projet et sa coordination avec le projet de réaménagement de la Gare CFF.

Révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières»

Suite à la demande de plusieurs propriétaires représentés par un mandataire, la municipalité a décidé d'entrer en matière sur la révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières». Plusieurs séances avec les propriétaires, représentants des propriétaires et le mandataire se sont déroulées durant l'année 2014. Ces dernières ont permis d'aboutir à la stabilisation d'un avant-projet répondant à une cohérence d'ensemble.

Révision du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus»

A l'instar du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières», une révision du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus» est en cours. Plusieurs propriétaires, représentés par un mandataire, ont approché la municipalité pour cette révision. Cette dernière a, entre autres, pour objectif une densification du secteur avec la revalorisation du parc intérieur. Différents échanges ont eu lieu entre la municipalité et les mandataires. Un avant-projet a pu être stabilisé en fin d'année 2014.

Coordination Nyon-Gland

Une démarche de coordination des développements des communes du Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), du Schéma directeur Gland-Vich (SDGV) et des communes riveraines a débuté en milieu d'année 2014. La première étape de cette démarche a consisté à établir un état des lieux des différents projets en cours et projetés. Le but de ce projet est d'élaborer une vision partagée et une approche coordonnée et durable du territoire. Il a également comme objectif d'organiser une plateforme d'échange et de discussions. Les premières rencontres du groupe technique et du comité de pilotage se sont déroulées en fin d'année 2014 et se poursuivront en 2015. Cette démarche, pilotée par le conseil régional, est soutenue par un mandataire externe; elle est également suivie par le canton.

Plan partiel d'affectation «Falaise Plage»

Des opportunités de développement en synergie avec le Manoir sont en cours de réflexion pour le développement de la plage communale. Différentes discussions avec le propriétaire de la parcelle et ses mandataires se sont tenues durant l'année 2014.

Infrastructures - Environnement

RÉSEAU ROUTIER

Chemineurs piétonniers et trottoirs

- aménagement d'un trottoir au long de la rue du Borgeaud sur le tronçon compris entre le chemin de la Pique et la route de Luins (135 ml);
- aménagement d'une place publique piétonne au sein du quartier Eikenøtt comprenant des zones de verdure agrémentées de plantations, d'une fontaine, de bancs ainsi qu'une zone réservée au déroulement d'éventuelles manifestations;
- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - traitement des recours;
- établissement d'un projet de construction d'un trottoir au long de la route de Nyon sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et le chemin accédant à la déchèterie communale - examen préalable, enquête publique, appel d'offres;
- aménagement d'un quai de déchargement et d'une zone d'attente sécurisée pour le nouvel arrêt de bus «Domaine Impérial» au long de la route Suisse, ceci dans le cadre de la réorganisation de la ligne régionale de transports publics «Nyon-Prangins-Gland».

Entretien

- remplacement du pont enjambant l'autoroute dans le cadre de l'élargissement et du réaménagement de la route de Luins sur le tronçon compris entre la rue du Borgeaud et la route de l'Etraz;
- réfection du revêtement bitumineux de la rue de la Paix sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et l'avenue du Mt-Blanc (260 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin de la Chavanne sur le tronçon compris entre le n° 8 de cette desserte et la Vy-Creuse (215 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la route des Avouillons sur le tronçon compris entre l'avenue du Mt-Blanc et le chemin de Fontenailles (150 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin des Pommiers sur le tronçon compris entre les n°4 et 10 de cette desserte (140 ml);
- colmatage des fissures existantes le long de plusieurs tronçons de rues (~10'000 ml);
- mise à niveau de couvercles de regards de visite enterrés au chemin de l'Aubépine (4 couvercles);
- 70 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

Etudes

- étude d'un avant-projet pour le réaménagement du vieux-bourg - concept d'aménagement, appel d'offres pour prestations d'ingénieurs civils, avant-projet infrastructures souterraines;
- étude d'aménagement d'un giratoire au carrefour que font la route Suisse et l'avenue du Mt-Blanc - enquête publique, appel d'offres, préavis;
- étude d'un projet pour la réfection de la route de Nyon sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et le chemin accédant à la déchèterie communale - examen préalable, enquête publique, appel d'offres (225 ml);
- expertise de l'allée du Communet sur le tronçon compris entre les n°1 et 5 de cette desserte afin de déterminer les mesures de réfection à mettre en œuvre;
- étude d'un projet pour la mise en place d'une zone 30 dans les quartiers se trouvant au sud de la Ville.

Déneigement

Durant la période hivernale 2014, notre personnel de la voirie communale n'a pas été sollicité de manière exceptionnelle pour les travaux de déneigement. Les collaborateurs de la voirie ont consacré 8 heures «normales» et 97 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. De plus, la plupart des interventions a été concentrée durant la période des fêtes de fin d'année entre les 27 et 31 décembre. Sur l'année, ce sont 11 tonnes de sel qui ont été répandues.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extension

Le parc d'éclairage public n'a pas subi d'extension durant l'année 2014. Son développement s'est réduit à quelques réalisations ponctuelles en fonction du développement de la ville.

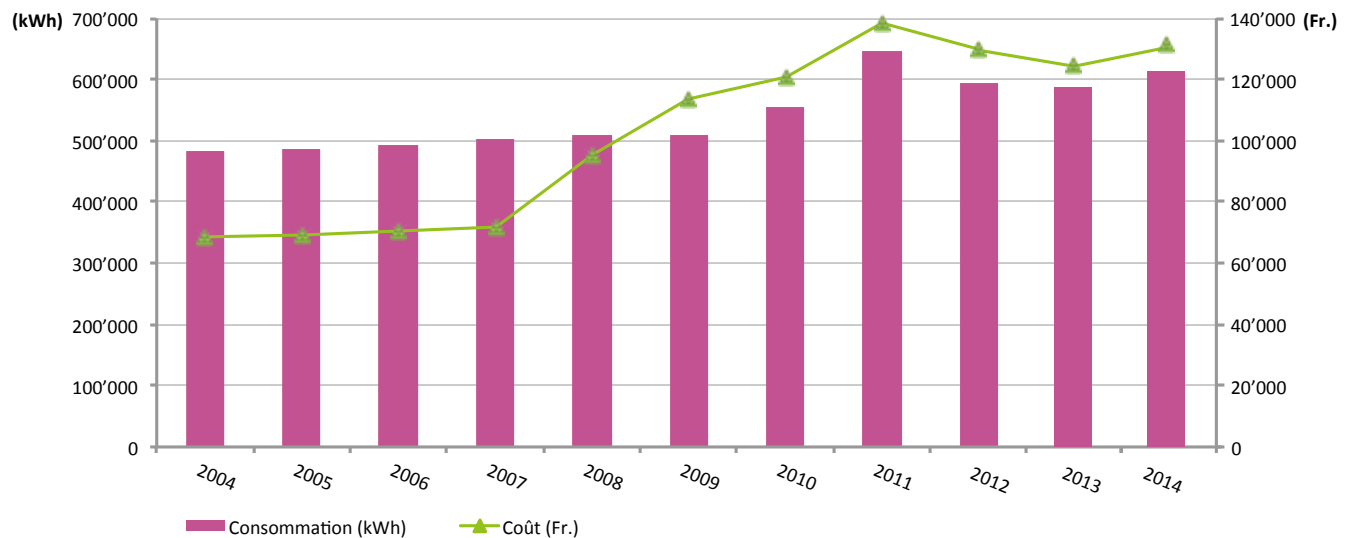
En outre, les études d'amélioration de notre réseau d'éclairage public, menées conjointement avec la SEIC, arrivent à leur terme. Une priorisation du remplacement des lampes à vapeurs de mercure sera nécessaire. La technologie de remplacement et les coûts de cet assainissement seront chiffrés en 2015.

Entretien

En 2014, nous avons procédé aux actions suivantes :

- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant les luminaires défectueux et des tournées mensuelles de vérification des défectuosités;

Consommation et coût annuel



Tarif SEIC



Le tarif de l'électricité a fortement augmenté en 2008 et 2009 pour les raisons suivantes :

- en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh)
- en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label «Cité de l'énergie».

Entre 2012 et 2013, la SEIC a installé un nouveau système de mesure de la consommation permettant de migrer vers une facturation à «double tarif». Ainsi, une distinction entre la consommation en heure «pleine» et en heure «creuse» est désormais possible. Cette adaptation a l'avantage d'avoir une meilleure transparence de nos coûts, mais ne permet pas d'avoir une baisse significative de nos coûts.

Eclairage de Noël

Aucun investissement important n'a été effectué en 2014. L'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi avec une technologie LED.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Etudes

De nombreux contacts ont été pris avec des architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

Extension et entretien

Le réseau d'assainissement n'a pas fait l'objet de travaux d'extension importants. Des entretiens courants ont été effectués conformément aux années précédentes :

- mise en souterrain de 160 ml d'un collecteur d'eaux claires à ciel ouvert au lieu-dit «Sur le Puits» ;
- contrôle détaillé et systématique par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2014 (27 parcelles) ;
- contrôle détaillé par teintage des raccordements de 12 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE ;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires ;
- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur «Perron - Chavanne - Vy-Creuse» (environ 10'300 ml) ;
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'400 sacs) ;

Rivières et lac

Entretien ponctuel des rives des cours d'eau et des berges du lac suivant les dégâts occasionnés par les crues et les violents orages.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

Approvisionnement

- Etude sur la recherche d'eau au lieu-dit «Villa Prangins» à proximité du Golf du Domaine Impérial : un premier forage de reconnaissance d'une profondeur de 50 mètres a été réalisé en février 2007. Ce forage a confirmé les résultats préliminaires de la reconnaissance géophysique. Par la suite, trois forages de reconnaissance supplémentaires ont été effectués en janvier 2011. Ils ont permis de définir plus précisément le site le plus favorable en termes d'exploitation des eaux souterraines et de prélever des échantillons pour procéder à des analyses de potabilité. L'entrée en vigueur du PEP «Villa Prangins - La Crique», qui donne à la municipalité la possibilité de poursuivre ses investigations dans ce secteur, n'étant pas officielle, seuls les relevés altimétriques du niveau de la nappe ont été poursuivis. Ils permettent d'établir les relations entre le niveau de la nappe, le niveau du lac et le débit de la Promenthouse. La prochaine étape, consistant à effectuer une tomographie électrique afin de caractériser plus précisément le volume de la nappe, sera entreprise dès que le PEP sera validé.
- Etude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'entente intercommunale SABOIS : Suite au préavis accepté en décembre 2005, des essais de pompage se sont déroulés au «Bois-de-Chênes» et à «La Cézille» au cours de l'été 2006. En 2007, les mesures de contrôle se sont poursuivies sur le réseau d'observation mis en place. Les premiers résultats sont favorables. Le rapport final nous a été transmis en 2008. Ce document confirme les conclusions émises suite aux essais précédents et précise que «cette zone correspond à une ressource en eau

d'intérêt régional, d'une eau de qualité ne nécessitant aucun traitement pour être distribuée comme eau de boisson, sans nuisance pour l'environnement, avec de faibles consommations énergétiques et permettant de soulager les prélèvements dans les ruisseaux». Avant de déposer une nouvelle demande de concession auprès des autorités cantonales compétentes, les communes environnantes ont été sollicitées afin de connaître leurs besoins futurs en eau, ceci dans le but de pouvoir légitimer le développement de nouvelles ressources par un besoin régional.

Les résultats de cette concertation nous incitent à procéder à une demande de concession en deux temps. Dans une première phase, nos efforts s'orienteront sur le site de «La Cézille» tout en maintenant toutefois pour nos successeurs la possibilité ultérieure d'utiliser la nappe profonde du «Bois-de-Chênes».

Un dossier technique et un avant-projet des travaux à réaliser ont été établis, puis une large concertation a été organisée en 2012 auprès des divers acteurs concernés par ce dossier. Les représentants de la SABOIS et leurs mandataires ont en effet rencontré les services cantonaux, les propriétaires fonciers, les associations de protection de l'environnement et du «Bois-de-Chênes» pour leur présenter ce projet avant le dépôt de la demande de concession. Les négociations réalisées n'ont pas permis de trouver un terrain d'entente avec les propriétaires de certaines parcelles. Actuellement, un dossier pour une procédure juridique d'expropriation est étudié.

- Interconnexion régionale: contacts en cours avec le SIAEP (Service intercommunal d'alimentation en eau potable de Coinsins-Duillier) pour créer une nouvelle interconnexion entre nos réseaux respectifs. Cette liaison permettrait d'une part, de sécuriser la distribution d'eau du SIAEP en raccordant la conduite d'eau potable du «Montant» à l'un de leur réservoir dont le réaménagement est actuellement à l'étude. D'autre part, ce raccordement permettrait également de faire profiter la commune de Gland des excédents dont le SIAEP dispose.

Entretien

- remplacement de la conduite d'eau longeant l'avenue du Mt-Blanc sur le tronçon compris entre la route de Begnins et la rue du Midi en parallèle de travaux entrepris par le service du gaz - avant-projet, demande d'autorisation, appel d'offres, préavis, exécution (640 ml) ;
- remplacement de la conduite d'eau reliant la route de Nyon à la route des Avouillons au lieu-dit «En Vertelin» en parallèle des travaux entrepris par la SEIC - avant-projet, demande d'autorisation, appel d'offres (270 ml) ;
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 3 fuites, immédiatement réparées ;
- interventions d'urgence (7 interventions) et entretien courant sur le réseau communal ;
- mise en pratique permanente de l'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens.

SIDEMO

Dans le cadre du préavis n° 46 relatif à l'adaptation de l'installation de traitement et de télégestion de la station des eaux du Montant présenté et accepté en 2013, différentes mesures ont été mises en œuvre afin d'adapter les équipements aux exigences toujours plus élevées en matière de traitement et de distribution de l'eau.

Ainsi, les améliorations suivantes ont été réalisées de février à décembre 2014 :

- mise en conformité de la chambre de réunion des eaux brutes dans le puits ;
- amélioration de la supervision de la qualité des eaux au cours du traitement ;
- adaptation du processus de coagulation-floculation ;
- reconfiguration du processus de lavage des filtres ;
- rééquipement du processus d'ozonation ;
- mise en place d'un plan de changement du charbon actif ;
- reprise et refonte du processus de télégestion et d'automatisation globale.

La station sous sa nouvelle configuration est opérationnelle depuis fin novembre 2014. Des procédures d'optimisation de l'installation de traitement doivent encore être réalisées.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (2'236 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (1'521 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. La consommation d'eau nécessaire à l'arrosage des terrains du centre sportif «En Bord» en 2014 est légèrement inférieure par rapport à la moyenne pluriannuelle alors qu'elle est stable pour les jardins familiaux.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 46'216 m³ pour l'année 2014. Cette consommation est inférieure à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Toutefois, cette dernière remarque est à mettre en perspective avec les éléments suivants. D'une part, le système de télégestion mis en place en 2012 permet d'optimiser le recours à la SAPAN pour l'approvisionnement en eau potable de la Ville de Gland. A l'opposé, les travaux de modification entrepris à la station de traitement des eaux du «Montant» ont nécessité de solliciter de façon plus importante la SAPAN durant certaines périodes (mai-juin).

Contrôle de qualité

En 2014, nous avons prélevé à 4 reprises 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble des équipements communaux et les avons transmis au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau potable distribuée à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1er mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public). En voici les principales caractéristiques:

Nombre d'habitants approvisionnés:	12'550 (moyenne annuelle)
Qualité hygiénique:	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Qualité chimique:	dureté totale	de	15.2	°F	à	25.6	°F
	nitrate	de	1.2	mg NO ₃ /l	à	6.2	mg NO ₃ /l
	pH	de	7.2		à	8.2	
	sodium	de	0.9	mg Na/l	à	4.5	mg Na/l
	calcium	de	55.0	mg Ca/l	à	81.0	mg Ca/l
	sulfate	de	0.9	mg SO ₄ /l	à	7.5	mg SO ₄ /l
	chlorure	de	1.0	mg Cl/l	à	4.3	mg Cl/l

Origine de l'eau:	95 % de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, trop-plein du Biscou) 5 % de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)
Traitement de l'eau:	eau de source: Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. Montant: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.

Pour votre information, vous retrouverez ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site internet à l'adresse suivante: <http://www.qualitedeleau.ch>

Durant l'année 2014, l'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable peut se résumer de la manière suivante:

STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION D'EAU (m ³)	
Consommation d'eau - abonnés extérieurs	3'752
Consommation d'eau de boisson - Gland	930'044
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	108'128
Consommation d'eau totale	1'041'924

En rapportant cette dernière valeur au nombre moyen d'habitants, nous obtenons la consommation d'eau spécifique par habitant suivante:

$$\text{en 2014} \quad \frac{1'041'924 \text{ m}^3}{12'550 \times 365} = 227 \text{ litres/jour}$$

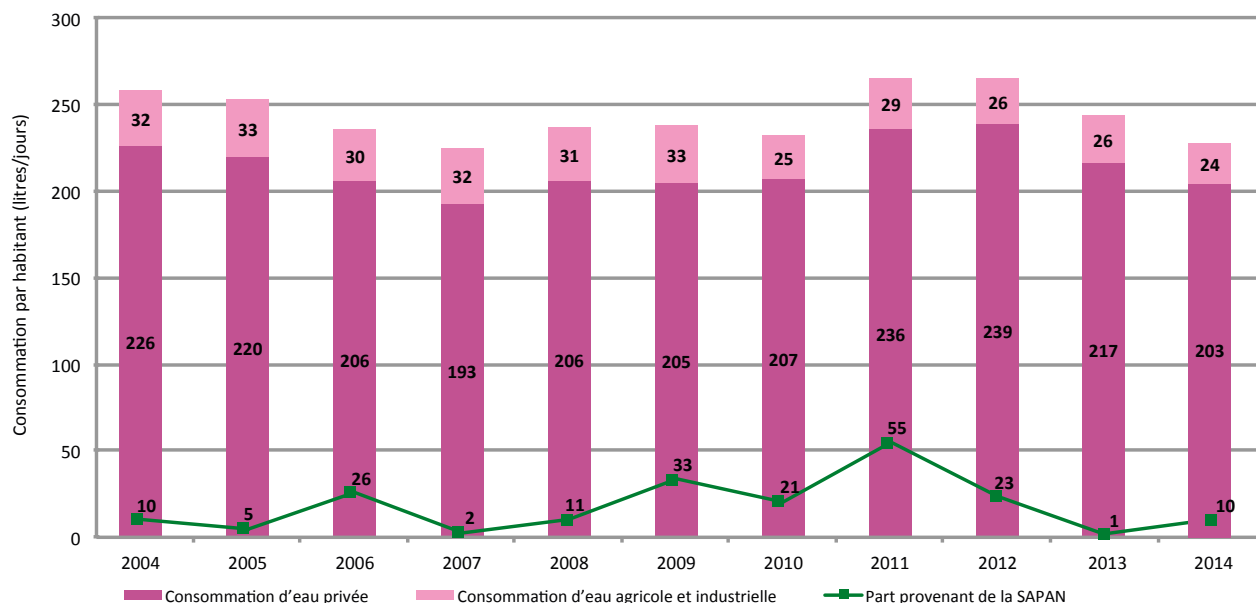
Pour mémoire, cette consommation s'élevait à 243 litres/jour pour l'année 2013.

De manière similaire, en soustrayant l'eau agricole et industrielle ainsi que la consommation des abonnés extérieurs, nous obtenons la valeur suivante pour la consommation spécifique d'eau de boisson par résident glandois :

$$\frac{930'044 \text{ m}^3}{12'550 \times 365} = 203 \text{ litres/jour}$$

A nouveau, pour mémoire, cette consommation s'élevait à 217 litres/jour pour l'année 2013.

Evolution de la consommation d'eau annuelle



Comparativement aux résultats obtenus durant les années précédentes, on constate que la consommation d'eau générale enregistrée en 2014 est moins élevée. En effet, autant la consommation d'eau privée que la consommation d'eau agricole et industrielle sont en recul. Ce bilan s'explique en partie par l'absence de périodes de sécheresse significative qui a contribué à un usage moins important de cette ressource.

A l'opposé, la part provenant de la SAPAN est supérieure par rapport à 2013 mais reste inférieure aux valeurs obtenues durant les années précédentes. Bien que le système de télégestion mis en place en 2012 permette d'optimiser le recours à la SAPAN, les travaux entrepris en 2014 à la station de traitement des eaux du «Montant» ont engendré un approvisionnement complémentaire continu depuis la SAPAN durant la période estivale. Au vu de ces éléments, il est difficile de tirer un bilan précis pour cette consommation.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2014, les collaborateurs du service infrastructures et environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour la faire analyser par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant :

- 9 à la piscine scolaire des Perrerets. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales ;
- 12 à la piscine et au jacuzzi de la clinique de la Lignière ;
- 7 au jacuzzi du fitness Atlantide ;
- 3 à la piscine du chemin des Laureles n° 17 ;
- 3 à la piscine du Domaine des Pins ;
- 3 à la piscine des Résidences « Les Grands-Champs » ;
- 2 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu deux fois la note A (la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité)) ;
- 2 à la future plage communale au lieu-dit «Sous-La-Lignière». L'eau a obtenu deux fois la note A.

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

Forêts communales

- Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois «En Ruyre», à proximité du stand de tir.

Plantations

- Au centre sportif «En Bord», 13 arbres ont été plantés (3 chênes, 2 érables champêtres, 2 alisiers, 2 pins sylvestres, 2 tilleuls, 2 hêtres) afin de remplacer les arbres abattus à la suite de la tempête d'août 2013 ;
- 6 palettes agrémentées de légumes (tomate, concombre, aubergine, haricot) et d'herbes condimentaires (romarin, thym) ont été disposées sur la place de la Gare durant la période estivale offrant ainsi aux citoyens intéressés l'opportunité de se servir ;
- les pots de la zone 30 ont été agrémentés avec un mélange de plantes vivaces et de bulbes permettant un fleurissement tout au long de l'année ;

Feu bactérien

Durant l'été, les collaborateurs des espaces verts ont procédé aux traditionnels contrôles dans les périmètres fixés par le service cantonal et n'ont trouvé aucune plante suspecte dans les secteurs sensibles attribués.

En outre, au début du mois d'octobre, nous avons arraché plusieurs plantes sensibles, principalement des cotonéasters salicifolius qui se trouvaient sur des parcelles privées (repousses de cotonéasters arrachés ou oubliés).

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2014, le cimetière a enregistré 5 inhumations et 21 poses de cendres. D'autre part, 23 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre équipe des espaces verts. Une nouvelle fermeture en granit du jardin du souvenir a été posée.

VÉHICULES ET MACHINES DE VOIRIE & ESPACES VERTS

Nouvelles acquisitions

- remplacement d'une camionnette Piaggio avec pont basculant pour la voirie ;
- achat d'une barre de coupe pour le motoculteur Rapid des espaces verts ;
- achat d'un taille-haie à moteur ;
- achat d'un souffleur à dos.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

- Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, notre groupe voirie réalise également un contrôle régulier des places de jeux qui permet de réparer immédiatement les défauts constatés.
- Pour la 5^e saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sport extérieurs du complexe de Grand-Champ.

DÉCHETS

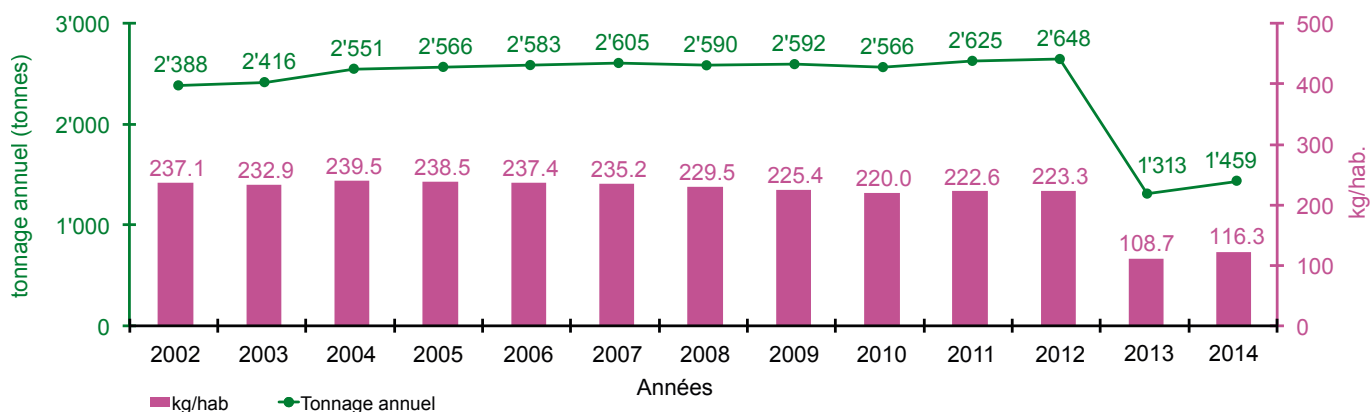
Ordures ménagères

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la participation d'un collaborateur de la voirie communale. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération des Cheneviers à Genève.

En 2014, 1459.08 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 116.3 kg par habitant. Le tonnage par habitant a augmenté d'une façon significative (11.05%). L'effet incitatif du nouveau concept de la taxe au sac introduit en janvier 2013 s'est donc légèrement estompé.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à 473'997 francs, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un collaborateur de la voirie pour la collecte. Ce coût, rapporté à l'habitant, est semblable à celui de 2013 et reste largement inférieur à ceux des années précédant l'introduction du concept de la taxe au sac (39.2 frs/hab. en 2014 contre 87.3 frs/hab. en 2012).

Ordures ménagères



Evolution du tonnage annuel en kg par habitant

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
229 kg/hab.	225 kg/hab.	220 kg/hab.	223 kg/hab.	223 kg/hab.	108.7 kg/hab.	116.3 kg/hab.

Déchets organiques

La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 552.63 tonnes de déchets organiques, soit 44.0 kg/hab. Une augmentation de 10 kg/hab. est constatée par rapport à 2013. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation Ecorecyclage à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à 163'938 francs contre 128'540 francs en 2013. L'augmentation des coûts et du tonnage s'explique essentiellement par le fait que cette prestation est comptabilisée sur 10 mois en 2013 (introduction de la tournée en mars 2013) contre 12 en 2014.

Déchèterie communale et éco-points

Six éco-points sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide et les huiles. Les conteneurs à déchets organiques ménagers ont été supprimés suite à l'introduction de la nouvelle collecte porte-à-porte.

A la déchèterie communale, les déchets récoltés sont les suivants: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite, réservée aux habitants de la Ville, est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

Manifestations publiques

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens 4 «éco-points mobiles». Ces derniers sont à disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public et permettent ainsi d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

Evolution des quantités de déchets récupérés à la déchèterie

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Déchets verts récoltés à la déchèterie	825 t.	800 t.	850 t.	800 t.	900 t.	700 t.
Déchets organiques récoltés aux porte-à-porte (3)					411 t.	553 t.
Déchets encombrants	234 t.	254 t.	279 t.	284 t.	312 t.	306 t.
Plastiques	65 t.	73 t.	71 t.	76 t.	163 t.	164 t.
Papiers, cartons (1)	623 t.	639 t.	657 t.	661 t.	836 t.	819 t.
Bois	258 t.	294 t.	299 t.	287 t.	341 t.	376 t.
Métaux	100 t.	101 t.	104 t.	97 t.	129 t.	144 t.
Cailloux	109 m3	141m3	137 m3	124 m3	137 m3	148 m3
Huiles minérales et végétales	4 t.	5 t.	5 t.	5 t.	4 t.	6 t.
Verre	365 t.	358 t.	352 t.	369 t.	439 t.	433 t.
PET	22 t.	25 t.	25 t.	25 t.	36 t.	34 t.
Appareils (2) électromén. + frigos	44 t.	50 t.	48 t.	52 t.	54 t.	60 t.
TV - appareils électroniques	55 t.	62 t.	66 t.	63 t.	63 t.	59 t.
Déchets spéciaux ménagers	11 t.	11 t.	13 t.	12 t.	12 t.	15 t.
Habits	37 t.	39 t.	53 t.	49 t.	79 t.	85 t.
Capsules à café	6 t.	7 t.	9 t.	8 t.	9 t.	9 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans

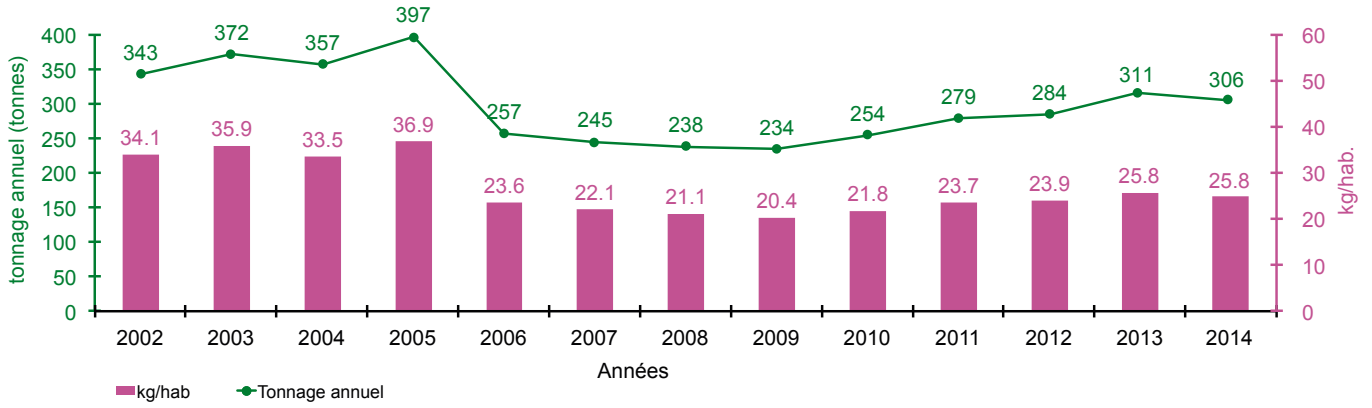
(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013.

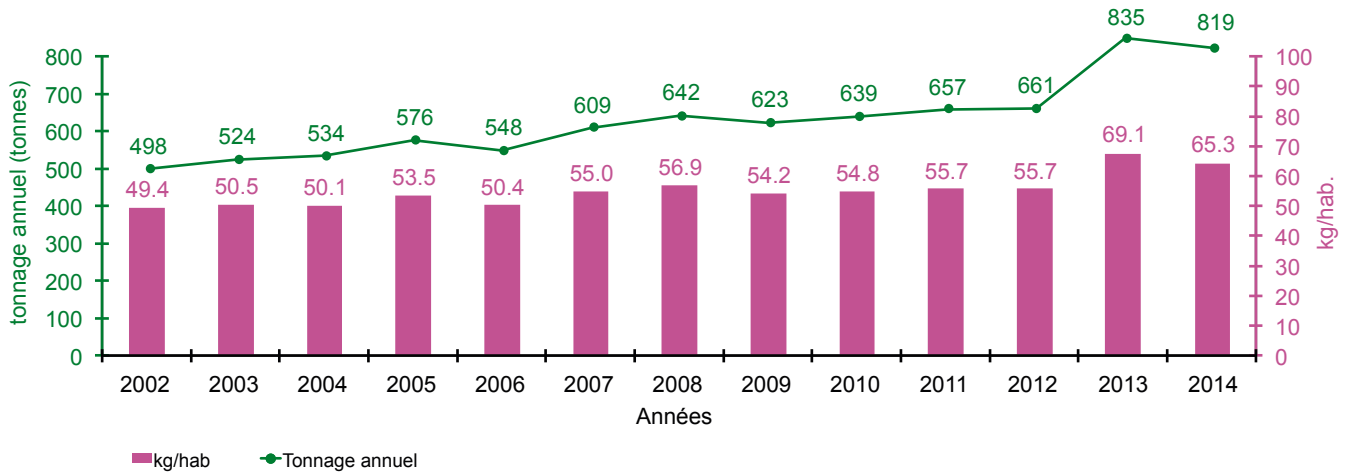
Graphiques

Les graphiques ci-dessous illustrent parfaitement l'amélioration du tri des déchets.

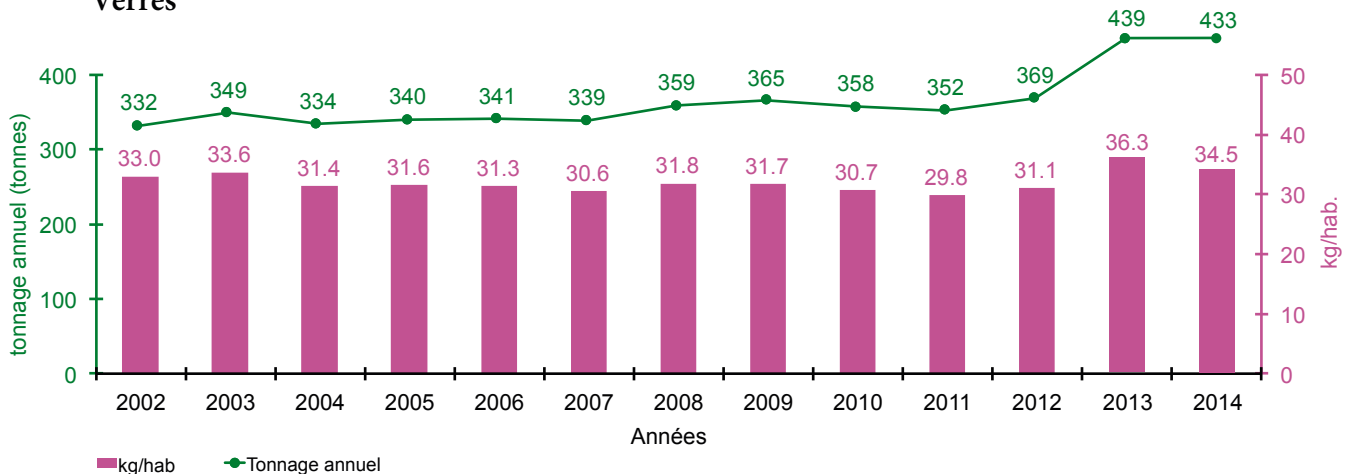
Déchets encombrants

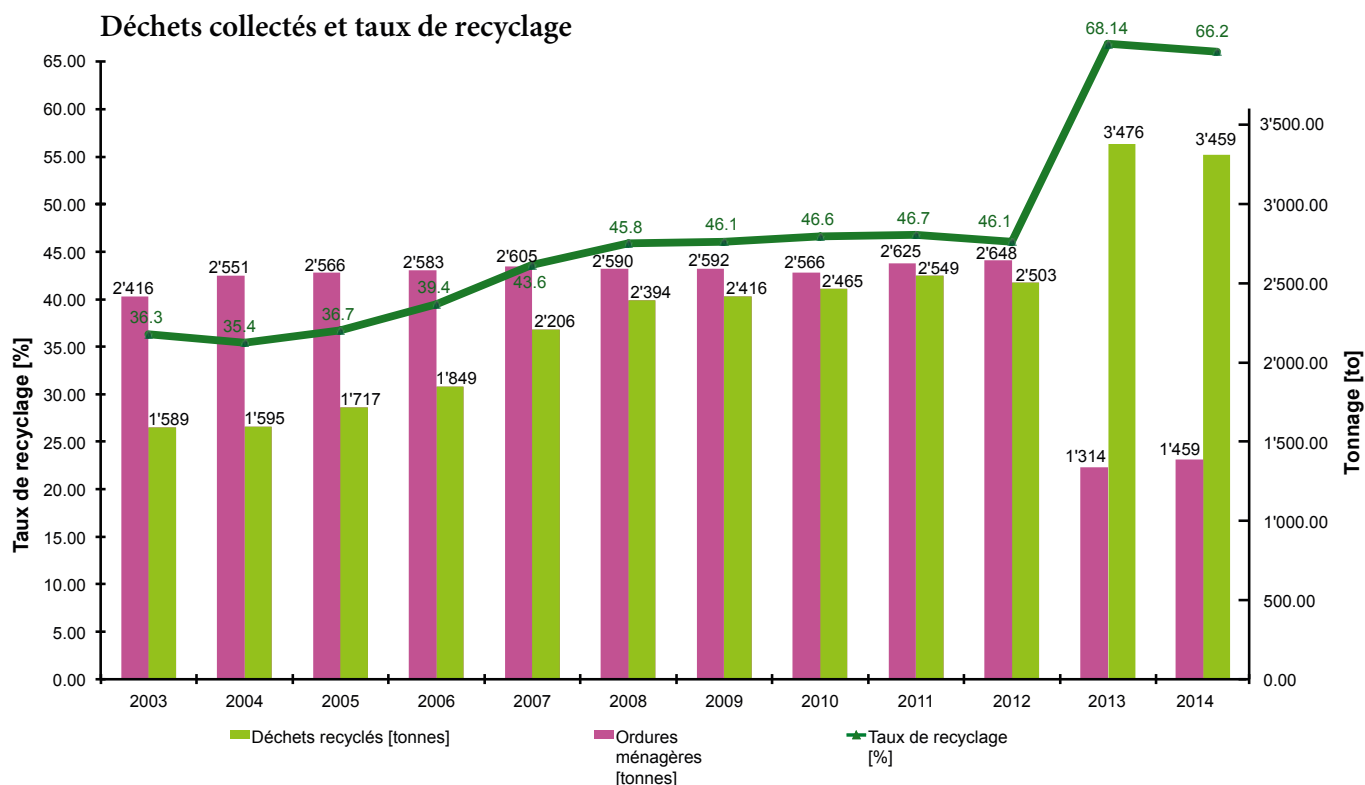


Papiers/Cartons



Verres





Chiffres clés

	2011	2012	2013	2014
Nombre moyen d'habitants :	11'794 hab.	11'862 hab.	12'090 hab.	12'550 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées :	2'625 tonnes	2'648 tonnes	1'314 tonnes	1'459 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	279 tonnes	284 tonnes	312 tonnes	306 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants) :	2'904 tonnes	2'932 tonnes	1'626 tonnes	1'765 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants) :	2'549 tonnes	2'503 tonnes	3'476 tonnes	3'459 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	46,74 %	46,06 %	68,14 %	66.22 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltés par habitant	223 kg/hab.	223 kg/hab.	109 kg/hab.	116.3 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant :	86,6 frs/hab.	87,3 frs/hab.	39,2 frs/hab.	47.9 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant :	25,9 frs/hab.	27,0 frs/hab.	44,7 frs/hab.	40,0 frs/hab.

INVENTAIRE DU PARC DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Type	Marque
Voirie		faucheuse Monoaxe	Rapid Euro
	VD 2'286	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 4'225	Chariot dévidoir	Antifeu
	VD 1'096	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
	VD 7'331	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 248'034	Camion	Unimog Mercedes
	VD 256'789	Camionnette	VW
	VD 354'558	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 140'161	Fourgon	Toyota Dyna 100
	VD 562'400	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 690'182	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 503'863	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'391	Tracteur	New Holland
	VD 27'153	Bateau Alu	Delavergne Ulysse 4.70
	VD 403'861	Remorque bateau	RSA B091
	VD 2'869	Groupe Electrogène	Massey-Ferguson MF
VD 1'309	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D	
Parcs & Jardins	VD 60'659	Véhicule électrique	Goupil G3S
	VD 343'035	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Camionnette	Piaggio
	VD 472'738	Tracteur/tond.	John Deere 1565
	VD 472'232	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 323'109	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
Déchèterie	VD 2'042	Pelle mécanique	Mecalac 12 MSX
	VD 362'508	Fourgon	Opel Combo 1.6
	VD 150'923	Fourgon	Citroën Jumper
Pause Déj	VD 312'559	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 562'654	Minibus	Peugeot Boxer
CRL	VD 325'985	Minibus	VW Mutlivan T5
Service des Eaux	VD 249'832	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Pick-up cabine double	Nissan Navara
	VD 524'143	Camionnette	Citroën C15
SBU / SIE	VD 124'989	Voiture	Peugeot 107 1.0 Trendy

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	830 ha
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha
Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²
Altitude	de 372 à 477 m
Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km
Nombre de bornes hydrantes défense incendie	257

Ecole

Accueil Enfance

Jeunesse

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Suite à la réorganisation des établissements scolaires de Gland à la rentrée 2014, l'établissement primaire accueille désormais les élèves de la 1P à la 8P. 1133 élèves faisaient leur rentrée en août.

Le site internet ep-gland.ch a vu le jour au mois de janvier 2014. On y trouve toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi des spécificités de l'établissement primaire de Gland.

Effectif au 31 décembre 2014

	NBRE D'ÉLÈVES	NBRE DE CLASSES
Classes 1-2P	297	15
Classes 3P et 4P	304	15
Classes 5P et 6P	253	13
Classes 7P et 8P	269	14
Classe Ressource	10	1
Totaux	1133	58

Répartition des locaux

Collèges	1-2P	3P – 4P	5P – 6P	7P – 8P	Classe ressource
Mauverney	7	8	7	-	-
Perrerets	8	7	6	-	-
Tuilières	-	-	-	14	1
Totaux	15	15	13	14	1

Direction - Corps enseignant

Conseil de direction

Mme Bettina Thuillard	directrice	
Mme Dominique Baeriswyl	doyenne	
Mme Séverine Baud	doyenne	jusqu'au 31 janvier 2014
Mme Stéphanie Motta Taylor	doyenne	dès le 1er février 2014
Mme Loyse Noverraz	doyenne	
M. Christophe Widmer	doyen	dès le 1er août 2014

Conseil d'établissement

Représentantes de l'établissement primaire au Conseil d'établissement :

Mme Bettina Thuillard	directrice
Mme Marina Jatton	enseignante
Mme Nicole Payot	enseignante

Travaux

Réorganisation des établissements scolaires

Suite au préavis communal no 55, la commune a agrandi le secrétariat et déplacé le bureau de direction des Perrerets afin de pouvoir accueillir deux nouvelles collaboratrices en provenance de l'établissement secondaire. Deux bureaux de doyens ont été créés, un aux Perrerets et l'autre à Mauverney. Dorénavant, un membre du Conseil de Direction est présent sur chaque site. Afin d'accueillir la population grandissante dans les années à venir, d'anciennes salles de sciences et de travaux manuels ont été réaffectées en locaux classes.

Rénovation des façades des Perrerets

Suite au préavis communal no. 59, d'importants travaux de rénovation ont démarré au printemps 2014. Afin de préserver la sécurité sur le site, de garantir le trajet de l'écolier et de prévoir tous les changements de classes liés aux travaux, des rencontres bimensuelles ont eu lieu entre la Direction et les architectes. Les usagers, enseignants comme parents, sont informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Deux séances ont été organisées à leur attention par la municipalité, en présence de la Direction, afin de présenter le déroulement des travaux et de répondre aux questions.

Activités culturelles, animations diverses

Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'établissement s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé. Certains de ces projets peuvent voir le jour grâce au soutien financier de la Commune.

Chorale

Cette année, le chœur, Couleurs Enchantées, a donné un concert à Grand Champ le 28 juin 2014 sous la direction de Mme Princiville et de M. Jeannet. Il était également présent à l'apéritif de Noël des établissements primaire et secondaire de Gland et a accompagné en chansons le départ à la retraite de M. Delacrétaç.

Patinoire

Les élèves de l'établissement fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue. Lors de la fermeture annuelle de la piscine, avant les vacances des Relâches, les élèves ont bénéficié d'activités sur la glace encadrés par les professionnels d'éducation physique.

Prévention santé

L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème «Bonnes Récréations». Toutes les classes de 1P-6P ont participé à ce projet qui a abouti à une semaine de dégustation de bonnes récréations équilibrées préparées avec soin par l'équipe de prévention santé. Les élèves allergiques ou intolérants à certains aliments se sont vus proposer d'autres produits adaptés.

Deux journées ont été organisées au mois de juin pour les élèves de 1P-6P à En Bord. Les journées se sont déroulées, par classe, autour d'activités physiques et de créations réalisées avec des éléments naturels pour le Landart.

Une exposition de prévention contre la violence a eu lieu au mois de février, intitulée «Ni Hérisson, ni paillason», proposée par Graines de Paix.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P entre octobre et novembre.

Les paysannes vaudoises ont proposé du lait aux élèves lors de la «journée du lait».

Culture

Les élèves de 1P à 4P ont assisté au spectacle «Troll d'histoire» donné par la Cie E Pericoloso Sporgersi, dans les salles de gym des Perrerets et de Mauverney.

Les élèves de 5P à 8P ont assisté, au théâtre de Grand Champ, au spectacle «Allemagne-Brésil» donné dans le cadre du «La Côte Flûte Festival», en collaboration avec le Service de la Culture.

En décembre, les élèves de 3P et 4P ont assisté à une représentation du spectacle «Sautecroche aux petits oignons».

Autres animations

Comme les années précédentes, les animations sur le tri des déchets ainsi que sur l'énergie ont été proposées en mars aux élèves de la 1P à la 6P.

En janvier, les classes de 5P et 6P ont pu avoir, pour celles qui le souhaitent, une animation sur le thème des neurosciences, organisée par le Bureau de l'Égalité.

Dans le cadre des sciences, des sorties sont prévues pour nos plus grands élèves. Les 7P se sont rendus au zoo de la Garenne, et les 8P ont visité la STEP de Gland.

Semaine de la mobilité

Les élèves ont été invités à se rendre à pied à l'école durant la semaine de la mobilité. Diverses animations ont été menées cette semaine-là, par la municipalité comme par les enseignants. Les patrouilleuses ont rendu visite aux élèves de 1P-2P.

Bibliothèque

Une commission bibliothèque s'est mise sur pied début 2014 composée de membres de la direction, d'enseignantes des différents degrés et d'une bibliothécaire. Elle est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires. Les bibliothécaires interviennent dans toutes les classes autour d'animations d'albums, et accueillent dans leurs locaux l'ensemble des élèves pour des activités de recherches, de visites d'expositions et des activités autour des livres. Des concours ont également été proposés. Les classes fréquentent également régulièrement la bibliothèque.

Jardins éducatifs

L'association des jardins éducatifs de la Côte a pris contact avec l'établissement afin de faire participer les classes à la culture de divers légumes. Une dizaine de classes a pu suivre l'évolution des plants, de la graine à la récolte. Des repas et des dégustations ont été organisés sur et hors temps scolaire par certaines classes.

Tout au long de l'année, les enseignants offrent à leurs élèves de nombreuses occasions d'apprendre par le biais d'activités culturelles (pièces de théâtre, saynètes, spectacles, chants), des activités d'échanges (journée des aînés, invitations, correspondances) et des activités extra muros (musées, projets dans la nature, expositions).

Camps

Quelques camps sont organisés au primaire. En 2014, il y a eu 7 camps de 1P à 6P avec une participation de 10 classes. Pour ces degrés-là, la somme allouée par la Commune est aussi utilisée pour subventionner les transports des courses d'école et des sorties CE (connaissance de l'environnement : science, histoire) ou culturelles (musées).

Les élèves de 7P sont partis du 15 au 19 septembre, 3 classes à Lignerolle et 4 classes à Nendaz. Ils ont pu tester des activités sportives, des rallyes et des jeux de coopération. Ces camps sont subventionnés par la Commune.

Sports facultatifs

Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès des élèves. Les sports suivants ont pu leur être proposés : accoutumance à l'eau, self-défense, curling, jeux de balles, badminton, mini-tennis, mini-volley, initiation aux échecs, expression corporelle.

Fête du Chêne

Comme chaque année, la traditionnelle fête du Chêne a clos l'année scolaire le 3 juillet 2014. Le cortège, dont le thème était «Au pays des contes» a défilé dans les rues et une belle fête populaire a suivi cet événement, organisé par le comité ad hoc, et soutenu par la Commune.

Devoirs surveillés

La municipalité, en collaboration avec la direction de l'établissement primaire, a géré l'organisation et la gestion des devoirs surveillés pour les élèves dès la 3P.

En 7P-8P, en plus de devoirs surveillés, l'établissement primaire de Gland, en collaboration avec la Commune, propose aux élèves des devoirs parrainés par des élèves de 10S et encadrés par des adultes.

Pause Dej'

Structure entièrement communale, la Pause Déj' accueille plus de 110 enfants du primaire des Perrerets et de Mauverney les lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour le repas de midi.

Suite aux travaux de rénovation de l'école des Perrerets, en juin 2014, la Pause-Déj' a libéré les salles de classe. Elle a été déplacée temporairement à Grand-Champ dans la salle des pas perdus.

Buts	Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, de la 1ère à la 6ème année (Harmos)
Lieux d'accueil	<p>Les restaurants scolaires « Pause-Déj' » se situent :</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets sont accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> · Jusqu'au 30 juin, aux Perrerets, bâtiment E, au rez-inférieur et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants. · Dès le 25 août, à Grand-Champ, salle des Pas Perdus et accueille 60 enfants. 5 animateurs/trices encadrent les enfants <p>Les enfants scolarisés de Mauverney sont accueillis dans le bâtiment Mauverney C, au rez-de-chaussée et accueille 72 enfants. 6 animatrices encadrent les enfants.</p>
Trajet	<p>Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école.</p> <p>Les points de rencontre se trouvent à l'intérieur de chaque bâtiment où les animatrices attendent les enfants :</p> <p>Mauverney A Mauverney B Perrerets A Perrerets E</p>
Prestations	<p>Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25. Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Accueil et encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj'. · Préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil · La Pause-Déj' est labélisée « Fourchette verte Junior » · Les menus sont affichés sur le site de la commune · des animations variées sont proposées <p>La proposition de bricolages est toujours très attractive et appréciée des enfants. Ils disposent également d'un choix très attrayant de jeux de société, d'un coin lecture, de barbies-poupées, de jeux de constructions (Kneex – lego) et playmobiles.</p> <p>En outre, des activités récréatives sont proposées à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique.</p>
Prix	<p>Fr. 17.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier. Fr. 15.- pour le second enfant Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.</p>

Le personnel d'encadrement

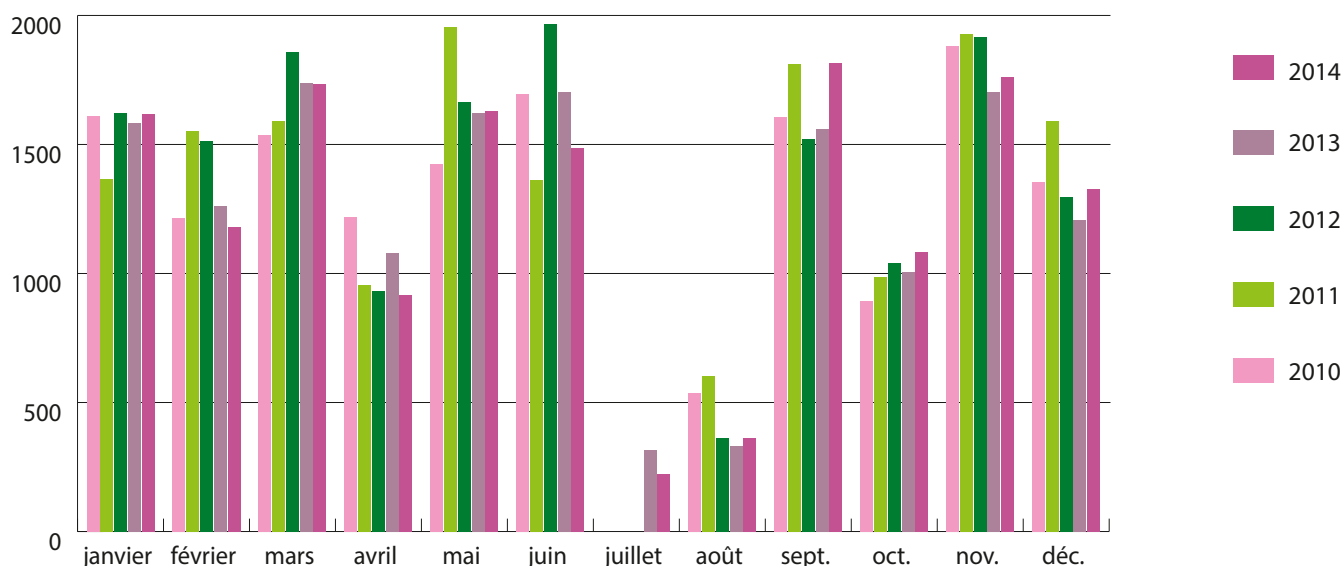
L'équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des deux lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy, effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - Formulaire d'inscription sur le site de la commune
 - relation avec les parents
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 11 auxiliaires (6 à Mauverney, 5 aux Perrerets).

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école.

Fréquentation

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Le fléchissement observé en 2013 peut s'expliquer par le transfert de l'UAPE à Mauverney.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Introduction de la direction

L'année 2014 a vu de grands changements pour les établissements scolaires de Gland.

Dans l'optique d'appliquer HARMOS et la LEO, les 7 et 8P ont rejoint l'établissement primaire au 1er août 2014.

Dès lors, notre établissement est redevenu exclusivement secondaire avec les 3 volées de 9, 10 et 11ème années. Il compte actuellement 25 classes et 435 élèves.

Le nombre d'élèves et d'enseignants a donc fortement diminué par rapport aux années précédentes. Le secrétariat a également été remodelé de façon importante. Il se compose actuellement de Mme Menoud (secrétaire responsable à 100%) et Mme Ramseyer (45%).

Cette année 2014 est donc l'année de la réorganisation des deux établissements de Gland. Chacun doit y retrouver ses marques et se construire une nouvelle identité.

Au 31 décembre 2014, M. Jean Delacrétaz, directeur, a pris sa retraite et l'année 2015 commence avec une nouvelle direction.

Organisation

Pour résumer l'année scolaire 2013 / 2014, jusqu'au 31 juillet 2014

DEP/DES	3 classes	31 élèves	4 %
7P	7 classes	130 élèves	18 %
8P	7 classes	134 élèves	19 %
VP	3 classes	67 élèves	9 %
VSB	6 classes	134 élèves	19 %
VSG	8 classes	160 élèves	23 %
VSO	4 classes	55 élèves	8 %
Totaux	38 classes	711 élèves	100 %

Pour résumer l'année scolaire 2013 / 2014, jusqu'au 31 juillet 2014

VP	6 classes	136 élèves	31 %
VSG	3 classes	63 élèves	14 %
VG	14 classes	202 élèves	47 %
VSO	2 classes	34 élèves	8 %
Totaux	25 classes	435 élèves	100 %

L'établissement de Grand Champ redevient uniquement « secondaire ».

Secrétariat

Jusqu'au 31 juillet 2014, le secrétariat est formé de :

- Mme Francine Menoud, responsable secrétaire responsable 100 %
- Mme Line Esposito, secrétaire à temps partiel 20 %
- Mme Marie-Thérèse Ramseyer, secrétaire à temps partiel 45 %
- Mme Leticia Alvito Lameira, secrétaire à temps partiel 40 %

Dès le 1er août 2014, le secrétariat est formé de :

- Mme Francine Menoud secrétaire responsable 100 %
- Mme Marie-Thérèse Ramseyer secrétaire à temps partiel 45 %
- Mme Corinne Hug, responsable CADEV à temps partiel

Voyages et camps

Semaine du 10 au 14 mars 2014 – 8ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camp de ski	Saanen	8P2	Mme Gendre
		8P3	M. Chiarelli
		8P5	Mme Dürrer
		8P7	Mme Wyss
		8P1	Mme Crisinel
	Lenk	8P4	Mme Huwiler
		8P6	M. Kryvian
		DEP2	Mme Ferro

Mme Gisiger, MM. Pfammatter, Francet, Prétat et Wolf, maîtres EPH, ont accompagné les camps.

Semaine du 10 au 14 mars 2014 – 11ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'études	Berlin	11VSO/1	M. Barkhordarian
	Berlin	11VSO/2	M. Saffe
	Berlin	11VSB/3	Mme Marmillod

Mmes Pacurariu, Wullschleger et Marmillod ont accompagné les voyages.

Semaine du 6/7 avril au 11 avril 2014 – 11ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'études	Berlin	11VSG/1	Mme Schmutz
	Berlin	11VSG/2	M. Pasche
	Toulouse	11VSB/1	M. Mouron
	Florence	11VSB/2	M. Najem

Mmes Crisinel et Gendre, ainsi que MM. Gobet et Borgeaud ont accompagné les voyages.

Semaine du 3/7 au 8/11 avril 2014 – 10ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	
Echanges linguistiques	Stuttgart	10VSG/1	M. Olivet
	Freiburg	10VSG/2	Mme North Valley
	Karlsruhe	10VSB/1	Mme Marmillod
	Freiburg	10VSB/2	Mme Sieber
	Stuttgart	10VSB/3	Mme Douville-Brand
	Tour en suisse allemande	10VSO/1	Mme Rey
	Tour en Suisse allemande	10VSO/2	Mme Wullschleger
	Tour en Suisse allemande	DES	M. Niehaus

Mmes El Abshihy, Guilbert, Reuteler, Tièche, Wetli et MM. Abderraziq et Roy ont accompagné les échanges.

Semaine du 29 septembre au 3 octobre 2014 – 9ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camp de marche	Charmey	9VG	M. Barkhordarian
		9VG	M. Saffe
		9VG	Mme Frei
		9VP/3	Mme Tièche
		9VG	M. Roy
		9VP/1	M Abderraziq
		9VP/2	M. Najem
		9VG	Mme Schmutz
		9VG	M. Pasche
		9VG	Mme Blanc

Mme Riesen, enseignante de cuisine, a accompagné le camp.

Sport facultatif ESG 2014

L'année scolaire 2014-2015 est particulière car suite aux changements voulus par Harmos et la LEO, nous avons perdu les élèves de 7H et 8H, partis aux Tuillières. Etant donné que ces derniers constituaient la grande majorité des participants au sport scolaire facultatif, M. Prétat, le chef de file EPH s'attendait à quelques surprises dès les inscriptions.

Malheureusement, il y a eu très peu d'élèves inscrits dans les sports proposés. Même les deux activités les plus populaires ces dernières années, le badminton et le self-défense n'ont pas eu le succès attendu. Malgré tout, elles ont bien eu lieu mais au primaire... Il n'y a donc pas eu de sports facultatifs à l'automne 2014.

M. Prétat souhaite mettre sur pied un nouveau concept d'activité plus « à thème » afin de motiver les élèves du secondaire et pouvoir ainsi ouvrir plusieurs cours, en proposant des nouvelles activités.

Arts visuels

Exposition Grand Champ Visuel

Le 15 mai 2014, a eu lieu dans le bâtiment de Grand Champ, la 2e édition de la soirée Grand Champ Visuel. L'exposition a permis, le temps d'une soirée, de montrer des œuvres réalisées par tous les élèves pendant les cours d'arts visuels, de travaux manuels et d'activités créatrices sur textiles. Les cours d'éducation nutritionnelle ont également été mis à contribution pour la réalisation de petite restauration. Enfin, la soirée a été ponctuée par des productions musicales, conduites par les enseignants de musique.

L'effervescence de la préparation et l'enthousiasme des visiteurs venus en grand nombre ont donné une belle impulsion à l'esprit d'établissement, tant chez les élèves que chez les enseignants.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Composition et but du conseil

Le conseil d'établissement, se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du conseil d'établissement en 2014 se présente comme suit :

AUTORITES	
Mme Christine Girod	présidente
M. Michael Rohrer	municipal
M. Samuel Freuler	conseiller communal Gens de Gland, remplacé par Mme Béatrice Saxer Brown dès septembre
Mme Emilie Chitra	conseillère communale PLR
Mme Véronique Villaine	conseiller communal socialiste
M. Gregory Bovet	conseiller communal les Verts
ECOLES	
Mme Bettina Thuillard	directrice établissement primaire
M. Jean Delacrétaç	directeur établissement secondaire
Mme Nicole Payot	enseignante établissement primaire
Mme Marina Jatou	enseignante établissement primaire
M. Bertrand Pasche	enseignant établissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	enseignant établissement secondaire

SOCIETES CIVILES

M. Mathieu Lasson	travailleur social de proximité remplacé par Mme Anna Cimino dès septembre
M. David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche
Mme Roberta Balmat	basket Club Gland, remplacé par Mme Eugenia Kummer Crescenzi dès septembre pour Agyagym
Mme Patricia Storti	centre de rencontres et loisirs
Mme Nathalie Tardy	Pause-Déj
Mme Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins

PARENTS

Mme Corinne Cambarau	parent
Mme Céline Ulrich	parent
Mme Ahimara Buffat	parent
Mme Laurence Gloor	parent
Mme Eugenia Crescenzi Kummer	parent remplacé par Mme Bettina Schoepflin Ettaleb dès septembre
Mme Béatrice Saxer Brown	parent remplacé par Mme Nathalie Steiger dès septembre

Les séances du conseil d'établissement ont eu lieu les 17 février, 12 mai et 29 septembre.

Bureau du conseil d'établissement

Le bureau du conseil d'établissement se présente ainsi :

Mme Christine Girod	présidente
Mme Bettina Thuillard	directrice établissement
Mme Patrizia Storti	représentante des sociétés civiles
Mme Céline Ulrich	représentante des parents
Mme Tiziana Yammouni	secrétaire

Le rôle du bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'assemblée.

Il s'est réuni les 4 février et 29 avril. La séance du conseil d'établissement du 29 septembre a été préparée par mail.

Sujets traités par le conseil d'établissement – décisions prises

Décision d'accorder une demi-journée de congé : le conseil d'établissement accorde le congé du mercredi matin avant le pont de l'Ascension.

Elections de nouveaux membres qui remplacent des membres sortants.

Informations et discussions sur :

- Restaurant scolaire : nouveau prix, vente de pizza, problème de littering
- Mobilité douce
- Problèmes de littering en général
- Etablissement primaire : journée portes ouvertes pour futur 1P, nouveau site internet, commission bibliothèque comprenant des enseignants et la direction scolaire, camps scolaires, harmonisation des horaires de 7P et 8P, règlement interne de l'établissement, travaux aux Perrerets, équipe prévention santé, problème de parking (parents qui se parquent sur les places des enseignants), nouvelle organisation à la rentrée 2014, récréation aux Tuillières
- Etablissement secondaire : cyber-harcèlement, entrée et sortie des élèves côté cour à Grand Champ, problème de sécurité (parents qui se garent sur les trottoirs), présence accrue du SIR, journée visuelle : expositions des travaux des élèves, sujets sur la prévention : intervention d'un orateur de l'extérieur, promotions, nouvelle organisation à la rentrée 2014

- Travaux aux Perrerets
- Devoirs surveillés et parrainés
- Fête du skatepark
- Relax Corner à Grand Champ
- Ouverture d'une salle de gymnastique pour les jeunes le samedi soir
- Evènement sport-école
- Fête du Chêne
- Les Mots Piccolo
- Nouveaux locaux Mauverney C : installation de la pause déj' et de l'UAPE
- Présence des patrouilleurs sur la route du Mont Blanc et déplacement vers l'ilot
- Nomination d'un chef de service jeunesse
- Nouvelle travailleuse sociale de proximité

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

Commission du conseil d'établissement

Selon la dynamique que la discussion dégage et l'envie de creuser le sujet, le conseil décide de nommer une commission ou non qui approfondira le sujet. La commission est nommée lors de la séance et comporte au maximum 5 personnes.

Quelle récréation santé pour le 7e et 8e primaire Harmos aux Tuillières

A Grand Champ, il y a le DSR qui offre une collation « surveillée » par le groupe santé (pas trop de gras ni de sucre). Aux Tuillières, il y a depuis des années la même boulangerie qui propose son assortiment classique aux élèves du secondaire et dès 2014 du primaire (élèves de 7e et 8e Harmos).

Une commission est nommée, lors de la séance du 30 septembre 2013, formée par Laurence Gloor, Marina Jatton et Nicole Payot. La commission se prononce lors de la séance du 17 février 2014 contre la vente d'une collation au collège des Tuillières pour les raisons suivantes :

- les parents peuvent fournir une récréation pour les élèves de cet âge
- l'argent en possession des élèves peut provoquer des conflits ou des vols
- mettre tous les élèves sur le même pied d'égalité
- même ligne de conduite pour tous les élèves de l'établissement primaire.

Mme Thuillard à qui il incombe de prendre la décision finale, souhaite en discuter avec les enseignants de 7P et 8P avant de se prononcer.

La responsable de la boulangerie qui fournit les collations est d'accord de discuter de nouvelles conditions, soit une collation et des boissons plus saines.

Finalement étant donné que la majorité des enseignants de 7 et 8P est favorable à une vente d'une collation, l'établissement primaire décide de poursuivre la vente aux Tuillières aux conditions suivantes :

- Application d'un cahier de charges strict (pas gras, peu de sucre, boisson saine) d'entente avec la boulangerie.

Commission pour l'organisation d'un évènement sport-école

Une réflexion est menée sur l'organisation d'un évènement sport-école, organisé par le conseil d'établissement.

On s'imagine un évènement ludique qui rallie le maximum des personnes dans la commune. L'évènement aura lieu en dehors des temps scolaires. Le but de celui-ci est de mettre en lien les divers partenaires de la ville : école, commune, parents et élèves et de faire bouger les gens.

La commission formée de Mmes Nicole Payot, Bettina Schoepflin-Ettaleb, Ahimara Buffat et Tiziana Yammouni se réunit en décembre pour une première séance.

CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

Accompagnement des familles

Mme Orset est principalement sollicitée par des familles dont les revenus modestes ne leur permettent pas d'envisager des frais liés à un traitement dentaire, l'étude après l'école, une cotisation annuelle liée à une activité extrascolaire, etc. ... Une fois leur budget établi et la précarité de leur situation financière confirmée, elle sollicite des Fondations privées dont le but est de soutenir les familles en difficulté. Ainsi, une somme de CHF 14786.- a pu être obtenue sous forme de dons. Ces derniers ont été octroyés par la Chaîne du Bonheur, l'Œuvre séraphique de Charité, le Club Fifty-One et Pro Juventute. Les montants desdits dons allaient de CHF 180.- à CHF 2'000.- et ont bénéficié à onze familles.

Ils ont rendu possible des appuis aux devoirs (5), des traitements dentaires (2), un accueil en UAPE (1), une activité extrascolaire (1), l'achat de meubles (1) et la participation à un camp (1). La conseillère Ecole-Famille a constaté que, pour de nombreux parents, le premier entretien représente également le premier contact avec un professionnel du travail social. Soigner la création du lien et permettre qu'une confiance s'établisse constituent la base de l'accompagnement proposé.

Changements

Mme Séverine Baud a quitté la fonction de doyenne de l'Etablissement primaire de Gland, le 31 janvier, et a été remplacée en mars par Mme Stéphanie Motta Taylor.

Le changement déterminant au cours de cette année a bien évidemment été le passage des 7^{ème} et 8^{ème} années à l'Etablissement Primaire de Gland. En ce qui concerne le poste de conseillère Ecole-Famille, le changement principal se situe dans le fait d'être membre de la nouvelle équipe pluridisciplinaire consacrée aux élèves des 7P et 8P.

Le nombre de séances de l'équipe pluridisciplinaire de l'Etablissement Secondaire de Gland est passé de quatorze à neuf par année scolaire. La composition de cette équipe a été modifiée puisque dorénavant, un doyen et un médiateur en font partie, alors qu'ils étaient deux précédemment.

Le 1^{er} septembre, Mathieu Lasson, anciennement Travailleur Social de Proximité pour la Ville de Gland, est devenu Chef du Service de la Jeunesse auquel est rattaché le poste de conseillère Ecole-Famille. Cela signifie que certaines questions jusqu'alors traitées directement avec Mme Girod, municipale sont dorénavant à traiter avec Mathieu Lasson.

M. Jean Delacrétaç a pris sa retraite le 31 décembre 2014. Son successeur, M. Cédric Rossier, était précédemment doyen à Nyon.

Réseau-Jeunesse

La conseillère Ecole-Famille a participé aux séances du Réseau Jeunesse. Cette cellule de coordination permet l'échange d'informations, le débat autour de projets et le dialogue entre les professionnels travaillant avec les jeunes de Gland. Ces rencontres entre les différents professionnels de la jeunesse sont très importantes dans la mesure où elles permettent de travailler de manière coordonnée et constructive.

Rencontres entre Conseillers Ecole-Famille du Canton

Les Conseillers Ecole-Famille du Canton de Vaud se sont réunis à trois reprises en février, mai et novembre à Lausanne (séances d'intervention). Ces rencontres permettent d'outiller les professionnels dans l'accompagnement des familles.

Le nombre des Conseillers Ecole-Famille a progressé. En effet, de nouveaux postes ont été créés à Lausanne et à Orbe.

Au niveau romand, une rencontre s'est également déroulée à Cernier le 18 septembre.

Réseau-Ados

Certains membres du Réseau-Ados sont présents aux rencontres depuis plusieurs années mais ce groupe a été étoffé par l'arrivée de nouveaux membres. La participation à ce groupe permet d'avoir une vision large des prestations qui sont réservées aux jeunes en questionnement ou en difficulté dans notre région.

Avenir

Si l'année fut dynamique et intéressante jusqu'aux vacances d'automne, la fin 2014 fut plus calme. En effet, plusieurs accompagnements exigeant un travail conséquent ont été clos. Cela s'explique par la mise sur pieds d'un autre

accompagnement (Service de Protection de la Jeunesse, Centre Social Régional ou Centre Médico-Social), par l'amélioration de la situation ou le départ de Gland de plusieurs familles.

Un lien de confiance s'est créé avec les partenaires des établissements et services scolaires. Ce lien existe également avec certains enseignants, mais il doit encore être créé ou affiné avec d'autres.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

La bibliothèque scolaire de Gland offre un large choix d'environ 18'280 documents pour les enfants dès le premier cycle.

L'équipe de la bibliothèque, composée de trois bibliothécaires diplômées, d'une agente en information documentaire et d'une auxiliaire propose tout au long de l'année différents services et activités dans le but de faire naître ou d'entretenir le plaisir de la lecture, et d'apprendre aux élèves à rechercher et à utiliser l'information.

A Gland et dans d'autres écoles du canton, des commissions de bibliothèque se mettent également en place. Composées de membres de la direction, d'enseignants et de bibliothécaires, ces commissions se réunissent environ deux fois par année afin de choisir le programme d'animation et prendre les décisions utiles à sa réalisation. Ainsi, la collaboration entre professionnels se développe pour offrir aux élèves des animations efficaces et au plus proche de leurs besoins.

Les bibliothèques publiques ont pour mission de faire naître et d'entretenir le plaisir de la lecture auprès de toutes les couches de la population, elles donnent également l'accès à la littérature pour tous.

En 2014, la bibliothèque communale et scolaire a enregistré 431 nouvelles inscriptions et le nombre total de lecteurs inscrits est de 3'930.

Prêt

Les adultes ont emprunté 19'699 documents pendant l'année, dont 3 documents en prêt interbibliothèques (19'538 en 2013, soit une augmentation d'environ 0,8% en 2014).

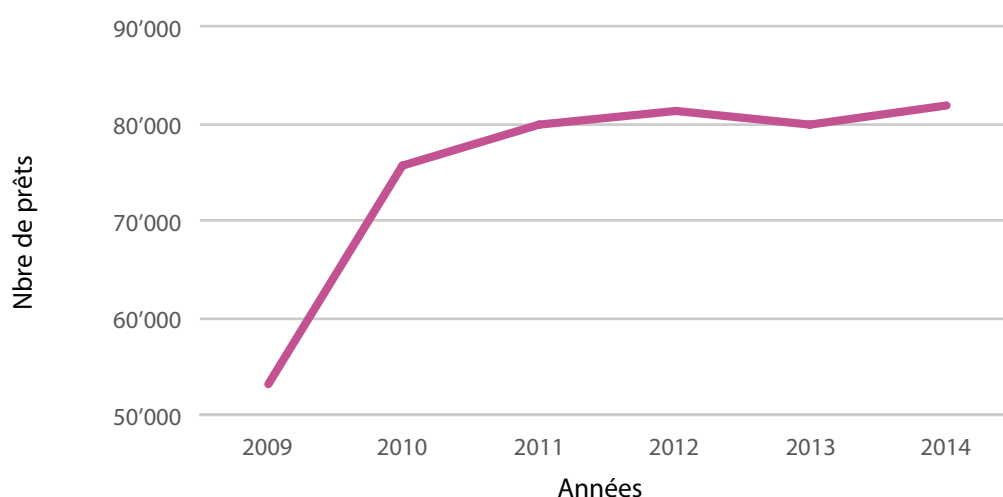
Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 55'091 documents en 2014 : dont environ 4'700 prêts pour les enfants de 0 à 3 ans, 44'104 prêts pour les 4 à 12 ans et 6'287 prêts pour les 13 à 18 ans (53'187 en 2013 soit une augmentation d'environ 3,6%).

Nouveau lectorat depuis septembre 2013, les tout-petits (0-3 ans) ont emprunté 4'700 documents en 2014. (2'381 en 2013, soit une augmentation fulgurante de 97%)

Les enseignants ont emprunté 7'100 documents (7'124 en 2013 soit un nombre de prêts quasi identique).

Le nombre total des prêts pour l'année 2014 est de 81'890 documents (79'849 en 2013, soit une augmentation d'environ 2,6% en 2014).

Evolution des prêts depuis 2009



Acquisitions

Durant l'année 2014, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 3'311 nouveaux documents (3'347 en 2013).

Pour la section adulte : 1'474 documents.

Pour la section jeunesse : 1'837 documents, dont 111 pour les 0-3 ans.

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 28'866 volumes ; de plus, 4200 articles de périodiques ont fait l'objet d'une analyse documentaire qui permet une recherche rapide.

Animations scolaires

Au cours de l'année 2014, les bibliothécaires ont animé 278 (366 en 2013) périodes scolaires.

Types d'animations

Au cours de l'année, les bibliothécaires scolaires ont animé diverses activités pour les classes :

- **Visites « découverte » et « méthodologie »** : pour développer les compétences en lien avec la bibliothèque tout au long de la scolarité, d'une manière progressive.
- **Activités « autour du livre »** : pour développer le plaisir de la lecture et la connaissance du livre et donner accès à la littérature. Quelques exemples non exhaustifs :

« Les bibliothèques de classe » pour les 1-2P : 3 fois par année

Les bibliothécaires préparent une sélection variée de 40 livres qu'elles livrent en classe dans le cadre d'une animation pédagogique. Réservée aux classes de 1-2P, cette activité permet aux petits de se familiariser avec les livres et de rencontrer les bibliothécaires dans leur cadre habituel ; chaque visite s'articule autour d'une thématique de « découverte du livre » : manipulation, recherche d'une image ou d'une lettre.

Après ces premiers contacts en classe, les enseignants peuvent également venir avec les enfants à la bibliothèque sur rendez-vous ; ils choisissent ainsi eux-mêmes les ouvrages de leur bibliothèque de classe.

« Caisse thématique pour l'animation santé sur l'alimentation » : 1-6P

Sur demande des animateurs santé, les bibliothécaires réunissent des documents sur une thématique ; les documents sont ensuite partagés par toutes les classes participant à l'animation.

« Ce que disent les images » pour les 3P :

Cette toute nouvelle animation pour les 3P a pour objectifs : la création orale d'une histoire, la prise de parole devant la classe, la comparaison des informations données par l'image et le texte.

« Prix Enfantaisie : albums » pour les 3-6P :

Le principe de ce prix littéraire est le suivant : les enfants lisent 5 albums sélectionnés par des professionnels du domaine. Ils votent ensuite pour élire leur livre préféré. L'auteur de l'album primé reçoit un prix au Salon du livre à Genève. Ce prix a lieu chaque année. La bibliothèque a livré et présenté aux élèves de 3-6P les albums en compétition afin de lancer l'activité et motiver les élèves à participer activement.

« Les bibliothèques de classe pour les 3P-11e :

Sur demande des enseignants uniquement, les bibliothécaires préparent une sélection variée d'environ 40 livres pour une durée de prêt en classe d'un à deux mois ; là aussi, les élèves peuvent venir choisir les ouvrages eux-mêmes. Dans ce cas, une lecture est proposée à ceux qui le désirent. En 2014, 31 demandes ont été faites.

« Prix Chronos » pour les 7P

Sur le même principe que le prix Enfantaisie : les enfants lisent 5 romans sur le thème des relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort. Ils votent ensuite pour élire leur livre préféré. La bibliothèque a livré et présenté aux élèves de 7P les romans en compétition afin de lancer l'activité et motiver les élèves.

« Infos éditos » pour les 8P

Nouvelle animation pour les 8P en lien avec les objectifs PER pour apprendre comment naît un livre, les acteurs de sa fabrication (métiers du livre), comprendre et déterminer les éléments éditoriaux donnés sur l'objet-livre.

On peut expliquer la diminution du nombre de périodes par rapport à 2013 par le fait que la bibliothèque a proposé, dès la rentrée d'août 2014, un programme d'animations pédagogiques plus étoffé à l'attention de tous les niveaux scolaires. La préparation et la mise en œuvre de ce programme prend beaucoup de temps et occupe énormément les locaux de la bibliothèque. Ceci réduit la possibilité d'effectuer les nombreuses visites « simples » proposées auparavant comme les « choix de lectures » avant les vacances scolaires.

Nouveau service pour les « tout-petits »

L'accroissement de l'offre aux « tout-petits » a été accueilli avec beaucoup de succès. Depuis l'inauguration de ce nouveau service, les prêts ont doublé pour cette tranche d'âge. Cela prouve qu'il y avait de réels besoins pour cette partie de la population.

Nouveau rayon « kamishibai »

Depuis la rentrée scolaire, la bibliothèque met à disposition en libre-accès des histoires en format kamishibai ; à glisser dans un petit théâtre en bois appelé « butai » ces histoires peuvent être lues par l'animateur d'un côté pendant que les spectateurs regardent les images de l'autre côté. Le prêt est pour l'instant réservé aux enseignants dans le cadre d'une phase test ; il sera probablement ouvert au public dès la rentrée 2015/2016.

Inauguration des rayons multiculturels, section jeunesse et section adultes

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque acquiert et emprunte dans des bibliothèques interculturelles des documents en dix langues différentes pour les enfants et les adultes. Ces rayons se sont étoffés au fil du temps et la demande est de plus en plus importante. Pour aller plus loin dans la multiculturalité et pour nous permettre de mieux accueillir les personnes non francophones, il a été décidé de proposer un nouveau rayon « multiculturel » comportant des livres pour découvrir différentes langues, des livres bilingues, trilingues et plus pour lire en plusieurs langues mais également des méthodes de langues pour apprendre le français et des dépliants et brochures officiels pour faciliter l'intégration. Ce nouveau rayon a été inauguré officiellement par la commune le 10 septembre 2014.

Création d'une page Facebook

Depuis le 1er février 2014, la bibliothèque s'est dotée d'une page Facebook. Par ce biais, elle communique sur les événements éphémères et met en valeur des ouvrages récents dans sa rubrique « Le livre du vendredi ». 145 fans ont aimé la page depuis son ouverture.

Animations publiques

En 2014, la bibliothèque publique a offert les animations suivantes dans ses locaux :

Samedi des bibliothèques

Le 1er février 2014, à l'initiative de l'association BiblioVaud, les bibliothèques communales du canton ont mis sur pied des animations variées et ludiques dans le cadre du « Samedi des bibliothèques vaudoises ». La bibliothèque de Gland a participé à cette 3e édition, sur le thème « L'art du voyage ».

Gland Expo

En 2014, la bibliothèque a participé à Gland Expo et a partagé un stand avec le nouveau service de la culture de la Commune pendant tout le week-end de ce rendez-vous bisannuel. Tous les types de documents que possède la bibliothèque ont été présentés et un concours a été proposé pour les enfants et les adultes consistant à rechercher des réponses dans les livres en présentation.

Marché d'automne

La bibliothèque a également tenu un stand lors du marché d'automne. Elle a proposé une bibliothèque de rue et des animations pour toutes les tranches d'âge : contes, lectures à haute voix, concours, animation « né pour lire » pour les tout-petits.

« L'eau à la bouche » : lectures à haute voix et écoute de livres-audio pour les adultes le samedi

Cette animation propose aux lecteurs adultes du samedi matin de découvrir des ouvrages par la lecture à haute voix, soit lus par une bibliothécaire, soit par le biais d'un livre-audio. En 2014, onze lectures à haute voix et dix diffusions de livres-audio ont été présentées. L'activité continue en 2015, uniquement avec la formule « lecture à haute voix » une fois par mois.

Après-midi de contes pour les enfants de 4 à 10 ans le mercredi

En 2014, six spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midi, suivis d'un goûter. L'un d'eux, organisé dans le cadre de la Fête multiculturelle, a permis aux enfants de découvrir une même histoire en plusieurs langues. Grâce aux contes, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une

ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir. Ces événements rencontrent un vif succès et chaque représentation est attendue par plus d'une cinquantaine d'enfants, souvent accompagnés par un parent.

Passeport vacances

La bibliothèque a participé au passeport vacances en proposant aux enfants de 10 à 12 ans un atelier « réparation de livres ». 5 participants ont appris à remettre en état un de leurs livres. Suite à cet atelier, toute une famille s'est inscrite pour devenir membre.

Nuit du conte

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Biblio-media Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de partager la tradition orale avec les personnes présentes aux trois spectacles organisés pour petits et grands. Le thème de cette année était « Je joue, tu joues-jouons ». Cette 4e édition a rencontré un succès comparable à l'année précédente.

Opération « Coup de balai »

Juste avant l'été, pour faire redécouvrir des livres de qualité peu empruntés, les bibliothécaires les ont mis en valeur en les présentant de manière différente et plus ludique dans l'espoir qu'ils voyagent sur les plages du monde entier; cette opération a rencontré un grand succès.

«Expositions thématiques »

La bibliothèque met régulièrement en valeur ses ouvrages sous forme de petites expositions. Que ce soit pour des occasions particulières : mort d'un auteur, roman porté à l'écran, saisons, manifestations, etc. ou tout simplement pour mettre en avant une collection ou un thème. En plus de cela, deux ou trois fois dans l'année, les bibliothécaires se concentrent sur un sujet important du moment et montent une exposition un peu plus approfondie. En 2014, les sujets suivants ont retenu l'attention :

- «Coupe du monde Football 2014»
- «Le débarquement de Normandie»
- «Davide Giglioli, auteur glandois»

Cette année, l'équipe de la bibliothèque scolaire de Gland s'est lancée dans la préparation d'un défi de grande envergure : la migration de son catalogue informatisé sur RERO (réseau romand des bibliothèques). Cette opération se concrétisera en 2015 et devrait arriver à son terme aux alentours de la rentrée scolaire 2015/2016 ; les lecteurs inscrits pourront ainsi accéder avec une seule et même carte à toutes les bibliothèques du réseau romand.

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour cette année 2014, quelques changements au niveau de notre organisation pour les repas transportés. Nous avons perdu deux clients importants Champittet Nyon, LCIS Vich pour un total de 250 repas en livraison chaude ainsi que toutes les UAPE de Nyon qui représentaient un total de 220 repas.

En contrepartie, dès la rentrée de septembre, nous servons en liaison froide le collège de Beausobre de Morges pour 200 repas environ.

A Gland, les élèves sont de plus en plus nombreux à utiliser des abonnements de tickets repas. Ceux-ci peuvent être achetés au restaurant scolaire, au greffe municipal, ainsi qu'à la bibliothèque de Grand-Champ.

L'offre est toujours de 2 menus à choix, dont un fourchette verte qui sont proposés pour 8 francs pour les élèves et de 10 francs pour les adultes. Une petite augmentation donc par rapport à l'année précédente. Pendant la mauvaise saison, un potage est proposé en complément. Durant l'année 2014, plusieurs animations ont connu un beau succès.

Notre staff de collaboratrices et collaborateurs est composé de Sihem Zouaoui à la caisse, de Céleste Alves Gomes et Marie-Claire Barillier Chalanda à l'accueil et service au restaurant de Martine Bussy, Laurence Migewant qui sert les repas pour les UAPE et Pause Déj de Mauverney, Sébastien Félix, proche collaborateur du responsable

Christian Spahni, confectionne les repas. Lhazar Hamdi Ahmed assure avec une camionnette DSR les livraisons de repas extérieurs.

Nombre global de repas préparés

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
45'384	49'603	51'813	56'740	61'709	68'000	102'658	93587

Jeunesse

Réseau Jeunesse

Le réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes de la commune.

Objectifs et moyens

Par le biais de rencontres régulières, cette instance a pour objectif de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes par :

- l'identification des besoins repérés par les professionnels de terrain (tendances émergentes...)
- la réflexion et l'analyse collective pluri-professionnelle autour des éventuelles problématiques soulevées,
- la proposition d'actions et projets permettant de répondre aux besoins des jeunes de manière adaptée et concertée,
- la coordination et mise en place concrète de ces différentes actions et projets,
- l'évaluation des actions et projets menés (atteinte des objectifs, ajustements nécessaires, actions futures à prévoir pour assurer la continuité des projets...).

Comité réseau jeunesse

Le comité est composé de :

Mme Christine Girod	Municipale
M. Mathieu Lasson	Chef de service jeunesse dès septembre
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon	Animateur CRL (centre de rencontres et loisirs), en alternance avec Marion Pasche
Mme Marion Pasche	Animatrice CRL (centre de rencontres et loisirs), en alternance avec David Berjon
Mme Isabelle Crisinel	Enseignante au primaire
Mme Sandrine Wullschleger	Enseignante au secondaire et médiatrice scolaire dès novembre
Mme Anna Cimino	Travailleuse sociale de proximité dès septembre
M. Stephan Valenta	Responsable police proximité
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire du réseau jeunesse

Les séances ont eu lieu les 17 janvier, 7 mars, 11 avril, 13 juin, 26 septembre et 18 novembre 2014.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Fête du skatepark : fête annuelle, présence de stands et animation musicale.
- Conseil du skatepark : rencontre mensuelle de jeunes skateurs avec le travailleur social de proximité, discussion sur des demandes de matériel, de problèmes de cohabitation ou de sécurité par rapport à la présence de jeunes enfants sur le skatepark.
- Projet graffiti au skatepark : fresque sur le mur, en couleur, et sur le bowl en noir et blanc. Inauguration lors de la fête du skatepark, le 10 mai 2014.
- Problèmes et commission de littering, présence des ambassadeurs de littering à Grand Champ et lors de la fête au skatepark, campagne d'affichage. Sensibilisation des tous les glandois aux problèmes des déchets sauvages. Eventuellement création d'un logo littering.

- Salle de gymnastique, ouverture le vendredi ou samedi soir à Mauverney A et aux Tuillières, ce qui permet aux jeunes du quartier Cité Ouest d'avoir un endroit à eux.
- Relax Corner : débriefing et échange avec les gens de Vivag qui travaillent comme bénévoles aux Relax Corner. Collaboration avec la ludothèque de Nyon pour présenter de nouveaux jeux aux jeunes qui fréquentent le Relax Corner.
- Projet d'un terrain multisports en ville : visite de terrains multisports à Morges.
- Commission formé d'un municipal, de la gendarmerie, de la travailleuse sociale de proximité, du chef de service de jeunesse et de jeunes pour travailler sur les problèmes que nous rencontrons à la gare et discuter de plans d'actions.
- Après-midi sportifs organisés aux Perrerets par le CRL.
- Le journal des jeunes de Gland, article écrits par et pour les jeunes sur le Gland Cité.
- Atelier de cuisine organisé avec des bénévoles de Vivag au CRL à la demande des jeunes.
- Cours de skate donnés par un skateur à des jeunes.
- Devoirs parrainés pour les 7e et 8e P.

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Présidente	Mme Patricia Storti
Membres actifs	M. Maikel Ferrara
	M. Didier Gaudin
	Mme Paladino Joëlle
	Mme Gaëlle Burgin
	Mme Charlotte Galley
Relation municipalité	Mme Christine Girod, municipale
Trésorier	Mme Ceylan Tokgoz

Encadrement

L'animation a été assurée par Mlle Marion Pasche et M. David Berjon.

Fréquentation - Tranches d'âge

L'après-midi, le centre est toujours réservé aux 11-15 ans et le soir (mercredi et vendredi) aux 16-18 ans.

Horaires

Mardi : (1)	15h30 – 18h30
Mercredi : (1)	13h30 – 18h30
Mercredi : (2)	19h00 – 22h00
Vendredi : (1)	15h30 – 18h30
Vendredi : (2)	19h00 – 22h00
Samedi : (1 et 2)	14h00 – 18h00
(1)= Tranche d'âge entre 11 et 14 ans	(2) = Tranche d'âge entre 15 et 18 ans

Pendant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année, le centre a ouvert ses portes aux jeunes selon un horaire adapté aux demandes.

Sorties et animation

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre par exemple : week-ends de ski, Europa-Park, lasergame, karting, piscine, voile sur le lac, visite du CERN, aquaparc, bains thermaux, etc.

Des sorties culturelles (spectacles humoristiques, concerts ou expositions) ont été proposées et bien appréciées par les jeunes. Ils ont pu également profiter de deux séances de cinéma avec Gland-Ecran.

Le premier samedi de chaque mois, de 14h à 17h, le CRL accueille les jeunes de 11 à 18 ans à la salle de gym des Perrerets. C'est l'occasion de pratiquer le basket, le badminton et d'autres jeux de ballon.

Le CRL a activement participé aux lotos organisés par l'USLG durant le mois de novembre. Les jeunes ainsi que les membres du comité du CRL et les animateurs, se sont relayés et ont ainsi pu récolter une somme qui a permis d'augmenter un peu le budget de l'association.

En septembre, des jeunes ont pu se rendre au meeting aérien AIR14 avec le CRL.

Pour les jeunes de 15 à 18 ans, le CRL a réalisé plusieurs séances d'initiation à la voile en partenariat avec le Club de voile de Terre Sainte.

En mai, M. Denis Martin, ambulancier, a été accueilli pour présenter son métier et plusieurs véhicules d'ambulance.

Les animateurs ont d'ailleurs participé en fin d'année à la formation Samaritain, histoire de rafraîchir leurs connaissances dans ce domaine.

Activités au centre durant l'accueil

Les activités proposées durant l'accueil sont : baby-foot, billard, tennis de table en intérieur et en extérieur, internet, projection de films, jeux collectifs sous forme de plateaux type Trivial Pursuit, Jungle speed, échecs, billard indien, table de Air Hockey, etc.

Cours

Jusqu'en juillet 2014, des cours de guitare ont été donnés dans les locaux des Perrerets et financés en partie par le CRL. A l'automne, nous avons mis en place un cours de skateboard donné par Fernando Rodriguès.

Publicité

Durant l'année 2014, le CRL a participé à un certain nombre d'événements organisé par la commune de Gland. La présence des animateurs ainsi que des jeunes ont permis au CRL de se montrer, se faire connaître et récolter des fonds pour d'éventuels projets ou activités mis en place avec les jeunes.

- Le samedi 23 août, le CRL était présent à la 1ère fête de quartier d'Eikenøtt avec son stand raclette préparé et servit par les jeunes et les animateurs. Ce fût un franc succès !
- Le dimanche 14 septembre, en collaboration avec les services Jeunesse et Culture de la ville de Gland, le CRL a participé à la fête multiculturelle 2014 en animant ici aussi un stand raclette.
- Le lundi 15 septembre, lors de la soirée de présentation de la commune aux nouveaux habitants, ce fut aussi l'occasion pour le CRL de présenter ses activités aux nouveaux habitants.
- La page des jeunes dans le journal GlandCité est régulièrement l'occasion pour le CRL de présenter son actualité, les sujets qui tiennent à cœur aux jeunes, et de mettre en avant les activités marquantes qui ont eu lieu.
- Au collège de Grand-Champ ainsi qu'à l'entrée du bâtiment communal, le CRL diffuse régulièrement ses bulletins d'activités qui reprennent les infos essentielles du Centre et les activités/sorties proposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre pour les deux mois à venir.
- Enfin, le CRL communique son actualité par le biais d'une page «Facebook» ainsi que par son site internet. Pour communiquer directement avec les jeunes, les animateurs ont créé des groupes de discussions grâce à l'application «WhatsApp». Il existe deux groupes de discussion: un pour les 11-14 ans et un autre pour les 15-18 ans. Ces groupes de discussion, sont utilisés pour transmettre diverses informations aux jeunes notamment au sujet des activités proposées.

Relations extérieures

Le CRL fait partie du Réseau Interdisciplinaire Jeunesse de Gland. D'ailleurs, le samedi 10 mai, en collaboration avec ce réseau, le CRL a participé à l'inauguration de la fresque du skatepark de Gland en animant un stand de restauration rapide.

Le CRL participe, en collaboration avec l'association VIVAG, au projet RELAX CORNER. Les animateurs assurent à tour de rôle un encadrement le mardi de 12h à 13h30 dans l'espace se situant au-dessus du restaurant scolaire. Un espace jeux d'un côté et détente de l'autre sont à disposition des élèves. Les animateurs ainsi que les bénévoles de VIVAG sont présents et disponibles pour dialoguer, jouer et assurer un cadre sécurisant et accueillant. Le CRL profite également de ce temps pour faire connaître le Centre aux jeunes, leur proposer des activités et les inviter à venir découvrir un lieu qui est à leur disposition.

Le CRL est en relation avec le Travailleur Social de Proximité de la ville de Gland à travers divers projets tel que le Skatepark mais aussi le projet Soirée-Sport les vendredis soirs. Nous partageons aussi quelquefois des moments de convivialité avec le TSP autour d'un repas avec les jeunes dans les locaux du CRL.

Au courant de l'année 2014, les locaux du CRL ont pu être loués pour des anniversaires ou des boums à vingt-trois reprises, ce qui a permis d'augmenter sensiblement le budget animation.

Projets

Animation/Organisation :

- Le CRL participe à la rédaction trimestrielle de la page des jeunes de Gland dans le journal GlandCité, en collaboration avec les jeunes, les travailleurs sociaux de proximité Mathieu Lasson et Anna Cimino, et la commune. L'ambition relative à ce projet est de permettre à davantage de jeunes de Gland d'exprimer ou partager leurs idées et pensées et apprendre à les mettre en forme.
- Projet rénovation de la cuisine du CRL : L'association CRL avec le soutien financier et logistique de la ville de Gland a pu rénover son coin cuisine avec un financement varié : Recette de la participation du CRL aux lotos USLG de 2013, vente du mini-bus Toyota (remplacé ensuite par un mini-bus Volkswagen offert par la Loterie Romande), travaux de préparation offerts par la commune et carrelage offert par M. Storti.
Grâce à ce nouvel espace cuisine, le CRL accueille le premier mercredi de chaque mois une à deux membres de l'association VIVAG expertes en cuisine pour offrir quasi gratuitement des cours aux jeunes de 11 à 18 ans. Pâtisserie l'après-midi pour les plus jeunes et repas complet le soir pour les 15-18 ans.
Régulièrement, le CRL organise les mercredis et/ou les vendredis soirs des repas avec les jeunes de 15 à 18 ans. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une nutrition variée et équilibrée tout en les rendant attentifs à la dimension économique. En réalisant cette activité avec eux, nous leur apprenons à procéder par étapes et ainsi les rendre autonomes.
- Avec les beaux jours, les animateurs vont à la rencontre des jeunes qui délaissent parfois les locaux du CRL. La plage, le Skatepark, les terrains de sport de Mauverney et Grand-champ sont des lieux de rencontres, d'échanges où les animateurs organisent des activités type tournois avec du matériel apporté et des rafraîchissements bienvenus.

TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Introduction

Par l'intermédiaire d'Espace Prévention La Côte, la ville de Gland dispose d'un poste de Travailleur Social de Proximité (TSP) ciblé sur la ville, poste occupé par M. Mathieu Lasson à 80% de décembre 2012 à août 2014, puis par Mme Anna Cimino à 100% depuis septembre 2014.

S'appuyant sur une présence sociale régulière dans les temps et sur les espaces naturels de socialisation des jeunes (« travail de rue »), favorisant la création, le maintien et le renforcement d'une certaine relation de confiance réciproque avec les enfants, adolescents et jeunes adultes, le TSP accompagne ces derniers dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre la rue et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel du canton (mise en réseau), dans le but ultime de faciliter leur insertion sur leur territoire de vie et, plus largement, dans la société.

Cette insertion sociale en milieu naturel demeurant l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violences ou autres passages à l'acte, elle constitue une priorité dans son travail de prévention primaire et secondaire des comportements à risques.

Les projets menés à Gland

Projet Graff

Après une année 2013 consacrée à l'inauguration du skatepark, l'année 2014 verra l'émergence d'un « Projet Graff » impulsé conjointement par les jeunes skateurs, le TSP et le Réseau Jeunesse ; l'objectif visant à la fois la valorisation des arts de rue et la prévention de la multiplication des tags dits sauvages sur le skatepark. Ainsi, après une mise au concours, c'est finalement le projet de l'artiste glandois David Pérez qui sera concrétisé avec l'aide de nombreux enfants et adolescents et qui sera inauguré au printemps 2014 par une seconde édition de la fête du skatepark.

Conseil du Skatepark

Le conseil du Skatepark s'inscrit dans une démarche participative réunissant les jeunes ou adultes de tout âge souhaitant s'investir dans des projets permettant une meilleure cohabitation entre les utilisateurs et les acteurs concernés par le skatepark (FC Gland, joggers de la piste Vita, utilisateurs du terrain de beach volley, Association ASD, TSP, animateurs CRL,

employés du SIE...). L'objectif de ce conseil est aussi de faciliter la communication entre les jeunes utilisateurs et les autorités communales. Ainsi, un compte rendu (PV) de chaque séance est envoyé par mail aux participants qui le souhaitent ainsi qu'au service jeunesse de la commune. Les réunions organisées mensuellement, se déroulent en été à la buvette du FC Gland et en hiver au café-restaurant « Le Backstage » de nombreux projets portés par les membres eux-mêmes ont pu se concrétiser et d'autres sont en cours de négociation.

Journal des Jeunes

Un groupe de jeunes s'est attelé à la réalisation d'un projet « Journal des Jeunes » visant à s'exprimer et faire entendre la voix des jeunes à l'ensemble de la population. Ainsi, ce « Groupe Journal », composé de plusieurs jeunes, de deux animateurs du CRL, et du TSP, se réunit certains mercredis soirs pour coordonner, imaginer et mettre en page des articles regroupés par rubriques. Entre ces rencontres, les jeunes se déplacent par sous-groupes pour créer des petits reportages (interviews, photos, témoignages d'évènements...) qui sont ensuite restitués au reste du groupe avant d'être validés puis retranscrits sur la page. Le groupe initial étant exclusivement composé de jeunes fréquentant régulièrement le CRL, le TSP tente de répondre aux importants besoins d'expression et de valorisation des jeunes plus marginalisés en les incitant à réaliser leurs propres articles sur leurs espaces naturels de socialisation (rue, gare, Grand Champ, skatepark...) puis à créer ou recréer un lien avec le CRL par ce levier.

Soirées Sport'Ouvertes

A l'initiative d'un groupe de jeunes le TSP d'Espace Prévention a mis en place au printemps 2013 la conception et la mise en place du projet « Soirées Sport » visant la création d'un espace de rencontre intergénérationnel (12-25 ans) et interculturel favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois sur leur territoire de vie.

Concrètement, la salle de gym de Mauverney A a été mise à disposition des jeunes les samedis soirs durant l'année scolaire 2013/14, puis 2014/15. En septembre 2014, le projet a été repris par la commune, qui a procédé au recrutement d'un animateur sportif en remplacement du moniteur d'Espace Prévention. Les jeunes qui fréquentent la salle ont en moyenne entre 12 et 25 ans et la fréquentation moyenne est d'environ 20 à 25 jeunes par soirée.

Si la plupart viennent pour prendre part au jeu, d'autres moins sportifs utilisent cet espace comme simple lieu de rencontres, pratiquant d'autres activités (musique, danse, discussions...). Ceci laisse entrevoir d'autres besoins qui pourraient être comblés par l'ouverture d'autres espaces de socialisation.

Nous ne pouvons qu'apprécier la présence régulière de nombreux jeunes et groupes particulièrement concernés par les problèmes de consommations et conduites à risque sur l'espace public glandois. Ainsi, en proposant un cadre suffisamment souple pour permettre l'accueil de jeunes en rupture, tout en restant présents pour sécuriser les autres, nous atteignons notre public cible et nos objectifs initiaux de mixité sociale et culturelle.

Enfin, dans l'optique de renforcer à l'avenir ce « **projet d'insertion sociale par le sport** » qui semble porter ses fruits, le TSP communique aux autorités la proposition de nombreux jeunes de compléter ces « **Soirées Sports** », à vocation plutôt hivernale, en s'impliquant dans la création d'un « **projet terrain multisports** » pour la belle saison.

Evènement musical au foyer du théâtre de Grand Champ

En date du 18 décembre, un évènement musical a réuni des jeunes artistes (DJ, rappeurs, danseurs) du District de Nyon et de Gland à Grand-Champs. Deux TSP d'Espace Prévention ont soutenu l'organisation du spectacle et la rencontre entre les différents jeunes.

En raison du risque que pouvait impliquer cette manifestation, une intervention en équipe complète a été menée afin de prévenir certains débordements, et ce, notamment en raison de la forte affluence que cet évènement allait occasionner et la mixité sociale qui allait être représentée. La présence de l'équipe Espace Prévention dans son intégralité (5 TSP) a permis d'exercer un effet dissuasif et d'intervenir de manière précoce lorsque des conflits ont émergés. Cette médiation a permis d'éviter tout passage à l'acte violent.

Les actions ponctuelles de prévention primaire et secondaire

Intervention dans les Manifestations Publiques

Parallèlement aux actions se déroulant sur le territoire glandois, le TSP est amené à rencontrer les habitants à l'extérieur de leur ville. C'est le cas notamment lors des Girons de Jeunesse qui se sont déroulés en 2014 à Longirod et St-Livres.

La Teuf sans Risques

L'action « **La Teuf sans Risque** » est réalisée depuis 2005 en partenariat avec la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme. Elle consiste à sillonner les plages de la région avec une équipe d'acteurs de prévention âgés de 20 à 25 ans (prévention par les pairs) pour véhiculer des messages de prévention par le biais de bouteille d'eau entourées d'un bracelet fluorescent (nouveau 2014), distribuées aux jeunes qui se réunissent le soir en bordure de lac, de mi-mai à mi-juillet. Ils s'y retrouvent pour faire la fête et consomment pour la plupart des boissons alcoolisées parfois associées à divers produits psychotropes. Cette action vise la diminution de ces comportements à risques par la sensibilisation des jeunes et la valorisation des « bonnes conduites ».

La Teuf en chiffres :

7 jeunes formés à la prévention

14 soirées travaillées

1 soirée annulée (pluie)

1'735 bouteilles distribuées dont 76 à la plage de Gland.

Le travail social hors murs sur l'espace public glandois

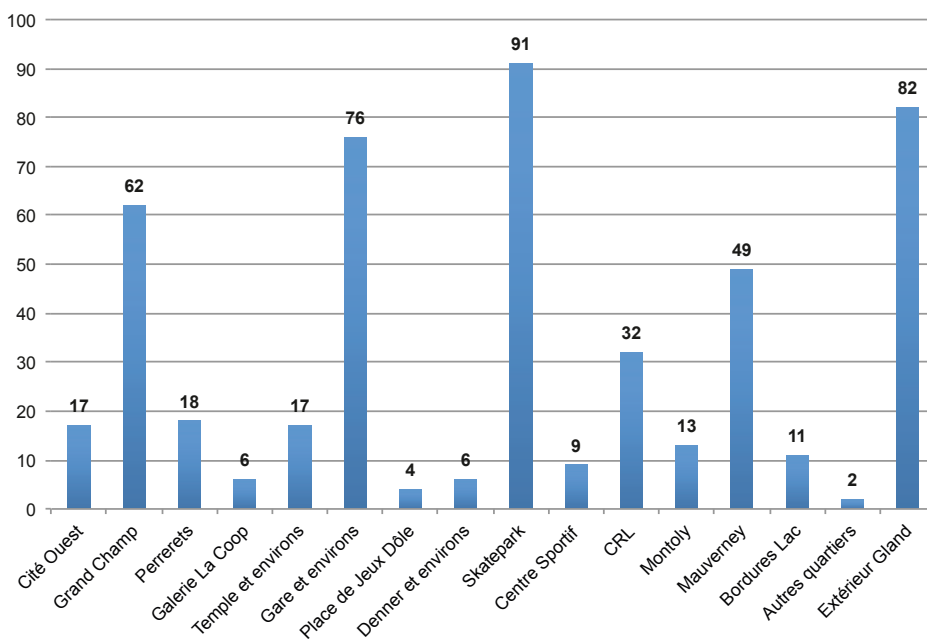
Répartition par sexe

Nous constatons que les contacts avec les garçons ont une nouvelle fois été majoritaires en 2014. Les rencontres de réseau avec les nombreux TSP du canton de Vaud confirment la généralisation de cette tendance qui n'est en rien une particularité glandoise.

En effet, les échanges entre professionnels intervenant sur différents territoires semblent démontrer que les filles fréquentent peu les espaces collectifs où elles sont confrontées à la domination masculine (salles de gym, rue...). Elles ne sont pas absentes mais occupent l'espace public autrement. Les filles répondent à la difficulté d'exister dans l'espace public par des stratégies propres qui peuvent être des conduites d'évitement, de fuite, de repli vers l'espace privé (domicile, club de sport, école...), des passages à l'acte, la surconsommation de produits, ou encore la masculinisation des comportements et codes sociaux...

Comment questionner les représentations stéréotypées et les codes de la rue? En tant que TSP intervenant en milieu naturel dans un contexte de libre adhésion, faut-il laisser les personnes créer leurs propres règles du vivre ensemble ou plutôt orienter les projets vers une mixité de genre « artificielle »? L'acceptation des codes féminins par les garçons semblant plus difficile dans les milieux sociaux les plus défavorisés, la principale difficulté demeure de combiner mixité sociale et mixité de genres. Par conséquent, une alternative résiderait dans la création d'espaces mixtes initialement réservés aux filles (séances réservées aux filles dans le cadre des « Soirées Sports » par exemple) constituant une base favorable à l'instauration progressive d'une mixité à moyen terme.

Lieux de contacts



La rue est un espace de rencontre et d'échanges particulièrement apprécié des jeunes de manière générale, notamment à la belle saison. Cependant, le temps passé dans l'espace public, au même titre que la place accordée aux groupes de pairs, varie d'un jeune à l'autre, et dépend le plus souvent du temps et de la place attribuée aux autres lieux de socialisation que sont le domicile familial, l'école, le lieu d'apprentissage ou de travail, le centre de loisirs, le club de sport...

C'est pourquoi, pour une minorité d'adolescents et jeunes adultes en rupture sociale (familiale, scolaire, professionnelle...), la rue peut parfois devenir l'unique espace naturel de socialisation et être investi, de manière démesurée, à toutes les heures de la journée et/ou toutes les saisons de l'année.

Ainsi, sur un même lieu, le public rencontré par le TSP diffère d'une heure à l'autre (après-midi, soir, nuit...) et d'une saison à l'autre (été, hiver...). Enfin, nombreux sont les jeunes qui se déplacent en groupes au sein de la ville, repassant parfois plusieurs fois sur les mêmes lieux dans une même soirée.

Nous pouvons distinguer 3 lieux de rencontres privilégiés par les jeunes :

Le **skatepark**, a été le lieu le plus fréquenté cette année. De nombreux sportifs habitant la région viennent se familiariser avec ce nouvel espace. La cohabitation entre les différents profils d'utilisateurs s'avère parfois difficile, tant les pratiques et les tranches d'âges représentées sont différentes.

En effet, si le skatepark est plutôt appréhendé comme une piste sportive par les utilisateurs confirmés ayant besoin d'espace pour prendre de la vitesse et accomplir des «acrobaties», il est aussi considéré comme une simple place de jeu par certains parents et enfants moins expérimentés (pratiquant le plus souvent la trottinette) n'étant parfois pas en mesure de maîtriser leur matériel ou de respecter les codes de priorités nécessaires à une bonne cohabitation. De cette confusion émergent parfois des mises en danger, des incompréhensions et, par conséquent, des tensions ou frustrations pour les deux types d'utilisateurs. Toutefois, par une présence sociale régulière et une médiation entre les différents acteurs, la TSP tente d'anticiper l'apparition d'éventuels conflits en favorisant et encourageant l'autorégulation par la création du conseil du Skatepark.

La **gare** est le deuxième espace de regroupement privilégié par une majorité de jeunes en toute saison. Point névralgique de la ville, zone de passage incontournable entre sa partie nord et sa partie sud, lieu d'arrivée et de départ vers les communes voisines, des petits groupes venant des quatre coins de la ville s'y retrouvent pour en former de plus grands.

Attirés par l'animation et la fréquentation générées par les bars et commerces avoisinant, ou encore les arrivées régulières de trains, les jeunes les plus désocialisés y voient une des rares opportunités de sortir de leur isolement en se mêlant aux autres, tout âges, sexes et origines sociales confondus. Cette mixité sociale fait à la fois la richesse et la fragilité d'un lieu contrasté où se croisent sans réellement se rencontrer deux franges de la population glandoise aux codes sociaux parfois opposés (consommations d'alcool et de cannabis en groupe pour certains, retour du travail pour d'autres...).

La cour de **Grand-Champ** est le troisième grand lieu de regroupement de la ville mais diffère quelque peu du précédent par le caractère majoritairement sportif de ses usagers. En effet, il représente bien plus qu'une simple cour d'école pour de nombreux skateurs qui y voient un site incontournable de la région (complémentaire et souvent préféré au skatepark) à l'architecture idéale pour y pratiquer leur passion par tous les temps. Ceci dit, derrière cet aspect purement sportif se cache en réalité un réel lieu de socialisation intergénérationnel où les plus jeunes sont accueillis et initiés par les plus expérimentés, qui ont eux-mêmes débutés dans ces conditions. Les terrains de basket avoisinants sont eux aussi investis massivement par des footballeurs et basketteurs dès le retour des beaux jours. Ils y côtoient de près des jeunes résidents de la Cité Ouest qui aiment se retrouver entre amis autour des tables de pique-nique ou de ping-pong.

Viennent ensuite le quartier de **Mauverney**, plutôt investi par un public familial en journée, remplacé, le soir venu, par des groupes d'adolescents qui apprécient tout particulièrement le terrain synthétique. D'autres préfèrent s'asseoir sur les bancs devant le centre commercial. Les plus âgés d'entre eux peuvent passer de longues soirées assis sur les marches de l'école notamment les vendredis et samedis. Ceux-ci peuvent occasionnellement rencontrer des problèmes avec les différents acteurs gravitant aux alentours de ces lieux (Securitas, Police, habitants etc..) en raison des nuisances sonores occasionnées, problématiques en soirées. C'est pourquoi, différents groupes formulent régulièrement la demande de pouvoir disposer d'un local-auto-géré, surtout en période automnale et hivernale.

La **Cité Ouest** est étonnamment beaucoup plus investie par les familles que par ses jeunes habitants qui choisissent d'autres quartiers pour rencontrer leurs amis à l'abri des regards du voisinage.

Dans le quartier de Montoly se trouve le Centre de Rencontres et de Loisirs, lieu animé où une partie des adolescents se retrouvent notamment pour participer à des activités. Les abords du centre (terrasse, abris à vélos, place de jeux...) sont fréquentés par d'autres jeunes, notamment en soirée après que les cours d'écoles ferment et lors de certains week-ends pluvieux.

Enfin, n'oublions pas la part non négligeable de jeunes glandois rencontrés à l'extérieur de leur ville par le TSP. En effet, outre les actions menées sur les plages de la Côte et les manifestations publiques (girons...), ce chiffre s'explique avant tout par les nombreux entretiens individuels et collectifs qui se sont déroulés, cette année 2014, au bureau du TSP situé à Nyon. Par ailleurs, certaines de ces rencontres ont eu lieu à l'intérieur du train.

La mise à disposition par Espace Prévention d'une salle d'entretien à Montoly permettra à l'avenir, à la fois à la TSP, aux usagers et pourquoi pas à quelques partenaires, d'éviter ces aller-retours inutiles entre Nyon et Gland. Ainsi, la dimension « entretiens individuels et collectifs » deviendra, complémentirement au travail de rue, un service social de proximité à l'efficacité accrue.

· **Thématiques abordées :** Les difficultés les plus fréquemment rencontrées relèvent de l'insertion scolaire et professionnelle (recherche formation, stage, apprentissage, mesure d'insertion...) et des relations sociales et familiales. S'en suivent les problèmes de précarité, d'accès au logement, les difficultés administratives qui en découlent, puis les consommations de produits et les problèmes de justice faisant suite à des violences ou incivilités.

Lors de la grande majorité des entretiens, ces différentes thématiques sont abordées simultanément (au moins cinq dans la plupart des cas). Ce constat met en évidence les liens de causalité existant entre les différentes problématiques d'une même situation. De ces problématiques découlent des besoins (valorisation de l'estime de soi, responsabilisation, expression non violente des souffrances psychiques, insertion sociale et professionnelle sur le territoire de vie...).

Les moyens mis en place par le TSP pour répondre aux besoins de ces jeunes, souvent à la recherche d'une image symbolique d'adulte stable sur qui s'appuyer, sont multiples. La mobilisation du réseau partenarial en est un... En effet, face à ces situations de rupture sociale, l'une des réponses principales du TSP demeure la construction ou la reconstruction de « passerelles » entre la rue et les institutions ou associations du territoire, entre le monde de la nuit et celui de la journée ; autrement dit, entre les réalités sociales du jeune en marge et celles de la société.

Présence sociale dans l'espace public, accompagnement des jeunes dans leurs projets collectifs et individuels, coordination et soutien continu des projets collectifs (présence dans les salles de gym...) et des suivis individuels (accompagnement administratif...), présence estivale dans les manifestations publiques et sur les plages, médiations sociales et intrafamiliales, communication inter et pluridisciplinaire, construction et entretien du réseau partenarial etc... ; nombreux sont les défis à relever pour le TSP qui, face aux multiples sollicitations et exigences du terrain, est quotidiennement amené à évaluer le degré d'urgence de chaque situation pour prioriser ses interventions.

Service de la Culture

Missions

La mission d'un service de la culture pourrait se résumer ainsi: « La mission du service de la culture consiste à soutenir, dynamiser, encourager et promouvoir une vie culturelle riche, diversifiée et accessible à tous ».

Concrètement, l'année 2014 a permis au service de la culture de poser les premières pierres de la politique culturelle et de définir les axes de développement, en mettant en avant les atouts dont dispose la ville, en terme de :

- lieux
- de promotion de la culture auprès de l'ensemble de la population
- de soutien aux acteurs culturels
- de coordination d'événements ponctuels et fédérateurs

Voici les principaux axes de développement et de travail du service pendant cette année 2014.

Un lieu culturel : le Théâtre de Grand-Champ

La Ville de Gland dispose depuis plusieurs années d'un lieu de qualité, équipé, entretenu, propice à toutes sortes d'événements artistiques, et régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées pour y déployer leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes: ALG (Art loisirs Gland), le Club photo, les Concerts de Gland, Evento, la Fanfare de Gland, ainsi que les Peintres et sculpteurs de la Côte.

Développer cet espace culturel, le faire connaître, et lui donner l'envergure qu'il mérite, exploiter réellement ce lieu en affirmant sa personnalité, son côté pluriel, en valorisant et en intégrant tout ce qui s'y propose déjà et en le développant, par l'ajout de nouvelles propositions culturelles et artistiques, pour que tout un chacun puisse y accéder et trouver de quoi satisfaire son appétit de divertissement, de découvertes, de plaisir et puisse ainsi cultiver sa curiosité: c'est l'objectif affiché de la « nouvelle saison culturelle » qui a éclos en septembre 2014.

Le Théâtre de Grand-Champ propose à présent une véritable saison, plurielle et variée, mettant à l'honneur le théâtre sous toutes ses formes, le cinéma, les musiques classiques et actuelles, la littérature, les spectacles pluridisciplinaires, etc.

La saison 2014-2015 propose ainsi 50 rendez-vous de septembre 2014 à juin 2015, portant sur 6 thématiques / disciplines différentes. 3 thématiques sont portées par des associations subventionnées (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento, la Fanfare de Gland, et la Page Cornée), 3 par le service de la culture.

La diversité, l'accessibilité, la proximité et l'engagement sont les maîtres-mots de cette nouvelle saison.

La diversité: pour avoir le choix et pouvoir faire découvrir différentes disciplines à différents publics, permettre les croisements, la curiosité. La diversité des disciplines, c'est aussi favoriser l'ouverture, l'identité d'un lieu où peuvent être accueillies différentes formes et tailles de spectacles et d'événements. C'est également à l'image de la diversité d'une ville en mutation, ville d'accueil et de dialogue.

L'accessibilité: l'accessibilité financière tout d'abord grâce à des tarifs attractifs, permettant à toutes les bourses de se faire plaisir. L'accessibilité en terme de mobilité, puisque le cheminement jusqu'au lieu est aisé, quel que soit le moyen de transport. Sa visibilité devant encore le rendre plus facile d'accès à l'avenir. L'accessibilité en termes de programmation, alliant qualité, exigence, professionnalisme mais sans élitisme.

La proximité: dans l'idée du développement d'un lieu culturel situé en ville, c'est la possibilité d'avoir à portée de main ce qu'il fallait des kilomètres précédemment pour aller voir ou entendre. La proximité intègre aussi la notion de dialogue, d'échange et d'animation, essentielle pour la bonne santé socio-culturelle d'une ville.

Enfin, l'engagement: celui d'intégrer l'existant, de s'intégrer dans un tissu culturel local et régional, de créer des synergies, des collaborations, de la complémentarité, tant avec les associations culturelles, organisatrices d'événements qu'avec les artistes, locaux, régionaux comme romands, créateurs en recherche de soutien, de lieu de passage comme de création. C'est également l'engagement vis-à-vis de la population de lui proposer un lieu vivant, de qualité,

dynamique et ouvert, gage d'une certaine qualité de vie, où tous les arts, majeurs comme mineurs peuvent rencontrer tous les publics.

La visibilité de ce lieu - comme son rayonnement - est un objectif prioritaire pour en garantir la pérennité et l'identité, et cela se travaille tant en termes de communication, que de promotion, de signalétique et de partenariats.

Ainsi, le soutien et l'accueil du nouveau La Côte Flûte festival, en octobre 2014, initié et porté par un habitante et artiste glandoise, comme du Festival international Visions du Réel (pour l'édition d'avril 2015) cherchant à mieux s'implanter dans la région, contribuent à positionner le Théâtre de Grand-Champ comme lieu d'accueil, de synergie et d'ouverture.

Les nouvelles thématiques développées par le service de la culture procèdent de la même façon :

Le cinéma: ce 7ème art, proposé de façon mensuelle, conviviale, avec deux projections par session (à 15h en VF et à 20h en VOST). Un comité de professionnels et de cinéphiles a été constitué pour concevoir la programmation et préparer les présentations des films: MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan, Marc Décosterd et Daniel Calabrese, Sandrine Faure et Isabelle Monney.

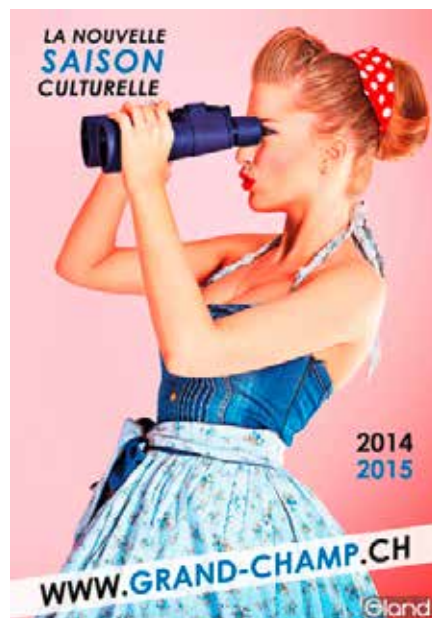
Les Editions limitées: des soirées tournées vers les musiques actuelles, se déroulant en deux temps, avec afterwork musical gratuit au foyer du théâtre puis concert en salle, version café-concert, intimiste, laissant la part belle aux auteurs-compositeurs-interprètes romands, et une palette de styles musicaux très large.

La Saison des +: « une saison pour les plus jeunes mais pas que ... » proposant spectacles en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes, mettant à l'honneur des spectacles pluridisciplinaires et la vivacité de la création romande. Ces spectacles tout public sont particulièrement destinés aux jeunes (avec des tranches d'âge bien spécifiques permettant aux plus jeunes, comme aux adolescents-jeunes adultes de trouver des sujets, thématiques et formes de spectacles différents).

Dans ce cadre, l'implication du service de la culture dans le soutien à la création romande et jeune public en particulier, s'est concrétisée par un spectacle réalisé en co-production avec le Petit théâtre de Lausanne et le Théâtre des marionnettes de Genève, accueillant sur près de trois semaines, la Compagnie Pied de Biche, dans sa dernière phase de création, et permettant de proposer un travail de médiation aux écoles primaires, avant représentations (début 2015).

Ce lieu devient donc résolument LE lieu culturel glandois, qui, par ailleurs continue d'accueillir des événements « hors saison », issus de sociétés ou associations locales, de locations extérieures (spectacles, conférences, ...).

En 2014, le Théâtre a été occupé pendant 149 jours (tous occupants et sortes d'événements confondus), dont 97 jours liés à la saison culturelle.



La promotion culturelle

Par promotion culturelle, nous entendons tout le travail de valorisation, de diffusion et d'accessibilité favorisant la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de favoriser ainsi la diversité des formes culturelles.

Il peut s'agir d'événements ou d'interventions gratuites, favorisant l'accès maximal de la population à un élément culturel (événement, objet, prestation), d'une stratégie de communication destinée à acheminer l'information sur la vie culturelle de la ville de façon quotidienne, récurrente et variée, de l'implication dans des projets portés par des tiers, qui familiariseront la population à une vie culturelle, une discipline, une activité, ... Ou encore des activités spécialement tournées vers certaines catégories de la population (billets à tarifs réduits, actions de médiation auprès des écoles, partenariat et collaboration avec un réseau et des institutions qui relayeront l'existence de l'offre culturelle à Gland ou créée à Gland, etc.).

Les premières activités de promotion culturelle, en 2014 ont consisté à :

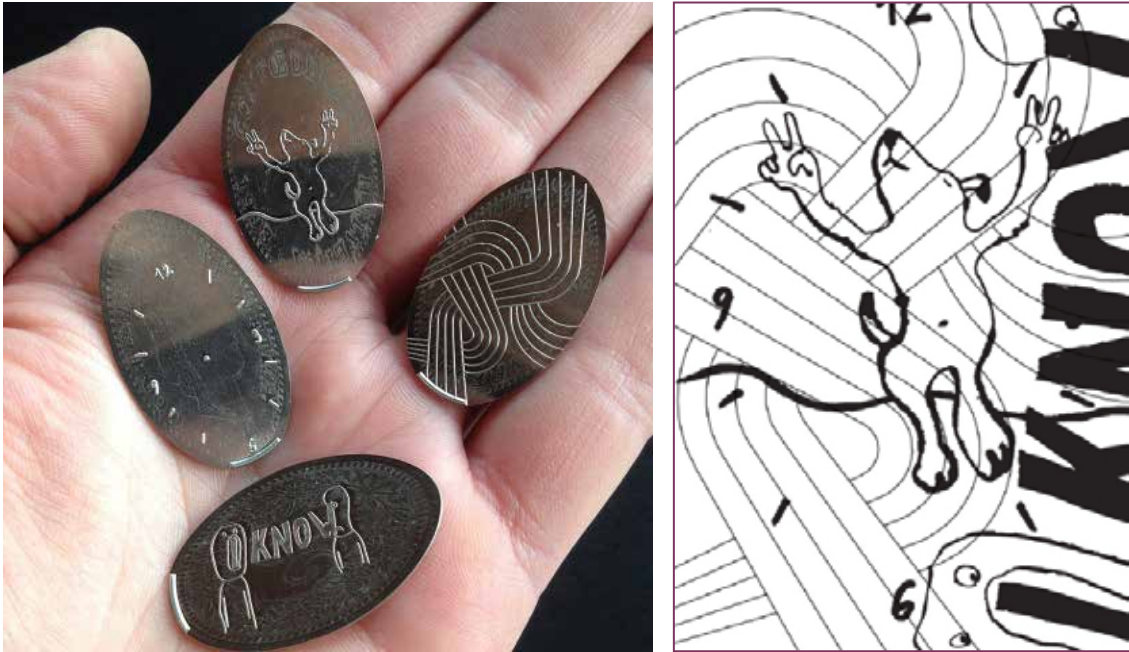
- déployer une stratégie de communication, chaleureuse, gourmande, permettant d'attirer l'attention sur cette nouvelle saison culturelle (campagne d'affichage, création d'un site internet dédié à la saison culturelle, Gland expo, accueil des nouveaux habitants, réseaux sociaux, brochures, dépliants, flyers), permettant de communiquer sur l'ensemble, de façon unique et cohérente.
- nouer des relations avec les écoles et les UAPE, facilitant l'accès à des spectacles, des projections, selon les tranches d'âge. Ce processus a été concrétisé en 2014 avec le nouveau spectacle « Sautecroche aux petits oignons » qui a vu naître la première représentation scolaire pour 360 écoliers, en plus de la représentation publique. Le travail amorcé en 2014 permettra de s'intensifier les années suivantes et de favoriser l'accès aux événements culturels dès le plus jeune âge. Les formes, concepts et fréquences pourront alors se développer aisément au gré des projets pédagogiques des uns et des propositions novatrices des autres. Un projet de médiation culturelle en lien avec la co-production réalisée sur début 2015, a permis la rencontre, l'échange et la découverte des métiers de l'ombre comme de la scène sur un spectacle pluridisciplinaire (écriture, décor, mise en scène, costumes, marionnettes, comédiens, musiciens, techniciens).
- Poursuivre et entériner le principe des interventions artistiques en milieu urbain (inauguration festive et médiatisée de la presse à monnaie de la place de la gare « VINCENTIME », projets en cours et réalisés de concert avec la commission culturelle, qui verront leur aboutissement en 2015).
- S'impliquer dans le réseau régional afin de favoriser les échanges et de faire exister la ville et ses acteurs culturels, par la promotion de leurs activités ou de leurs créations. Ce volet a porté ses fruits, par exemple pour La Côte flûte festival, qui a ainsi pu bénéficier de conseils, d'accompagnement et de soutien financier au niveau régional pour sa toute première édition.
- Maintenir et favoriser des événements populaires, festifs (fête de la musique, Cinéma open air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles, contribuant à l'animation ponctuelle de la ville, dans des endroits différents, en extérieur, et impliquant des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations, impliquant les différents services de la ville, permettent également de favoriser le dialogue entre les différentes associations qui y participent, l'implication dans les activités populaires et la promotion par ce biais de leurs activités régulières (Basket club, Amicale des pompiers, Fanfare de Gland, Movéo, Etincelle de l'espoir ou les Centurions se sont impliqués sur les manifestations estivales).
- Soutenir, par des conseils, des services, des apports en nature ou en espèce les structures, associations culturelles ou artistes qui œuvrent dans la formation, l'événement, la création, ou projettent de le faire. Ce volet, découlant à la fois des affaires culturelles et de la promotion, s'est structuré, aboutissant à fin 2014 à la formalisation du principe et des règles d'attribution de subventions, annuelles ou ponctuelles, qui prendront effet en 2015, en lien avec des lignes budgétaires dévolues à ces soutiens.

Les affaires culturelles

La commission culturelle

La commission culturelle est composée de :

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------|
| · Mme Isabelle Monney | Présidente | M. Moritz de Hadeln | Membre |
| · Mme Anne-Marie Finini | Membre puis Claudia Cela | M. Pascal Regazzoni | Membre |
| · Mme Aline Schumacher | Membre | Mme Sandrine Faure | Cheffe de service |
| · Mme Anita Waeber | Membre | | |



La commission culturelle a ainsi inauguré et accompagné le projet lauréat du concours artistique en lien avec la Place de la gare, le 21 mars 2014.

Baptisée « Vincentime », cette presse à monnaie moderne permet de diffuser des œuvres d'art de poche, gratuites, sous forme de collection voyageuse. Cette collection proposée par Vincent Kohler, le lauréat, met à l'honneur des artistes régionaux, suisses et internationaux, qui travaillent en lien avec le thème du voyage, de la gare, de la rencontre éphémère et fantasmagorique que peut générer un lieu de convergence et de passage comme une gare.

Cette collection destinée à s'étoffer régulièrement a suscité un engouement certain, tant auprès de la population que dans le milieu artistique.

Les premiers artistes à signer les 4 premières pièces sont: Lang & Baumann, Olaf Breuning, Jonas Hermenjat et Vincent Kohler.

Une réflexion sur l'importance et la présence d'œuvres d'art en milieu urbain a été au cœur du travail de la commission culturelle en cette année 2014, et des projets - en gestation - verront le jour en 2015.

Les subventions

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante.

Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence, à la sérieux de leurs demandes, au potentiel, à la qualité des projets et proportionnels à leurs objectifs comme au contexte.

Soutien en termes de services

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement consolider les projets, de contribuer à leur réussite, et à expliquer le cadre d'exigences posé par ces subventions. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes, et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle glandoise.

Soutien en prestations

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature: la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, par exemple.

Des salles sont ainsi actuellement mises à disposition d'écoles de formation musicale, théâtrale ou pluridisciplinaires (le COV – conservatoire de l'ouest vaudois, l'EMN – l'école de musique de Nyon, l'ADAC – académie des arts créatifs, Les P'tits artistes – école de théâtre pour enfants).

Des associations – et/ou sociétés locales – bénéficient des mêmes prestations en locaux, de façon annuelle, pour le déploiement de leurs activités artistiques (la Fanfare de Gland, le Chœur Mixte, le Carrousel, le TTT).

Des soutiens en prestations sont très régulièrement octroyés au tissu associatif artistique et culturel, notamment lors d'événements ponctuels, festifs et artistiques. Ces soutiens, essentiels à la possibilité pour ces entités de mener à bien leur projet ou événement, se traduisent par des rabais ou des mises à disposition de locaux, de façon ponctuelle (ALG, le Club photo, les Peintres et sculpteurs de la Côte bénéficient régulièrement de ces mises à disposition dans le cadre de leurs événements annuels, par exemple).

Cela se traduit aussi par des accueils en résidence, ce qui est une nouveauté initiée en 2014, au Théâtre de Grand-Champ, comme pour la création scénique du concert de Maria Mettral (janvier 2014), en mettant à disposition scène, matériel et compétences de l'équipe technique du théâtre pour l'aboutissement d'une réalisation artistique.

Soutien en espèces

La mise en place du cadre d'octroi des subventions, ponctuelles comme annuelles en 2014, pose ainsi le principe même de la demande, de la description formelle du projet de création ou d'organisation d'événement, du chiffrage et de l'argumentation des besoins, ce qui permet d'en évaluer la pertinence, la nécessité, de faire des choix et de prendre des décisions.

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir à titre unique, un projet unique, pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

Ainsi en 2014, les premières aides ponctuelles en espèces ont pu être octroyées au La Côte flûte festival, pour sa première édition, à la Compagnie Pied de Biche pour sa création jeune public (représentations en janvier 2015) ainsi qu'au projet du Chœur mixte pour son projet de concert sur le thème de l'opéra (représentations en janvier 2015).

Subventions annuelles

En ce qui concerne les subventions annuelles, le principe mis en place est le même: il s'agit de permettre au demandeur de formuler – puis reformuler annuellement – une demande pour le développement et/ou le maintien d'un projet porté par des artistes ou une association à but non lucratif, soit pour une proposition culturelle à destination de la population, soit pour la réalisation de créations artistiques régulières, dont les fruits seront rendus publics.

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels autres que le Service de la Culture. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues, et la complémentarité des projets est un objectif.

Cette mixité et variété de projets à destination durable est un des pôles d'action du soutien à la culture que la Ville de Gland met en œuvre depuis plusieurs années: il s'agissait d'en formaliser les principes comme le cadre et d'anticiper l'augmentation des demandes, afin d'évaluer la pertinence et la répartition des soutiens, pour un développement harmonieux d'une vie culturelle variée.

Ainsi les arts vivants sont pour le moment la catégorie essentiellement subventionnée. Ce nouveau cadre va permettre un élargissement à d'autres disciplines peu ou moins visibles.

En 2014, les associations et /ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces sont Les Concerts de Gland (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), Evento (programmation d'humour et de théâtre à Grand-Champ), la Fanfare de Gland (activités de formation et de prestations musicales), Pro Organo (programmation de musique au Temple), la Société de développement (activités socio-culturelles en ville).

Enfin, le principe même des soutiens communaux, en nature comme en espèces, permet de soutenir l'effort et le dynamisme des différents artistes et acteurs culturels, et est bien souvent indispensable, voire déterminant selon les principes de subsidiarité, lorsque les recherches de fonds complémentaires se tournent vers les instances régionales, cantonales ou privées (fondations, mécènes, sponsors).

Soutien individuel

Le projet sur lequel le Service de la Culture a travaillé en 2014, en collaboration avec les services des villes de Nyon et Rolle, concerne le subventionnement des études musicales, permettant d'apporter une aide directe aux familles.

Le principe - découlant de la Loi sur les études musicales, entrée en vigueur pour l'ensemble du Canton - consiste à favoriser l'accès aux études musicales non professionnelles pour les enfants et jeunes habitants glandois qui s'inscrivent dans les écoles reconnues par la fondation pour l'enseignement musical (FEM).

Le fonctionnement est le même que pour d'autres subventions aux personnes privées (demande, pièces requises, critères et barème d'octroi). Ce projet de subventionnement, conçu en commun avec les trois services des trois villes fait l'objet d'un préavis, soumis au Conseil Communal au printemps 2015.

Les événements culturels

Les deux manifestations estivales, devenues désormais traditionnelles dans le paysage estival glandois sont la Fête de la musique et le Cinéma Open air.

Ces manifestations, organisées et coordonnées par les services de l'administration communale créent des événements festifs, fédérateurs, conviviaux et ont vu leur fréquentation comme leur réussite encore augmentées en 2014.

Ces manifestations sont l'occasion de s'adjoindre les forces et la motivation de nombreuses associations culturelles, sociales ou sportives, qui participent avec plaisir et efficacité à l'accueil de la population (stands de boissons et nourriture, encadrement et aide aux nettoyages,..).

Ce sont aussi pour elles des occasions de promouvoir leurs activités et de rencontrer les autres structures et de contribuer à la vie socio-culturelle de la ville.

Fête de la musique

Le comité, après mûre réflexion, a choisi de décaler la date, par rapport à la date officielle du 21 juin, en organisant la Fête le samedi 14 juin, à Mauverney le midi, au Théâtre de Grand-Champ à 14h (en collaboration avec les festivités de l'ADAC) puis au Collège des Perrerets, dès 17h pour la deuxième année consécutive.

Le choix de la date décalée a été fait pour éviter la redondance et la concurrence avec les communes voisines.

Un esprit éco-responsable a été rajouté (gobelets lavables, bouteilles consignées, boissons locales et artisanales, tarifs accessibles, limitation des déchets comme du gaspillage) et le résultat de la fête a été des plus plaisants et satisfaisants pour tous (participants comme organisateurs).

Le beau temps était au rendez-vous et malgré la concurrence directe du Mondial de football, la fréquentation de la fête a été estimée à environ 1'200 personnes.



Cinéma Open-Air

Après le succès confirmé de la deuxième édition en 2013, il a été décidé de proposer une 5^e soirée de projection, permettant une soirée familiale supplémentaire (le mardi).

Le concept éco-responsable a été également appliqué à cette manifestation, avec les mêmes satisfactions.

Le style de programmation reste sur la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la région, un mélange de films en français ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles, des films familiaux et tout public, inclus un film d'animation permettant aux plus jeunes de venir (le samedi soir).

L'édition 2014 a connu un franc succès, bénéficiant également de la seule semaine estivale, ce qui n'a pas été négligeable. Un peu plus de 1'700 spectateurs sur ces 5 soirs de projection (500 de plus que l'année 2013), soit en moyenne 350 spectateurs par soir.

La même capacité d'accueil a été prévue que pour l'édition précédente (600 chaises maximum). Les mêmes tarifs accessibles ont été maintenus (CHF13.- en plein tarif et CHF10.- en tarif réduit).

Le système de billetterie en ligne a été également utilisé pour la première fois pour cette manifestation, permettant de fluidifier les préventes et favorisant les « last minute » : 1/3 des billets furent ainsi vendus en ligne, 1/3 à l'administration en prévente et 1/3 le soir même.



LES CONCERTS DE GLAND

Le comité se compose des personnes suivantes :

- M. Gilbert-Xavier Martinet Président
- M. Jean-Michel Duperret Trésorier
- Mme Beny Burkhardt Membre du comité
- Mme Félicia Schumacher Membre du comité
- Mme Margrit Deyhle Membre du comité
- M. Jean-Marc Grob Directeur artistique

Environ deux cents abonnés qui assistent aux concerts et, avec les billets vendus à l'entrée, les salles sont fort bien remplies, voire comblées parfois. Cela prouve que ces concerts répondent à un besoin certain. Ce sont quelques 1'600 spectateurs et une programmation de 6 concerts.

Les contacts étroits entretenus avec les mélomanes qui assistent aux concerts donnent au comité de précieuses informations sur leurs attentes et souhaits musicaux. Ils en tiennent bien sûr largement compte pour la programmation de la saison. Ainsi que le veut la tradition des Concerts de Gland, les formations de musiciens jeunes et romands est toujours favorisée.

EVENTO

Le comité toujours identique depuis près de 10 ans et animé d'une volonté passionnée est composé de :

- M. Patrick Messmer **Président**
- Mme Annemarie Nijhof **Vice-présidente**
- M. Philippe Coulinge **Membre**

L'association Evento anime le Théâtre de Grand-Champ pour sa 11^{ème} année; forte de ses 400 abonnés, le public répond toujours plus nombreux, tant aux spectacles d'humour (Suisse et France) qu'aux représentations de culture. 3000 spectateurs ont répondu présents lors de la saison 2013-2014.

La programmation proposée a su trouver son public et l'équipe d'Evento cherche même à profiter des synergies auprès des associations Glandoises (VIVAG). Elle poursuivra sa démarche à l'avenir en collaboration avec d'autres associations et le service de la Culture.

ALG – ASSOCIATION ARTS – LOISIRS – GLAND

Depuis la reprise de son activité « théâtre » par Evento, l'ALG poursuit l'organisation du week-end des artisans, qui rencontre toujours autant de succès ainsi que quelques manifestations ponctuelles.

LA CÔTE FLÛTE FESTIVAL 2014 - 2 AU 5 OCTOBRE 2014

La première édition de La Côte Flûte Festival a remporté un vif succès avec environ 1'300 visiteurs, 2'300 sièges occupés, 32 exposants venant de Suisse, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, et des comptes équilibrés (budget global de CHF200'000.-)

Des lieux divers ont reçu ce festival :

- Théâtre de Grand-Champ à Gland, cœur du festival (concerts, masterclass et exposition)
- Temple de Gland
- Moulin En Clarens, Vich
- Temple de Bursins
- Club 1306, Nyon.

Un soutien de 46 sponsors privés, publics et fondations; une participation du Conseil Régional et des communes de Gland, Nyon, Bursins et Vich; une riche collaboration avec 8 sociétés de flûtes en Suisse et en Europe ainsi qu'avec l'association Les concerts de Gland, pour le concert de clôture.

La prochaine édition aura lieu en 2016.

Les soutiens octroyés par la Ville de Gland sont se élevés à CHF10'000.- en numéraire et environ à CHF 6'500 en soutien en nature (mise à disposition des locaux, services et soutien technique). Ce soutien de la Ville de Gland a convaincu d'autres entités de s'engager pour le projet, comme Régionyon et des fondations privées.

Cultes

Relations

A l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement eu des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

D'ailleurs, elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1er août.

EGLISE REFORMEE DU CANTON DE VAUD

La paroisse de Gland rassemble les villages de: Gland, Vich, Coinsins. Les lieux de culte sont le temple de Gland et l'église de Vich.

L'assemblée de paroisse, présidée par Mme Françoise Munz, se réunit à deux reprises au printemps et en automne.

Les ordres du jour porte sur les objets suivants :

- le budget
- les comptes
- les activités de l'année
- les nouvelles de la région
- les nouvelles du synode
- etc.

La municipalité est régulièrement représentée à ces assemblées par Mme Isabelle Monney.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE GLAND

Un Conseil de communauté de 6 membres se réunit tous les 1ers mardi du mois. Il gère les biens de la communauté en accord avec le conseil de paroisse et coordonne les activités des différents groupements.

Il suscite tout au long de l'année des rassemblements festifs pour favoriser la rencontre et le partage entre les membres de la communauté. Il organise une fois par année une assemblée générale statutaire.

Deux fois par année (en novembre et en mai), il ouvre sa séance aux membres de la Communauté qui désirent y participer. La prochaine séance du conseil élargi aura lieu le lundi 4 mai à 20h15.

Historique de la Communauté et de la chapelle

Les liens de la Communauté catholique avec la cité de Gland se sont affermis à la fin de la dernière guerre. Le choix de Gland comme siège des gardes-fortifications a poussé de nombreuses familles d'origine valaisanne et fribourgeoise à venir s'installer dans la commune, apportant avec elles leur confession. Si le lieu de culte était à Nyon, la fête de la Bénichon, la Vente paroissiale se déroulaient en à la salle communale de Gland. (in « **Gland** » A.Gonin/A.Würgler)

Le 16 mars 1958, une vingtaine de paroissiens de Gland sont présents à une assemblée dont le but de cette réunion est de constituer une communauté et de nommer un comité. Dans la règle le Curé de la paroisse était d'office président; lui sont adjoints: Messieurs Bernard Bertinotti, André Chaney, Gabriel Coutaz, tous de Gland, et Jean Cottet de Vich, cette localité faisant partie du cercle.

A cette époque il n'y avait pas d'église à Gland, mais une cure et un pasteur. Les paroissiens de l'église réformée se rendaient au culte à Vich, tandis que les catholiques devaient se déplacer à Nyon ou à Begnins pour assister à la messe. Les transports publics étaient limités au train omnibus pour Nyon, tandis que le tram Gland-Begnins avait disparu en 1954. Les déplacements s'effectuaient pour la plupart à pied ou à vélo.

En 1970, dite communauté n'avait toujours pas encore de lieu de culte fixe, ni de salle de réunion. Elle disposait en tout et pour tout d'une parcelle de terrain à Gland, propriété de la Paroisse de Nyon. Il devenait indispensable de pouvoir disposer en permanence d'un local pour les célébrations de l'office religieux. La construction d'un bâtiment sur ce terrain résoudrait le problème. Ce sujet fut mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 26 février 1970: le comité fut chargé d'examiner cette question.

Au printemps 1971 les choses se précipitent: la Communauté catholique de Vauseyon (Neuchâtel) inaugure sa nouvelle église, la place occupée par un baraquement utilisé comme lieu de culte provisoire doit être libérée, les matériaux de démolition et autres éléments qui composaient cette construction doivent être évacués. Mis au courant de la chose, un groupe de Gland se rend sur place le 26 juin 1971 et se trouve en face d'un amas de planches, poutres, panneaux en bois, tuiles et divers mobiliers d'église tels que bancs chaises, etc., en bloc estimé à Fr 20'000.—. Ces pièces sont en bon état et réutilisables pour une nouvelle construction. L'affaire est intéressante et, en accord avec les responsables de la Communauté, le marché est accepté; le tout est livré à Gland le 26 octobre 1971.

M. G. Zimmerman, architecte à Gland, est chargé d'élaborer un avant-projet en utilisant les matériaux de construction à disposition; cette première étude prévoit l'implantation d'une simple baraque en éléments préfabriqués; son aspect est peu esthétique et ne cadre pas dans le paysage; la solution n'est pas retenue.

Une nouvelle construction en dur sur deux niveaux serait préférable pour résoudre le besoin en locaux indispensables. Un projet remanié est établi, comprenant un étage semi-enterré avec une grande salle modulable au moyen d'une paroi amovible, une petite cuisine et des toilettes et un étage supérieur réservé au culte avec un local de 160 places assises, l'autel et la sacristie. Les parois du bâtiment sont composées de vitraux intercalés par des murs en maçonnerie. Ces deux étages sont séparés par une dalle en béton armé de 50cm d'épaisseur, mesure imposée par les ingénieurs pour assurer une résistance suffisante afin d'éviter la pose de colonnes de soutènement. Pour la partie supérieure du bâtiment, plafond de la chapelle, charpente, toiture, couverture (tuiles) etc., les éléments de construction en provenance de Vauseyon (NE) sont réutilisables.

Ce projet est accepté et soumis à l'enquête publique. Pas d'opposition, le permis de construire est délivré. Le moment est venu de passer à l'action. En octobre 1972 c'est l'ouverture du chantier. Grâce à la diligence des maîtres d'état et au dévouement des bénévoles, il a été possible de fêter l'inauguration de la chapelle le 16 décembre 1973. En 1976, la chapelle est complétée par la construction du clocher. Le texte ci-dessus est reporté d'un écrit du 4 février 1990 de Monsieur Albert Gaudin décédé le 8 juin 2001.

L'église catholique est située sur la parcelle 320 sise entre le chemin de la Dôle et la rue de l'Abbaye.

D'une surface de 4'240 m², elle est affectée en zone d'utilité publique.

Situation actuelle

Cette chapelle est entretenue régulièrement aux frais des communes de Coinsins, Gland et Vich. Elle n'a pas fait l'objet de rénovation majeure mis à part la réfection de la structure du clocher laquelle est intervenue en 2006 (préavis municipal no 96 du 25 avril 2006).

Toutefois, cette construction ne répond plus aux normes actuelles concernant les exigences énergétiques (isolation, chauffage électrique, etc.) et elle n'a plus la capacité requise pour une communauté de 5'000 catholiques.

Après étude, il est apparu qu'une rénovation dont le coût est devisé à CHF 850'000.— et un agrandissement n'étaient pas envisageables. Par conséquent, la démolition du bâtiment existant et la construction d'un nouveau demeurent la seule solution rationnelle.

Projet de construction d'une nouvelle église à Gland

Bien qu'elle ne soit pas soumise à la législation sur les marchés publics, la communauté catholique a étudié plusieurs variantes de procédures pour la mise en concurrence du mandat d'architecte. Elle a arrêté son choix sur une procédure de concours sur invitation et avec présentation anonyme des projets.

Le projet mis en concours consiste à réaliser :

- une église d'environ 250 places ;
- des locaux communautaires pour des rencontres et l'enseignement du catéchisme.

Le projet doit présenter un bon rapport qualité / investissement respectant le budget de 3 millions de francs. Il doit également satisfaire les exigences de performance énergétique du Label Minergie.

La réalisation de ce projet fera l'objet d'un préavis municipal en 2015.

Intégration

COMMISSION D'INTÉGRATION

La commission d'intégration se compose de 15 membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères

- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Mme Isabelle Monney	Municipale
Mme Erika de Hadeln	Verts de Gland
M. Johnny Khamisse	Gens de Gland
Mme Claudine Deprez Fernandes	Parti Libéral Radical
M. Victor Mendes Boavista	Parti Socialiste
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
M. Francesco Pepe	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb	Communauté suisse-marocaine
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social

Les buts de la commission d'intégration sont de :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisse et étrangère au sein de la Ville de Gland.
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale.
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle.
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

En 2014, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes:

Fête multiculturelle

La fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 14 septembre pour la cinquième fois consécutive. Les membres de la commission d'intégration ont apporté leur aide, que ce soit pour la décoration de la salle le jour d'avant ou le jour même pour la buvette, la caisse et l'aide en salle.

Le comité a choisi le Portugal en tant que pays hôte de la fête multiculturelle qui a remporté un vif succès.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands et profiter du programme musical. Cinq stands étaient présents à l'intérieur de la salle avec des spécialités du Portugal, du Brésil, de l'Inde et du Pérou ainsi qu'un stand de pâtisserie tenu par des gymnasiens de Nyon, dont la recette était destinée à l'association Save it Haïti, présidée par une jeune femme de Gland. Le comité a tenu à associer à la fête les jeunes du Centre de Rencontres et Loisirs qui ont tenu un stand de raclette sous les arcades à l'extérieur, avec l'aide de deux animateurs.

Des membres du comité ont tenu comme chaque année la buvette.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses de la Grèce, du Portugal, du Pérou et de la Suisse. Un groupe de jeunes de la région a participé avec un spectacle de Hip-Hop.

La radio portugaise ainsi qu'un stand d'artisanat portugais étaient présents.

Deux bibliothécaires communales étaient présentes une partie de l'après-midi avec un choix de livres en différentes langues.



Après-midi thématique le mercredi 10 septembre

L'après-midi thématique «L'intégration par les contes», réservé aux parents et enfants dès 4 ans, a eu lieu à la bibliothèque communale de Grand Champ.

Une conteuse professionnelle était présente et a raconté un conte sur la diversité. Des bénévoles allophones, désignées auparavant, ont lu un extrait d'une histoire en diverses langues (allemand, italien, arabe, espagnol, anglais...).

L'après-midi s'est clôturé par un goûter multiculturel fort apprécié par les parents et les enfants. Des personnes de la commission d'intégration ont apporté leur aide.



Le bureau cantonal pour l'intégration a répondu favorablement à notre demande de financement du projet susmentionné et de la Fête multiculturelle.

Informer – Accompagner

Commande de matériel d'information

Nous commandons chaque année du matériel d'information au Bureau d'intégration du canton de Vaud, dont la brochure Bienvenue dans le Canton de Vaud, disponible en plusieurs langues. Ce matériel est mis gratuitement à disposition des communes. Cette brochure ainsi que d'autres informations sont distribuées par le Contrôle des habitants aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

· Les mots piccolo :

Ce projet s'adresse aux enfants allophones pour lesquels nous organisons, en collaboration avec l'établissement primaire, des cours de sensibilisation à la langue française, avant le cycle initial. Huit cours ont eu lieu d'avril à juin à l'établissement des Perrerets, le mardi de 13h30 à 15h00. Quinze enfants de dix nationalités ont pu profiter cette année des cours gratuits, encadrés par trois enseignantes.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

· Devoirs surveillés

La commune organise depuis trois ans les devoirs surveillés au niveau primaire et secondaire. Au vu du nombre important d'enfants allophones, surtout au niveau primaire, deux surveillants sont engagés par classe pour mieux les encadrer.

Les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine, le lundi, mardi et jeudi aux établissements de Mauverney, des Perrerets et des Tuillières (aussi pour les élèves de Grand Champ).

La municipale de la commission d'intégration ainsi que la secrétaire ont participé à l'invitation du Bureau cantonal d'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) à la séance régionale de Primo-Information qui a eu lieu à Morges.

La secrétaire de la commission d'intégration a participé à un échange organisé par le BCI avec d'autres communes sur des projets d'encouragement précoce, préparant les enfants migrants à leur rentrée dans l'institution scolaire. La ville de Gland a présenté le projet Les Mots Piccolo.

Caritas – cours de français

Les cours de français ont connu en 2014 un beau succès. Caritas a dispensé 13 cours de 2h, sur 19 semaines chacun, selon le rythme scolaire vaudois. Les cours se déclinent en 4 modules différents.

La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles et tous les lieux où le public est sensé se rendre. Malgré

ces démarches, le bouche-à-oreille reste le moyen le plus fréquent pour le migrant de connaître l'offre des cours de français.

Les cours ont été dispensés par des formateurs bénévoles. Plusieurs types de formation et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Au printemps de chaque année, a lieu une formation initiale, préparant des nouveaux bénévoles à prendre une classe à la rentrée scolaire en août.

104 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (71 femmes et 33 hommes) et 31 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (91 personnes), en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C ou de nationalité suisse. 13 personnes ont entre 18 à 25 ans.

Quant aux domiciles, 56 % des apprenants sont domiciliés en ville de Gland, les autres personnes venant plus particulièrement de Rolle et Begnins (18 %) et ensuite des villages environnants à raison d'une ou deux personnes par village.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (33 personnes), l'Espagne (10) et l'Italie (6). Toutes les autres origines s'égrènent à raison d'une à cinq personnes seulement.

Concernant le niveau des apprenants à Gland, 66 % des apprenants ont suivi le module 1 ou 2, soit un niveau très débutant. Cela confirme le besoin des migrants de la région de pouvoir accéder à un cours de langue pour acquérir les bases nécessaires à la vie quotidienne.

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant les périodes scolaires. Chaque candidat est reçu individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes. Ce test est conçu par Français en Jeu, revu par Caritas Vaud, et correspond au Cadre Européen de Référence.

Le nombre de cours correspond au nombre de candidats et la souplesse dans l'organisation des niveaux des cours permet d'absorber toutes les demandes d'inscription.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, au Bâtiment de Montoly.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Lundi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mardi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mercredi	18h30 à 20h00
Jeudi	19h00 à 20h30

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaillent puisse y participer.

En fin d'année scolaire (en juin), une évaluation facultative est réalisée, ce qui permet à l'apprenant de vérifier lui-même sa progression. En outre, tout au long du cours, des tests ou exercices permettent aux formateurs d'évaluer les acquis des apprenants.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires

sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre, gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

Sociétés intercommunales

SAPAN - SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE

Conseil d'administration

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon M. Olivier Fargeon, municipal, Gland M. Claude Bosson, municipal, Duillier
Directeur	M. Serge Guebey
Secrétaire hors conseil	Mme Valérie Beausire

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2014. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN. L'assemblée générale a eu lieu le 26 juin 2014 et s'est déroulée selon un ordre du jour standard.

Objectif

La société anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise fondée en 1978 et rassemblant 20 communes du district et un syndicat d'arrosage a été constituée pour compléter l'alimentation en eau de boisson et d'arrosage de la région.

L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel : la direction de la société, le budget, les comptes, la facturation aux actionnaires, la gestion des installations, l'administration et le secrétariat du conseil d'administration.

Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, dont les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage, la situation financière de la SAPAN est saine, un léger bénéfice a été dégagé en 2014.

Exploitation

L'année 2014 avec ses 1'032 millimètres de précipitations enregistrées est légèrement supérieure à la moyenne pluriannuelle (+ 8,2%) qui est de 954 millimètres. Après une fin d'année 2013 bien arrosée, 2014 débuta sous les mêmes auspices avec les mois de janvier et février très pluvieux, le début du printemps est resté sec, ensuite les précipitations sont restées très présentes avec un record en juillet de 174 mm, seul le mois de septembre est resté beau et sec.

Les débits aux sources et les niveaux de nappes sont restés dans une bonne moyenne jusqu'au début de l'automne. Cette situation a influencé les demandes en eaux d'arrosage et de boisson. La reprise de la production d'eau traitée n'a eu lieu que le 4 juin 2014, ce qui est assez tardif.

La quantité d'eau de boisson livrée en 2014 est de 1'361'600 m³ contre 774'800 m³ l'an passé, soit une augmentation de quelque 70%, mais il faut rappeler que c'est en 2013 que nous avons enregistré une des plus faibles productions depuis les débuts de la SAPAN, la production 2014 est quant à elle dans la moyenne.

La pointe maximum enregistrée le 21 juin s'élève à 15'000 l/min sur les 20'000 l/min autorisés. Durant le mois de juin les pointes journalières enregistrées étaient assez élevées. Dès le début juillet la distribution a chuté pour reprendre en août et rester à un niveau moyen jusqu'à la mi-novembre, ensuite les valeurs enregistrées sont restées faibles jusqu'à l'arrêt de la production le 19 décembre.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées sont restées très faibles soit 162'350 m³ comme en 2013 160'300 m³. C'est donc une nouvelle année de très faible distribution.

Avenir de la SAPAN

Projet Asse-Vuarpillière

Pour rappel, il est prévu de construire un réservoir entre les services industriels de la ville de Nyon (SIN) et la SAPAN sur le site de l'Asse, et de mettre en commun le réseau de transport ainsi que le réservoir des Crues. L'eau sera ainsi distribuée pour tous les partenaires à partir des réservoirs de l'Asse et des Crues, ce qui permettra de réduire la pression de pompage de la SAPAN et la consommation d'électricité. La fluctuation des débits de soutirage des actionnaires sera absorbée par la capacité des réservoirs, ce qui permettra de lisser la production d'eau traitée et augmenter la capacité utile de la SAPAN.

Au mois de novembre 2013, lors de son assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont accepté une demande de crédit pour l'étude de détail de ce nouveau réservoir.

En 2014, suite à un appel d'offre public, mandat a été donné pour cette étude à un groupement d'ingénieurs dénommé GIRA, formé des bureaux, RWB Hydroconcept Sàrl, DPE Electronique SA et ER Energies Rationnelles SA qui a réalisé et terminé l'étude de détail à fin 2014. Au début 2015 les mises en soumissions pour la construction seront publiées et la demande de crédit de construction sera présentée à mi 2015.

SEIC - SOCIÉTÉ ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE

www.seicglad.com

Conseil d'administration

Président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Vice-président	M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins
Administrateurs	M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. François Bryand, syndic, Prangins M. Claude Bosson, municipal, Duillier M. Charles Rolaz, municipal, Vich
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4000

Personnel

Au 31 décembre 2014, la SEIC emploie 73 personnes, dont 8 apprentis. Au cours de ces dernières années, les activités de la société nécessitent de plus en plus de personnel afin de faire face aux demandes de la clientèle et des exigences légales imposées par la Confédération. Le nombre de ses collaborateurs, hommes et femmes confondus, a ainsi augmenté de 17% par rapport à 2013.

En plus des employés engagés en fixe, l'entreprise compte 8 apprentis à la fin de l'année 2014, soit plus de 10% de l'effectif total :

- 4 apprentis installateurs électriciens
- 3 apprentis électriciens de réseau
- 1 apprentie employée de commerce

Former les professionnels de demain est une des missions et convictions d'une société qui se veut formatrice. Les stagiaires et apprentis font donc partie intégrante du personnel. Les trois ans de formation permettent souvent d'engager ces personnes en fixe après leurs examens finaux.

Production & consommation

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2014 à 57,5 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une baisse annuelle de 3,1%.

En 2014, la distribution totale d'électricité à l'intérieur de l'aire de desserte de la SEIC a quant à elle atteint les 99,672 millions de kWh. Pour le réseau de la SEIC, ceci représente une baisse de 3,7% en 2014 par rapport à 2013.

En 2014, l'usine hydroélectrique sur la Promenthouse a produit 554'894 kWh. Ce résultat est inférieur à la moyenne multi-annuelle de production d'énergie réalisée lors des dix dernières années, mais supérieur à la production 2013.

La SEIC n'a pas pu profiter d'un mois de juillet 2014 particulièrement pluvieux, car la 1ère révision des turbines est réalisée pendant cette période après 18 ans de services. L'usine hydroélectrique est donc à l'arrêt pendant les mois de juillet et mois d'août. Cette révision en profondeur des turbines devrait permettre de produire sans soucis d'avantage de kWh durant les années à venir.

ANNÉE	PRODUCTION DE L'USINE
2009	521'195 kWh
2010	563'490 kWh
2011	297'613 kWh
2012	698'448 kWh
2013	487'934 kWh
2014	554'894 kWh

Le nombre de clients SEIC a évolué de 10'833 en 2013 à 11'463 en 2014, soit une augmentation de presque 6%.

Nouveau poste 125kV/20kV

Renforcer le réseau de La Côte

Le projet de renforcement du réseau haute tension de La Côte a été lancé en 2000 par trois partenaires : la SEIC, Romande Energie et la Ville de Nyon. Le but fixé visait à répondre aux développements économique et démographique de la région et à assurer, en qualité et en quantité, la fourniture d'électricité à sa population sur le long terme.

Un nouveau poste pour les besoins actuels et futurs en électricité.

Après la réalisation et l'optimisation de plusieurs lignes et de postes électriques, le réseau est désormais doté des capacités et des réserves nécessaires pour permettre d'approvisionner durablement les clients de la SEIC et toute la région de La Côte. Au cœur de la chaîne d'acheminement, le poste de transformation de Gland joue un rôle important.



Situé au lieu-dit « En Vertelin » sur la commune de Gland, ce poste 125KV/20KV de dernière génération a été réalisé et mis en service en 2014.

Incendie au parking souterrain d'En Brex, Route de Nyon 6A, 1196 Gland

Le mercredi 31 décembre 2014 aux environs de 8h00 s'est déclaré un incendie dans le parking souterrain des immeubles locatifs d'En Brex. L'incendie a été maîtrisé aux alentours de 9h30.

Cependant, une partie du plafond du parking a été endommagé par les flammes. Des investigations sont engagées par un ingénieur civil et la police. Les résultats d'analyse permettront de connaître la cause de l'incendie, les conséquences de ce sinistre et les mesures sécuritaires à prendre.

Il est important de relever que les dégâts sont uniquement matériels, certains véhicules stationnés sont détruits. Ce malheureux événement n'a pas fait de blessés et aucune habitation ne se trouve au-dessus de la dalle impactée.

Suppression du déclenchement des machines à laver

Historiquement, cette disposition avait été mise en place afin de limiter la consommation pendant le temps de midi. Ainsi, le déclenchement des machines à laver le linge est effectif de 11h10 à 12h30.

Si l'on se base sur les consommations pour les mois d'octobre à avril, la consommation maximale n'a plus lieu lors de cette période. En effet, celle-ci s'est déplacée pendant la tranche horaire de 19h00 à 20h00.

En conséquence, le déclenchement des machines à laver le linge a été supprimé avec effet au 1er janvier 2015.

SADEC- SOCIÉTÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE

www.sadec.ch

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les **tâches communales** qui lui sont **déléguées par les communes** en application de la loi vaudoise sur les déchets du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.

Conseil d'administration

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-président	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, syndique, Vinzel
	M. Patrick Barras, municipal, Chésereux
	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Stephan Comminot, syndic, Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, municipal, Ballens
	M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne
	M. Michel Dubois, syndic, Saint-Oyens
	M. Cédric Echenard, municipal, Rolle
	M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon
Directeur	M. Didier Christen

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société.

Deux assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par SADEC SA :

- le 5 juin 2014 à Tartegnin pour l'approbation des comptes 2013 ;
- le 30 octobre 2014 à Commugny pour la présentation du budget 2015.

Organisation de SADEC SA

Un changement est intervenu dans l'organisation de la SADEC. Dite société, qui a très longtemps collaboré avec le service des finances de la Ville de Nyon pour la tenue de ses comptes, a pris la décision de gagner en autonomie en gérant elle-même toute la facturation ainsi que la comptabilité de l'entreprise, ceci à partir du 1er janvier 2015.

Actuellement, la structure administrative de SADEC se compose donc comme suit :

- M. D. Christen, directeur (100%)
- Mme A. Kuiper, secrétaire (50%)
- Mme N. Widmer, comptable (env. 30% - mandat de prestations)

Concept harmonisé de la taxe au sac

Après un premier exercice que l'on peut qualifier de réussi, malgré les inévitables soucis de jeunesse qui apparaissent lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle organisation qui a des répercussions sur le quotidien des citoyens, 9 communes ont rejoint au 1er janvier 2014 le concept harmonisé de la taxe au sac. Il s'agit des communes d'Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins, Le Vaud, Prangins, Saint-Cergue, Saint-Livres, Signy-Avenex et Trélex, ce qui porte à 49 le nombre des communes à avoir adopté ce système.

La situation dans notre périmètre en matière de taxation des déchets est désormais la suivante :

- 49 communes dans le « concept harmonisé »
- 5 communes avec leur propre taxe au sac
- 5 communes avec la taxe au poids
- 1 commune avec une taxe à l'ouverture

La baisse moyenne du tonnage des ordures ménagères dans les nouvelles communes ayant rejoint le concept harmonisé est restée similaire à ce qui avait été observé l'année dernière, soit proche de 43%.

Il faut relever que, dans les communes de notre périmètre qui avaient introduit la taxe en 2013 déjà, la production d'ordures ménagères est restée stable (+1,1%) alors que l'on aurait pu craindre qu'un certain relâchement s'installe dans la population. Or, il n'en est rien puisque cette très légère hausse peut facilement s'expliquer par l'augmentation démographique.

Surveillance

Pour des questions d'équité entre communes et entre périmètres de gestion des déchets, SADEC se doit de certifier les tonnages annoncés et de vérifier le respect de la marge de tolérance maximale de 5% de déchets non-conformes admis selon convention. Cela ne peut se faire que par des contrôles « sur le terrain » et ceux-ci ont eu lieu entre les mois de mai et de juillet 2014 dans les 49 communes concernées.

Cette tâche a été confiée à un mandataire externe dont les collaborateurs ont suivi la collecte communale des ordures ménagères. Les sacs non-conformes ont été sortis de la collecte et laissés sur place. Le taux de non-conformité a ainsi pu être mesuré.



Les résultats obtenus sont très réjouissants puisque toutes les communes respectent le taux maximal de 5%. Le taux le plus élevé constaté s'élève à 3.2% alors que 23 communes atteignent un taux de 0,0%. Le taux moyen sur l'entier du périmètre est de 0,45%.

Station de transfert route-rail

Déposé à l'enquête publique au mois de décembre 2013, simultanément à l'étude d'impact sur l'environnement y relative, le projet de station de transfert route-rail a obtenu un permis de construire de la part de la ville de Gland le 17 avril 2014.

En parallèle, l'autorisation de construire la voie ferrée de raccordement nous est parvenue des CFF le 12 juin alors que l'Office fédéral des transports nous donnait son approbation le 21 août 2014.

Après une analyse détaillée des différentes variantes et des risques et opportunités liés à chacune d'entre elles, le conseil d'administration a décidé de privilégier la variante proposant l'aménagement d'une place de transbordement route-rail sans station de compactage.

C'est donc cette variante qui a été présentée aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2014.

La parcelle n°4294 du cadastre de la Commune de Gland a donc été acquise par nos soins en date du 19 décembre 2014 pour le montant de CHF 687'135.--.

Les travaux de construction de cet ouvrage ont démarré au début du mois d'avril et devraient s'achever un peu avant la fin de l'année 2015.

Animations dans les écoles

Au cours de l'année 2014, ce ne sont pas moins de 143 animations qui ont été données par des animateurs spécialisés dans les écoles de notre périmètre. Ces animations sont organisées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) sur la base du budget mis à disposition annuellement par SADEC.

Afin de sensibiliser les enfants à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes posés par les déchets, COSEDEC propose aux écoles différentes animations en fonction du degré d'enseignement.

Dans le cadre de ces interventions, élèves et enseignants :

- réalisent que chaque individu génère des déchets dans ses activités quotidiennes
- prennent conscience des problèmes posés par les déchets dans notre société
- s'interrogent sur les moyens de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles

TÉLÉDÔLE SA - SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES

www.st-cergue-tourisme.ch/fr/tele_dole

Conseil d'administration

Président	M. Stéphane Natalini, Saint-Cergue
Vice-président	M. Thierry Genoud, Gland
Administrateurs	Mme Cornélia Gallay, Saint-Cergue
	M. Jean-Léon Blanc, Crans-près-Céligny
	M. Alain Domenig, Saint-George
	M. Claude Dupertuis, Nyon
	M. Jean-Marie Sonney, Gingins
	M. Eric Hermann, Arzier
	M. Patrick Simon, Tannay
	M. Jean-Marc Sordet, Luins
Direction	M. Richard Zaugg

La société

La société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue. En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

Exploitation

La saison hivernale 2013/2014 n'a démarré que le 28 décembre privant ainsi la société de la première semaine des vacances de Noël. Les installations ont ainsi pu fonctionner 93 jours sans interruption.

Les conditions climatiques ont été variables et ont contribué à attirer une clientèle nombreuse sur les pistes.

Jours d'ouverture

Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14
Massif de la Dôle	104	79	39	100	106	93
St-Cergue (journée)	83	40	4	76	52	36
St-Cergue (soirée)	63	27	0	59	61	38

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le Massif de la Dôle ouvre 84 jours et sur le domaine de St-Cergue 42.

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14
Massif de la Dôle	1'323'880	831'752	402'213	1'034'421	1'217'647	996'478
St-Cergue	112'648	59'813	5'049	87'278	82'572	37'900
Total Télé-Dôle	1'436'528	891'565	407'262	1'121'699	1'300'219	1'034'378

Sur 5 ans, la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 896'502 remontées et à 54'582 pour le domaine de St-Cergue.

Massif de la Dôle

Avec une baisse du nombre de jours d'ouverture, le massif de la Dôle perd 18.16% de sa fréquentation par rapport à celle de 2012/2013, et perd 24.73% par rapport à 2008/2009.

St-Cergue

Avec une baisse du nombre de jours d'ouverture et une baisse des soirées, la fréquentation de St-Cergue a diminué de 54.10 % par rapport à la saison précédente et de 66.36% par rapport à celle de 2008/2009.

Total Télé-Dôle

Finalement, Télé-Dôle affiche une baisse de fréquentation globale de 20.45 % par rapport à la saison précédente, et représente 27.99 % de moins par rapport à celle de 2008/2009 (année record).

La fréquentation du domaine skiable a été bonne au regard des conditions d'enneigement mais reste environ 28 % en deçà du record absolu de 2008/2009. Cette situation n'est pas propre à Télé-Dôle mais est générale au secteur.

Associations et entente intercommunales

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON

Comité de direction

Présidente	Mme Christine Girod, municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, municipale, Givrins
Membres	Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis Mme Sandrine de Coulon, municipale, Arnex-sur-Nyon M. Jean-Jacques Nicolet, municipal, Marchissy
Secrétaire - boursier	M. Virgile André, Gland
Médecin responsable	M. Philippe Hahn

Cette association regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2014 était de fr. 4.25 par habitant.

Les comptes 2014 ont été bouclés avec un excédent de produits de fr. 600.-, après une attribution au fonds de réserve « matériel et équipement » de fr. 4'000.-.

Au total, 6'603 élèves ont été contrôlés en 2013 et environ 380 enfants ont été soignés directement à la caravane. Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable (environ 13% des charges de fonctionnement en 2014).

Le comité a été occupé tout au long de l'année 2014 par le projet de remplacement de l'actuelle caravane. Estimée à CHF 450'000.-, celle-ci sera mise en fonction en automne 2015.

APEC - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE

www.apec-gland.ch

Comité de direction

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu municipale, Dully M. Eddy Blumenstein, St-Cergue M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. Eddy Antonelli, municipal, Marchissy

	M. Jürg Minder, municipal, Vinzel
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Jean-Luc Faillettaz

Le conseil intercommunal

Selon les dispositions de l'art. 8 des statuts de l'association, le conseil intercommunal, composé des délégués des communes associées, comprend :

- 1. une délégation fixe composée pour chaque commune de deux conseillers municipaux en fonction, choisis par la municipalité ;
- 2. une délégation variable, composée, pour chaque commune, d'un délégué pour 1'000 habitants ou fraction supérieure à 500, choisi par le conseil général ou communal parmi les personnes majeures, domiciliées dans la commune et de nationalité suisse ; cette délégation sera composée, au minimum, d'un délégué par commune.

Le chiffre de la population de chaque commune est fixé par le dernier recensement annuel précédant le début de chaque législature et comprend tous les habitants, sans distinction aucune.

Composition

Arzier-Le-Muids	4	Givrins	3
Bassins	3	Gland	14
Begnins	4	Longirod	3
Bursinel	3	Luins	3
Bursins	3	Marchissy	3
Burtigny	3	Le Vaud	3
Coinsins	3	Saint-Cergue	4
Duillier	3	Trélex	3
Dully	3	Vich	3
Genolier	4	Vinzel	3
Gilly	3	Total	78

Départ à la retraite de M. Jean-Luc Faillettaz

Le comité de direction a pris acte officiellement du départ à la retraite du chef d'exploitation M. Jean-Luc Faillettaz ceci avec effet au 31 décembre 2014.

Au fil de ses 37 ans de service, les autorités, la population, le personnel de la station d'épuration ont pu apprécier l'excellence de ses qualités humaines et professionnelles. Le comité de direction a toujours pu compter sur un chef d'exploitation compétent ayant su s'adapter à l'évolution constante de la technique tout en maintenant un air de jeunesse à la station d'épuration.

Nomination

M. Alain Meylan est promu chef d'exploitation de la station d'épuration avec effet au 1er janvier 2015.

Régionalisation des STEP

Le choix s'est porté sur un site permettant de recevoir la nouvelle station de l'APEC avec Nyon et environs ou sans Nyon.

Une étude technique et financière sera prochainement entreprise et celle-ci permettra de connaître déjà l'avis des différents services du canton et des différents coûts liés pour une ou deux STEP. Définie sur la base du nombre d'habitants raccordés, notre participation à ladite étude s'élèvera à 48'000 fr.

L'entretien du réseau

Le plan général d'évacuation des eaux intercommunal de l'APEC (PGEEi), approuvé en 2013, démontre qu'un certain nombre de travaux de réfections doivent être réalisés sur le réseau intercommunal représentant 50 kilomètres de collecteurs.

Installation d'un nouveau groupe chaleur-force

Qu'est-ce qu'un couplage chaleur-force CCF.

Il s'agit d'un moteur qui utilise le gaz de méthane produit par la digestion des boues comme carburant pour entraîner une génératrice productrice de courant électrique. Le refroidissement du moteur s'effectue par un circuit d'eau. L'eau chaude produite est utilisée dans sa totalité dans le périmètre de la STEP, notamment pour chauffer les bâtiments, porter la température des boues en digestion à 35° C et sécher les boues.

Ce nouveau groupe chaleur-force (moteur MAN) présente une puissance de 100 KW électrique et 131 KW thermique.



PGEEi - excédent d'eaux claires

Dans ses conclusions, celui-ci révèle la présence de 45% d'eaux claires permanentes. En effet, malgré une diminution de la pluviométrie de 243 mm par rapport à l'année exceptionnellement humide de 2013, nous enregistrons l'arrivée de beaucoup trop d'eau de pluie et fonte des neiges.

Cette situation implique une révision d'évacuation des eaux provenant des communes et la réalisation de divers travaux à court et moyen terme. Celles-ci sont conscientes que des efforts devront être consentis.

Quelques chiffres

Les faits suivants ont marqué l'année 2014 :

	2014	2013
Volume d'eau traitée soit débit moyen par jour	3'282'610 m ³ 8'993 m ³	3'622'800 m ³ 9'925 m ³
Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	79 t.	73 t.
Sable, graviers, matières grasses	47 t.	28 t.
Boues fraîches traitées	2014	2013
Quantité extraite des décanteurs primaires moyenne par jour	23'535 m ³ 64 m ³	21'818 m ³ 60 m ³
Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	2014	2013
Boues fraîches introduites dans le digesteur	23'535 m ³	21'818 m ³
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	372 t.	350 t.
Gaz de digestion	2014	2013
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	395'676 m ³	346'124 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	392'440 m ³	345'360 m ³
Quantités brûlées	3'263 m ³	764 m ³
Energie	2014	2013
Consommation d'énergie électrique totale	1'057'170 kWh	1'095'355 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	623'393 kWh	660'877 kWh
Consommation de mazout	94'697 litres	91'458 litres
Pluviométrie	2014	2013
Diminution de la pluviométrie enregistrée à la Step	1'138 mm	1'381 mm
Rendement en %	Rendement total Step	Normes
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	95 %	> 90 %

CONSEIL RÉGIONAL

www.regionyon.ch

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises en traitant 12 préavis.

Comité de direction

Présidence, coordination générale et relations extérieures

M. Gérald Cretegnny, syndic de Gland

Vice-président, développement socioéconomique

M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon

Vice-président, tourisme

M. Denis Dumartheray, syndic de Gilly



Développement territorial

M. Jean-Noël Goël, syndic de Rolle

Finances

M. Bernard Penel, syndic de Signy-Avenex

Culture et sports

M. Gérard Produit, syndic de Coppet

Communication et Ressources humaines

Mme Florence Rattaz, syndique de Genolier

Environnement

M. Jean Sommer, municipal de Vich

Mobilité

Mme Cornélia Gallay, syndique de Saint-Cergue

Valorisation des ressources régionales

M. François Debluë, syndic de Founex

Investissements régionaux

M. Boris Vetsch, municipal de Borex

Secrétaire régional

M. Patrick Freudiger

Synthèse des activités

L'année 2014 a été marquée par plusieurs éléments forts parmi lesquels on peut relever quelques aboutissements notoires.

Quelque temps après le vote au printemps 2014 du préavis régional de soutien à l'extension du parc animalier de la Garenne, se tenait la séance inaugurale de pose de la première pierre du chantier de l'extension en présence de nombreux partenaires. Ce projet illustre le rôle subsidiaire et indispensable de la commune et de la région. Ce démarrage du chantier est l'aboutissement d'un accompagnement dans un rôle subsidiaire essentiel et « exemplaire » de la commune et de la région depuis bientôt dix années. Nous relevons également avec satisfaction la concrétisation formelle de la promesse de participation fédérale à hauteur de 35 millions de CHF pour 9 projets d'intérêt d'agglomération au sein du district.

On relèvera également la signature du contrat corridor biologique de Vesancy-Versoix et on observe dans le territoire de plus en plus de mesures infrastructurelles visibles destinées à favoriser les transports publics dans la région.

Dans le domaine des aides on constate que les demandes dans les secteurs culturel et sportif sont croissantes et bien supérieures aux moyens disponibles. Cet état de fait met en évidence les « besoins » de la population de notre région.

L'outil Sofren mis en place en 2010 connaît la concrétisation de sa première opération en démontrant son utilité pour contribuer à résoudre des projets complexes.

Socioéconomie

Abattoir régional

La coopérative de l'abattoir de Rolle et environs (CARRE) doit délocaliser ses activités d'ici à 2017. Depuis 2013, la commune de Rolle pilote un groupe de travail qui réunit des membres du comité du CARRE, l'association régionale du district de Morges (ARCAM) et le Conseil régional. En 2014, a eu lieu une étude de marché qui a confirmé l'intérêt de poursuivre les activités avec un volume de production sensiblement supérieur tout en conservant un statut d'abattoir de petite taille. La rentabilité d'un nouvel outil de production est démontrée. Une parcelle est identifiée dans le district de Morges. La question foncière sera approfondie en 2015.

Fonds à l'innovation

L'adoption en 2013 d'un préavis, a permis d'inaugurer en 2014 un fonds régional d'aide à l'innovation, en partenariat avec le Canton. La première édition récompense une entreprise glandoise spécialisée dans la microélectronique Sensima Inspection. La somme de CHF 50'000.- a été attribuée en faveur du projet de création de sondes pour la détection de fissures dans les turbines à gaz. Le porteur de projet représenté par Bernard Revaz, directeur, a reçu le soutien dans le cadre du Forum de l'économie de La Côte le 25 mars 2014.

AppApp

En 2014, 46 apprentis répartis en 13 groupes ont bénéficié de cours d'appui dans diverses branches telles que le français ou l'économie. Cette démarche consiste à délivrer des cours en petits groupes aux apprentis qui souhaitent poursuivre leur formation professionnelle dans les meilleures conditions. Régionyon se réjouit du partenariat mis en place avec l'entreprise Swissquote qui a soutenu cette mesure pour ouvrir un cours aux apprentis de son entreprise.

Services en ligne

Sur le portail « Entreprises & Emploi » du site internet de Régionyon, plusieurs solutions sont proposées aux entreprises et à la population pour les aider dans leurs démarches de développement de projets. Des outils tels que le répertoire des entreprises, le formulaire de recherche de locaux et terrains et l'outil dédié aux offres d'emploi permettent aux différents acteurs économiques une mise en réseau et une meilleure visibilité pour la concrétisation de leurs projets.

Tourisme

Stratégie de développement touristique

La stratégie a été validée par le comité de direction en automne 2014. Elle pose les axes forts du développement touristique pour l'entier du district en se référant aux domaines d'actions stratégiques (DAS) de la promotion touristique.

Parallèlement, une politique de soutien aux manifestations a été simultanément validée par le comité de direction. Elle donne une légitimité touristique à quelques événements économiques, culturels et sportifs d'intérêt suprarégional qui contribuent à la notoriété de la région et génèrent des nuitées hôtelières. Cette politique facilitera l'obtention de soutiens tiers.

Patinoire de St-Cergue

La commune de St-Cergue a renoncé en 2014 à donner suite à ce dossier, le Conseil régional a de même retiré ce dossier de ses priorités.

Télédôle

La région a manifesté son intérêt en adoptant massivement le préavis 41-14 pour aménager les pistes du domaine de la Dôle. La question de la gouvernance de Télédôle a été prise en main par un groupe de travail mené par le conseil d'administration en collaboration avec la région. Une nouvelle gouvernance sera proposée aux actionnaires de la société au printemps 2015.

Culture

Soutiens aux activités culturelles

Les soutiens à la culture se répartissent ainsi :

- Le prix artistique Régionyon : en 2014, il a été attribué au photographe Yann Gross.
- Dans le cadre de Visions du Réel le prix Régionyon récompense un film long métrage en compétition internationale. En 2014 il a été attribué à The Forest de Sinisa Dragin.<http://www.visionsdureel.ch/>
- Un certain nombre d'aides « régulières » accordées à des institutions qui contribuent par leurs actions à implanter durablement une activité artistique dans la région. 11 projets ont été soutenus en 2014 pour un montant total de CHF 141'000.-.
- Les aides « ponctuelles ». 32 demandes ont été déposées aux trois échéances fixées dans l'année. 17 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 60'000.-.

Agenda culturel

Un préavis a été approuvé par le Conseil intercommunal en faveur de la mise en place d'un agenda culturel régional. En 2014, le Conseil régional a organisé un concours de graphistes en vue de réaliser la maquette de ce futur agenda.

Il a également établi et signé une convention de partenariat avec Nyon Région Tourisme et la Fédération régionale des associations culturelles dans le but de mener à bien ce projet. Une commission de rédaction a été instituée. La diffusion en tous-ménages de l'Agenda culturel de la région est prévue pour 2015.

Sports

Un dispositif d'aides a été développé et mis en place. Il vise à soutenir la pratique du sport sur trois axes : les manifestations, les institutions sportives régionales, ainsi que les athlètes accomplis.

Des soutiens peuvent donc dorénavant être accordés pour autant que les critères soient remplis et notamment que l'activité ou le projet concerné contribue à la dynamique sportive de la région et/ou soit localisé dans celle-ci ou ait un fort lien avec elle et qu'elle démontre une forte viabilité (professionnalisme).

En 2014, le Conseil régional a accordé un montant total de CHF 47'300.- d'aides dans le domaine du sport, en faveur de 5 sportifs d'élite, 1 club et 5 manifestations sportives régionales. Le guide des sports publié sur internet a été actualisé, malgré la faible participation des milieux sportifs.

Mobilité

Réorganisation TP

En 2014, les actions liées au programme de réorganisation des transports publics se sont poursuivies au bénéfice de la priorisation des bus sur le réseau afin d'offrir une meilleure offre aux habitants de la région. Les différents axes d'actions décrits ci-après poursuivent tous le même but : favoriser le report modal en faveur des transports publics et de la mobilité douce.

Aménagements

L'année 2014 a aussi vu la mise en place du système de détection pour les bus aux carrefours à feux (Coppet, Commugny, Rolle et Nyon). La région a joué un rôle de coordinateur entre les partenaires. Le soutien de tiers (transporteurs, Canton) aura permis de réduire les parts des communes et du Conseil régional. Cela confirme le soutien attendu du Canton au programme de réorganisation des transports publics.

Au niveau du franchissement des jonctions autoroutières pour les bus, les travaux ont été engagés fin 2014 à la jonction de Coppet sous la maîtrise d'ouvrage du Canton, le Grand Conseil ayant accepté un crédit de 4.8 millions à ce sujet. Pour la jonction de Rolle, une convention de répartition financière réunissant la commune, le Conseil régional, le Canton, l'OFROU et un partenaire privé a été élaborée. La convention prévoit une maîtrise d'ouvrage de l'OFROU qui participerait aussi financièrement à l'opération. La signature de la convention est prévue en 2015. Un processus partenarial similaire devrait être initié en 2015 pour la jonction de Gland afin d'engager la phase de mise en œuvre. La réalisation de ces mesures lourdes, dites « 2015 » s'échelonne sans doute jusqu'en 2020 en raison de la complexité des procédures.

Développement ferroviaire : gares régionales et axe Genève-Lausanne

Conformément aux engagements conjoints des CFF, du Canton, du Conseil régional et des quatre communes centres au travers d'une lettre d'intention, un tableau de bord a été élaboré et diffusé aux partenaires en 2014. Le Conseil régional anime un groupe de suivi se réunissant annuellement afin d'assurer un développement harmonieux et de qualité de ces lieux stratégiques et structurants pour leurs bassins versants.

Route Suisse RC1

Première étape tronçon Mies-Founex: Les quatre Conseils communaux (Mies, Tannay, Coppet, Founex) ont validé leur participation à l'étude de projet définitif. Subsidiairement, le Conseil intercommunal a validé la participation solidaire du Conseil régional. Le Canton, maître d'ouvrage de ce projet situé principalement hors traversée de localité, a déposé un EMPD pour assurer son cofinancement d'environ 70% à cette dernière phase d'étude. Enfin, suite à la validation de l'EMPD par le Conseil d'État, le Grand Conseil s'est également prononcé positivement. L'année 2015 verra le projet franchir sa dernière phase d'étude avant d'engager les demandes de crédits pour la réalisation.

Environnement

Étude des filières de production d'énergie renouvelable

Cette étude a mis dans un premier temps en évidence les besoins des communes en matière d'énergie. La synthèse des données des filières d'énergies renouvelables a permis de développer un outil cartographique au service des communes (résultats spatialisés à l'hectare avec zoom à l'échelle d'une commune possible) facilitant l'analyse énergétique de la commune et permettant également une prise de décision raisonnée du mode d'approvisionnement énergétique. Autour des résultats de la démarche et des potentiels de valorisation des énergies renouvelables un important travail de communication et d'échanges avec les communes est prévu durant le premier semestre 2015.

Réseau de sensibilisation à l'environnement

Un nouveau réseau de partage de l'information et des compétences est né dans la région. Il regroupe les acteurs professionnels comme le Musée du Léman, le Parc naturel régional du Jura vaudois, Le Zoo de la Garenne, le Jardin botanique du Château de Prangins, l'Arboretum, la Maison de la rivière, l'Agroscope, le COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) mais également les services de certaines communes et le Grand Genève.

Comme première mesure, une brochure à destination du grand public est prévue en septembre 2015.

Territoire

Route de distribution urbaine (RDU)

Parmi les mesures envisagées dans le cadre Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN), le projet de RDU constitue un des axes stratégiques, par son potentiel et son impact sur le territoire. La RDU permet d'une part de mieux exploiter et de distribuer le trafic motorisé au sein de l'agglomération nyonnaise en s'intégrant et complétant le réseau de mobilité existant (route de l'Etraz, avenue des Eules, jonctions autoroutières de Nyon et de Gland, ...) et d'autre part d'organiser un potentiel de développements urbains de qualité dans un périmètre compact. La RDU dessert des quartiers existants ou futurs sur les communes d'Eysins, Nyon et Prangins.

Nyon-Gland

Un processus de coordination entre les entités Nyon-Eysins-Prangins et Gland-Vich a démarré. Un mandat a été attribué afin de documenter les imbrications des planifications de ces deux entités et les conséquences des nombreux projets de développement de ce secteur. Il s'agit surtout de proposer un outil d'aide à la construction d'une vision commune du futur et des étapes de développement, afin de donner un cadre de référence aux projets engagés.

Communication

WEB et Newsletter

Comme les années précédentes, le Conseil régional a édité 4 newsletters en 2014. La newsletter est diffusée aux communes, ainsi qu'à plus de 1'000 abonnés.

Le site internet quant à lui reçoit près de 1'500 visites par mois. Il rassemble d'une part les informations institutionnelles et d'autre part des informations grand public par le biais des portails Mobilité, Culture, Sport et Entreprises.

Sofren SA

La société foncière de la région nyonnaise a été active en 2014 sur 5 dossiers dont :

Le projet de relocalisation partielle de la Ballastière

Ce projet est terminé, le terrain acheté puis légalisé à Luins a été revendu aux CFF. La parcelle libérée à Gland permet notamment d'implanter la station de transfert des déchets de SADEC, de réorganiser l'implantation de diverses activités en les éloignant des secteurs urbains sensibles habités. Ce premier projet concret, qui était assez complexe dans sa gestion avec de multiples partenaires, a démontré en grandeur réelle l'utilité de l'outil régional Sofren.

ENTENTE COMMUNALE DE RECHERCHE D'EAU POTABLE « AU BOIS DE CHENE »

Comité de direction

M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
 M. F.-Laurent Althaus, municipal, Arzier-Le Muids
 M. Georges Richard, municipal, Genolier

La SABOIS est composée des communes d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland, soit les trois communes qui gèrent et entretiennent la station du Montant sous l'appellation SIDEMO.

Cet objet est traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression – approvisionnement.

ORPC - ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DU DISTRICT DE NYON RELATIVES À L'ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

www.protection-civile-nyon.ch

Comité de direction

Président

M. Gérard Produit, syndic, Coppet

Membres

M. Michael Rohrer, municipal, Gland
 Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
 M. Antonio Billardo, syndic, Trélex
 M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids
 Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale, Rolle
 M. Jacques Muhlemann, municipal, Signy-Avenex

Organisation et effectifs

En 2014, l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelques 47 communes. Elle est dirigée par le Lt-Col Luc Mouthon, par le Major Michel Dubois (remplaçant du Commandant), le Capitaine Adrian Hochreutener (responsable administratif) et le Major Sébastien Moser (responsable technique).

Les astreints à l'ORPC district de Nyon sont passés de 727 au 1er janvier 2014 à 709 au 31 décembre 2014, pour un effectif actif réel atteignant 681 personnes. Les effectifs de milice sont organisés en sept compagnies, dont une formation d'intervention régionale (FIR) et six formations d'appui régional (FAR) comprenant une compagnie d'Etat-Major ainsi que cinq compagnies d'appui et d'assistance.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans le district de Nyon sont décrites ci-après, par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées. L'ORPC Nyon dispose pour cela de bâtiments et de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques). Elle peut être appelée à effectuer des

interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, battue ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans la cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme.

Instruction et cours de répétition

En 2014, chaque soldat incorporé à l'ORPC Nyon a reçu une convocation pour 3 jours de cours de répétition au minimum, conformément à la loi.

Collaboration avec les partenaires

Les principaux partenaires sont l'armée, la gendarmerie, la police de Nyon, les corps des sapeurs-pompiers et les services sanitaires d'urgence. L'ORPC travaille aussi régulièrement avec les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts, ainsi que les transports publics nyonnais (TPN) et les chemins de fer fédéraux (CFF).

Intervention d'urgence

Le 4 décembre 2014, l'ORPC Nyon est intervenue d'urgence à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans une démolition de voitures à proximité de l'autoroute à Ecublens. Même si les flammes ont pu être maîtrisées par les pompiers, une épaisse fumée noire continuait de s'échapper du lieu de l'incendie entraînant d'importants embouteillages et ralentissements sur l'autoroute, ainsi que des risques d'intoxication respiratoire.

Prestations au profit de la collectivité

Ces prestations se résument comme suit :

- Championnats européens de cyclisme junior (moins de 23 ans)
- Restauration et sécurisation du cours d'eau du Greny afin d'effectuer des travaux de réfection et de libération du cours d'eau alimentant notamment le réservoir des pompiers de Céligny
- Jardins en Fête à Coppet
- Paléo festival à Nyon
- Festival Rock Oz' Arènes à Avenches
- Sortie des aînés – EMS Nyon
- Triathlon de Nyon
- Meeting aérien « AIR 14 » à Payerne
- Semi-Marathon de La Côte (Allaman – Nyon)
- Désalpe à St-Cergue
- Patinoire de Nyon
- Soutien pour le traitement des archives communales.

Logistique

L'ORPC Nyon dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans des remorques thématiques, ce qui permet de gagner de précieuses heures en cas d'intervention : Il suffit d'atteler la remorque et de partir sur le terrain. Les quelques 120 remorques réunissent 30 thèmes et représentent environ 60 tonnes de matériel prêt à l'emploi. Ce système mis en place depuis 2006 a clairement fait ses preuves.

Renouvellement du parc véhicules

En 2014, l'ORPC Nyon a vendu 4 « Pinzgauer » ainsi qu'un 2DM vieux de plus de 35 ans et les a remplacés par 3 bus Volkswagen T4 pour le personnel et les petites remorques, ainsi qu'un Mercedes G500 permettant de tracter les remorques d'infanterie (type camion). Cette mesure constitue une amélioration considérable de la sécurité du transport des astreints au service de protection civile. En outre, la vente des anciens véhicules a permis de couvrir entièrement l'achat des nouveaux.

Finalement, profitant du renouvellement des véhicules, l'ORPC Nyon a introduit le nouveau logo distinctif sur ses véhicules.



ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE «RÉGION NYON-ROLLE»

www.arasnyon.ch

Comité de direction

Président	M. Hubert Monnard, syndic, Mont-sur-Rolle
Membres	Mme Nathalie Sandoz, municipale, Chésérèx Mme Isabelle Monney, municipale, Gland Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon M. Denys Jaquet, municipal, Rolle Mme Raymonde Schoch, syndique, Commugny jusqu'au 30 juin 2014 et remplacée par Mme Evelyne Pfister-Jakob, municipale Founèx M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins jusqu'au 30 juin 2014 et remplacé par M. Claude Gagnard, syndic, Luins
Directeur	M. Antoine Steiner, directeur ARAS

Les buts

L'ARAS du district de Nyon est une Association de Communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 communes du district en sont membres.

L'ARAS a deux buts principaux:

- L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales pour le RAAS.

Le Centre Social Régional (CSR)

Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Nombre de dossiers RI

	2014		2013		2012	
	Dossiers traités	Refus	Dossiers traités	Refus	Dossiers traités	Refus
Arnex-sur-Nyon	1	0	0	0	1	0
Arzier-le-Muids	24	5	17	2	17	1
Bassins	7	2	7	2	6	0
Begnins	23	2	19	5	22	0
Bogis-Bossey	7	0	5	3	3	0
Borex	7	1	6	1	4	1
Bursinel	1	0	1	0	0	0
Bursins	7	0	9	0	6	4
Burtigny	3	1	5	0	4	0
Chavannes-de-Bogis	8	0	5	1	4	1
Chavannes-des-Bois	1	0	2	0	1	0
Chésérèx	7	3	3	0	2	0
Coinsins	4	1	3	1	4	0
Commugny	14	4	10	2	14	4

Coppet	19	2	17	4	15	1
Crans-près-Céligny	11	0	10	0	2	1
Crassier	3	1	5	1	5	1
Duillier	2	0	3	0	6	2
Dully	4	0	4	0	2	0
Essertines-sur-Rolle	4	1	7	0	4	2
Eysins	10	2	12	0	7	0
Founex	16	5	13	2	14	0
Genolier	10	0	13	1	16	4
Gilly	6	2	5	0	7	1
Gingins	7	0	8	1	7	1
Givrins	0	1	2	1	3	0
Gland	208	31	201	25	197	15
Grens	0	0	1	0	0	0
La Rippe	9	1	7	3	7	0
Le Vaud	14	2	11	1	10	0
Longirod	6	1	2	0	3	1
Luins	1	0	2	3	4	0
Marchissy	6	0	9	1	7	0
Mies	12	1	10	5	9	0
Mont-sur-Rolle	22	2	20	4	24	1
Nyon	423	44	420	39	404	34
Perroy	15	1	17	3	24	2
Prangins	27	1	33	3	40	8
Rolle	98	10	104	17	113	9
Saint-Cergue - La Cure	74	7	67	9	73	5
Saint-George	10	1	11	2	8	3
Signy-Avenex	1	0	0	0	2	0
Tannay	8	0	6	2	4	1
Tartegnin	2	1	4	0	1	0
Trélex	1	0	1	0	3	0
Vich	9	1	7	0	6	1
Vinzel	3	0	4	1	1	1
TOTAL	1155	137	1128	145	1116	105

Les activités

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, édictés depuis 2010 par le Service de Prévoyance et d'Aides sociales (autorité cantonale en la matière), la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'insertion se déroule de la manière suivante :

· *Evaluation sociale*

La première évaluation de la demande d'une personne qui s'adresse au CSR est réalisée par un professionnel du social. Au cours de ce premier bilan, le rôle de l'assistant social est en effet d'analyser la demande, de répondre à une éventuelle situation d'urgence, d'orienter vers d'autres services spécialisés s'il y a lieu, et d'examiner le droit à la prestation financière RI et/ou le besoin d'un appui social. Il réalise également un premier examen de la subsidiarité (l'aide sociale étant subsidiaire à d'autres prestations sociales ou assurantielles) et aide le demandeur à constituer le dossier.

· *Prestations financières RI : examen du droit*

Analyse du dossier, demande de pièces supplémentaires, examen complet du droit aux prestations financières et analyse complémentaire de la subsidiarité, proposition de décision RI, sont les tâches principales assurées par le gestionnaire de dossier dans le processus d'octroi du RI. Il est chargé tous les mois de procéder à un examen du droit pour chaque dossier, sur la base des documents obligatoires remis par les bénéficiaires (déclaration de revenus - questionnaire mensuel) : les conditions de droit principales sont effectivement réexaminées mensuellement.

· *Appui social et mesures d'insertion*

Un bilan social est effectué tout d'abord par un assistant social. Le bilan a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels un appui social est nécessaire, c'est-à-dire les champs sur lesquels l'assistant social devra travailler avec le bénéficiaire dans le but qu'il puisse retrouver son autonomie « la plus grande, la plus durable, et la plus rapide possible », comme le stipule la directive en la matière. L'appui social se concrétise par l'établissement d'un plan d'action personnalisé avec le bénéficiaire, qui formalise les objectifs poursuivis. Par la signature de ce plan d'action, le bénéficiaire s'engage à respecter les objectifs fixés et à tout mettre en œuvre pour atteindre son autonomie. En fonction des objectifs poursuivis, les assistants sociaux travaillent en réseau avec des personnes-ressources internes (conseillères en insertion en vue de mettre sur pied une mesure d'insertion) ou avec des institutions extérieures avec lesquelles le CSR collabore.

Les Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon- Rolle dès le 1er juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales :

- **AAS de Coppet** : Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
- **AAS de Nyon** : Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chéserey, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy et Trélex.
- **AAS de Gland** : Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud et Vich.
- **AAS de Rolle** : Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

Missions des agences

Les agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM). Les AAS sont chargées également de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS.

FONDATION DE LA CÔTE

www.aide-soins-domicile-lacote.ch

Comité de direction

Président	M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne
Vice-présidente	Mme Isabelle Monney, municipale, Gland
Membres	Mme Evelyne Pfister-Jacob, syndique, Founex
	Mme Sylvie Podio, municipale, Morges
	Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon
	M. Jean-Daniel Allemann, municipal, Apples
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne
	M. Jacques-Robert Meylan, président entraide familiale de Rolle
	M. René Perruchoud, président entraide familiale Aubonne-Gimel

2014 : la naissance du Centre Médico-Social de Gland Ville

L'importante augmentation des prestations d'aide et de soins à domicile fournies aux habitants de la Ville de Gland et de sa région a amené la Fondation de La Côte à scinder le Centre Médico-Social de Gland en deux équipes distinctes.

Les prestations effectuées dans la Ville de Gland affichent une progression de +7.7% en 2014, inférieure à celle enregistrée en 2013, mais toujours plus forte que la moyenne de la région de La Côte (+3.8%).

L'évolution plus marquée des activités sur la Ville de Gland se confirme.

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées, Ville de Gland

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées, Ville de Gland

Année	Nombre d'heures de prestations	Variation	FLC en %	Nombre de prestations effectuées	Variation en %	FLC en %
2010	17'209			25'816		
2011	19'134	+11.2%	+6.5%	32'301	+25.1%	+11.9%
2012	21'102	+10.3%	+5.5%	34'578	+7.0%	+8.5%
2013	23'869	+13.1%	+3.1%	41'521	+20.1%	+5.5%
2014	25'695	+7.7%	+3.8%	44'900	+8.1%	+5.0%
Augmentation entre 2010 et 2014:		+49.3%	+20.2%		+73.9%	+34.4%

Les collaborateurs qui desservent la Ville de Gland sont désormais localisés dans de nouveaux locaux situés sur le quartier d'Eikenott.



Le bâtiment regroupe sous le même toit le Centre Médico-Social, un cabinet médical de groupe et une pharmacie, offrant la possibilité de développer des synergies novatrices et efficaces pour la continuité des prestations aux patients. Cette configuration est incontestablement une source de facilité pour la population de la Ville de Gland.

Région de La Côte

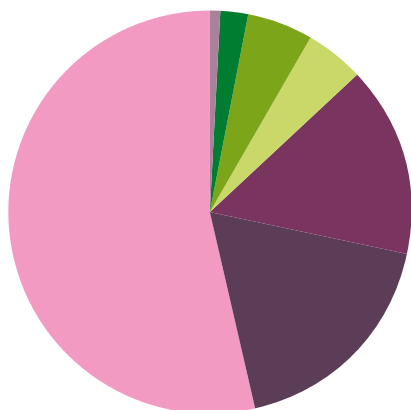
La Fondation de La Côte (FLC) procède à d'indispensables investissements pour renforcer l'intégration des soins, soit par l'implémentation du dispositif de nuit des CMS dans le service des urgences des hôpitaux, assurant également une couverture 24h/24, soit par la constitution d'un pôle de compétences dans le domaine des plaies chroniques ou la gestion partagée de la liaison hôpital-domicile.

A l'échelon local, le CMS garde son rôle de relai opérationnel d'une vision globale d'une société vieillissante. De par son expérience et ses compétences, il est investi d'une véritable responsabilité, aux côtés des communes, dans la

mise en œuvre de politiques qui associent environnement, logement, sécurité, mobilité, solidarité, intégration sociale et vie associative. Dans la mesure où il trouve le soutien nécessaire, le CMS s'engage résolument dans cette voie. A cet égard, la collaboration avec les bénévoles et la promotion d'une relation de partenariat avec les proches aidants constituent des priorités incontournables, pour lesquelles des ressources sont affectées.

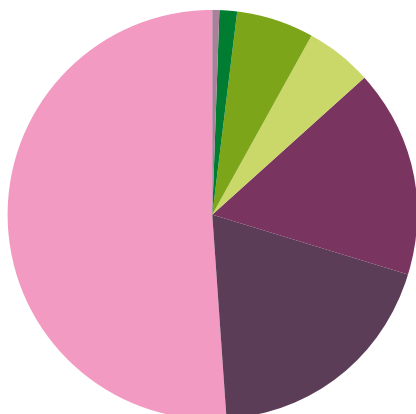
Enfin, les Centres Médico-sociaux (CMS) se sont attachés à revoir leurs choix organisationnels en vue de l'implémentation d'un nouveau système d'information en 2015 (IRIS - Intégration du RAI et Information des Soins).

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2014 - FLC



Soins de base	162'780	53.42%
Aide au ménage	54'909	18.02%
Soins infirmiers	47'007	15.43%
Dém. sociales et aide à la famille	13'844	4.54%
Evaluation/réévaluation	16'183	5.31%
Ergothérapie	7'429	2.44%
Autres prestations	2'572	0.84%
Total	304'724	100.0%

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2014 - Ville de Gland



Soins de base	13'112	51.03%
Aide au ménage	4'917	19.14%
Soins infirmiers	4'191	16.31%
Dém. sociales et aide à la famille	1'387	5.40%
Evaluation/réévaluation	1'520	5.91%
Ergothérapie	355	1.38%
Autres prestations	214	0.83%
Total	25'695	100.0%

RAT - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DITE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

www.reseautoblerones.ch

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Présidente, administration générale, gestion du personnel

Mme Violeta Seematter, municipale, Prangins

Vice-présidente, accueil collectif

Mme Danielle Pasche, municipale, Arzier

Plan de développement, relations inter-réseaux, communication

Mme Christine Girod, municipale, Gland

Finances, informatique

M. Antonio Billardo, syndic, Trélex

Accueil Familial de Jour

M. Etienne Bovy, municipal, Longirod

Secrétaire général

M. Marco Baiguini

Résumé des éléments pertinents

- L'exercice 2014 a été marqué par une progression régulière de l'offre d'accueil ; le RAT a pu consolider sa position et sa situation financière durant la période sous revue.
- L'on peut constater que l'accueil de jour des enfants se complexifie proportionnellement à l'augmentation du volume.
- Le montant en réserve de l'AFJ s'élève à CHF 257'740.—.
- Le montant du fonds de roulement (réserve) du RAT s'élève à CHF 286'348.—, inférieur à 2% du CA total du RAT.
- L'EPT du personnel administratif du RAT et de l'AFJ est resté stable durant les années 2011 à 2014.
- A partir du 1er mars 2015 la facturation des repas de midi dans le cadre de l'AFJ sera corrigée ; cette mesure devrait permettre de réduire l'excédent de charges de l'AFJ d'environ CHF 80'000.— par année.
- Quelque 100 enfants sont actuellement en liste d'attente pour les mois à venir. La majorité concerne les 0 à 2 ans.
- L'introduction du RDU est repoussée en 2016.
- En fin d'année 2014, la FAJE a renouvelé la reconnaissance du RAT jusqu'à 2019.
- Les revenus familiaux des parents placeurs se sont « détériorés » durant les années 2011 à 2014.
- Les comptes relatifs à l'administration du RAT se soldent par un bénéfice de CHF 3'819.—.
- Les comptes relatifs à l'AFJ se soldent par un bénéfice de CHF 21'296.—.
- La gestion des charges opérationnelles reste une des préoccupations principales à venir.

Fiche technique du réseau

Évolution de l'offre d'accueil en structures collectives :	
2010	316
2011	377
2012	433
2013	500
2014	629

Nombre d'heures par type d'accueil en 2014 :	
Préscolaire collectif	449'866
Parascolaire collectif	310'524
Accueil familial de jour	536'801

Nombre d'accueillantes en milieu familial : 114

Places en accueil familial : 770 (sans les enfants de l'AMF)

Enfants dans le réseau au 30.11.2014:

Le périmètre des communes du RAT compte près de 4'800 enfants de 3 mois à 12 ans, 1565 d'entre eux ont fréquenté une structure d'accueil du RAT durant l'année 2014. Pendant un moment de leur vie, quelque 32% des enfants ont donc passé toute ou une partie de l'année dans un lieu d'accueil professionnel du RAT.

Subventionnement prévisionnel de l'accueil de jour des enfants par les communes en 2014: CHF 4'524'000.—

Subventionnement de la FAJE en 2014 : CHF 2'229'779.— (aides au démarrage de CHF 564'520.— comprises)

L'évolution des subventions communales

	Comptes	Budget	Budget
	2014	2014	2015
Arzier	287'409.54	259'800	325'598
Begnins	169'008.27	139'200	123'423
Burtigny	56'575.29	63'700	68'381
Coinsins	18'735.01	14'500	46'804
Duillier	41'698.53	18'600	38'804
Genolier	96'121.07	150'000	163'570
Givrins	34'052.66	44'000	73'964
Gland	2'686'950.97	2'649'000	2'949'116
Le Vaud		16'000	31'849
Longirod	21'808.50	36'500	43'812
Marchissy	28'216.26	25'000	17'090
Prangins	536'502.15	582'000	573'030
St-Cergue	394'969.93	297'000	374'217
St-George	29'053.76	52'200	157'640
Trélex	85'640.00	75'500	306'835
Vich	137'113.48	101'000	114'252
Total	4'623'855.39	4'524'000	5'408'385
heures	1'246'000	1'297'032	1'395'000

LE COLIBRI - GLAND

www.lecolibri.ch

2014, année d'une nouvelle extension pour le Colibri.

Suite à la demande de la commune, en août 2013, les membres du comité et la direction du Colibri se lancent dans un nouveau projet : ouvrir un deuxième site dans le nouveau quartier d'Eikenøtt à Gland.

C'est une année très chargée, avec un temps conséquent au niveau investissement personnel des uns et des autres, qui permet l'ouverture du nouveau site le lundi 4 août 2014. Dès ce jour, chaque site accueille 44 enfants âgés de 3 mois jusqu'à l'âge de la fin de deuxième HarmoS, répartis en 4 groupes en fonction de leur âge.

Certaines personnes de l'équipe éducative du Vernay font le choix de travailler dans le nouveau site ; ainsi dans les deux lieux, une nouvelle équipe éducative se forme, constituée « d'anciens » et de « nouveaux ». Un beau défi ! A ce jour, le personnel du Vernay, comme celui d'Eikenøtt, travaille dans un climat agréable avec une ambiance de confiance, sereine et propice à une qualité de travail auprès des enfants.

Des moments sont créés afin que des liens soient tissés entre les deux sites. Le personnel des deux lieux s'est ainsi réuni depuis août, pour offrir des temps communs aux enfants et aux familles par exemple lors des Portes ouvertes des deux lieux, pour les fêtes de Noël organisées au Colibri Vernay.

Eveil culturel / quelques activités en lien avec les thèmes travaillés pendant l'année

Au Colibri Vernay

Thème des Métiers : très riches moments et belle collaboration. Chaque parent était invité à venir présenter son métier d'une manière toute simple, sous forme ludique...et plusieurs commerçants ou professionnels de Gland avaient accepté d'accueillir un petit groupe d'enfants pour leur faire découvrir leur métier.

Thème de la Musique, avec pour clôture, la fête de l'été le samedi 14 juin : autour d'un brunch toutes les familles étaient réunies dans les jardins après un concert du chanteur Gaëtan, donné dans la grande salle.

Thème les formes et les couleurs, avec un accent particulier sur la peinture, et la découverte de différents peintres. A la manière de ceux-ci, les enfants du groupe des Ecureuils ont peint de magnifiques chefs d'œuvre...un vernissage a réuni parents, familles, amis, et équipe. Le grand livre d'or témoigne encore de ce beau moment partagé avec ces petits artistes.

Chaque premier jeudi, des personnes du groupement des Aînés (VIVAG) viennent dans le groupe des Ecureuils, pour cuisiner, faire des pâtisseries avec les enfants, raconter des histoires, jouer de la musique.

Au Colibri Eikenøtt

D'août à mi-septembre 2014, l'équipe éducative s'est concentrée sur l'accueil et l'adaptation des nouveaux enfants, ainsi que sur l'apprentissage et la mise en route du projet pédagogique spécifique au Colibri. Une nouvelle équipe s'est créée dans un bel esprit.

Thème du Cirque : Le 20 octobre le Colibri Eikenøtt vivait sa première semaine spéciale à la grande joie de tous, parents, enfants et équipes. Des spectacles réalisés tant par les éducateurs/ trices que par une jeune fille de l'école de cirque ont été offerts aux enfants.

Thème des couleurs, en lien avec la nature et ses changements. Ce qui également a permis aux enfants d'explorer diverses techniques de peinture. Une semaine très spéciale a surpris les enfants par l'originalité de ses goûters tant au niveau des saveurs que par leurs couleurs (bleu, vert,...).

Thème des 5 sens : qui nous a permis de tester notre four au travers d'activités cuisine. Les 4 émotions de base ont été aussi abordées avec les enfants. Des échelles des émotions leur permettant de montrer comment ils se sentent, ont été créées. Les divers groupes (trotteurs et grands) ont également créé un déroulement de journée en photos pour aider les enfants à se repérer dans le temps.

Fondation des Centres de Vie Infantile « La Ruche » - Gland et Vich

www.laruche.ch

Accueil préscolaire

Les horaires des structures du préscolaire ont été modifiés et ce, dès la rentrée, soit le 11 août 2014 ; ils sont maintenant identiques à ceux du parascolaire, soit de 7h00 à 18h30.

Au 1er octobre 2014, le nombre de places au sein de notre nursery-garderie « Do Ré Mi'el » a été modifié; dès cette date, l'autorisation est pour 5 places en nursery, 7 places dans le groupe des trotteurs et 10 places en garderie.

Tout au long de l'année, des problèmes d'infiltration d'eau dans les locaux abritant le « Nid'Abeilles » et les « P'tites Pattes » ont été rencontrés; la fondation est toujours en cours d'investigation.

Durant les vacances de Noël, des panneaux d'insonorisation ont été posés dans la garderie «Le Pas'Sage » qui clôturent ainsi les transformations effectuées, depuis 2013, au sein de ces locaux.

Accueil parascolaire

Avec l'arrivée de M. David CAPELLI, Directeur pédagogique du parascolaire et la création des 2 postes d'adjointes, en 2013, l'accueil parascolaire de nos 2 Unités d'Accueil Pour Ecoliers continue à améliorer ses offres d'activités différentes et diverses durant les mercredis et vacances scolaires.

En ce qui concerne le nombre de places autorisés au sein de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers « L'Entre'Act », l'Office d'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) accorde, depuis le 1er mars 2014, 72 places (anciennement 60).

Au vu du nombre d'enfants au sein de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers « La Dôle », il a été créé, depuis le 1er août 2014, un poste d'intendante à 50% (les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi et pour le goûter).

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SDIS GLAND - SERINE

www.sdisglandserine.ch

Constitution

La séance de mise en place des autorités de l'association intercommunale s'est déroulée le 26 août 2014 à Coinsins.

Conseil intercommunal

Président	M. Cédric Renaud
Vice-président	M. Olivier Fargeon
Secrétaire	Mme Marie Treier

Comité de direction

Président	M. Michael Rohrer, municipal, Gland
Vice-président	Mme Anne Stiefel, municipale, Begnins
Membres	M. Claudio Cairoli, municipal, Burtigny
	M. Philippe Menoud, municipal, Coinsins
	M. Edgar Cretegnny, municipal, Le Vaud
	Mme Ipek Trigg, municipale, Vich
Secrétaire	Mme Daisy Hammel

Commission de gestion et des finances

Sont élus membres de la Commission de gestion et des finances : Messieurs Daniel Collaud, Florian Hauser et Michel Burnand.

Sont élus membres suppléants de la Commission de gestion et des finances : Messieurs Gérard Gervaix et Raymond Kronegg.

Effectif

Le corps de Gland-Serine compte un effectif total de 120 personnes répartis de la manière suivante : 79 pour le site de Gland et 41 pour site de Serine. La répartition est de 10 femmes et 110 hommes.

Intervention

74 interventions représentant 850 heures d'engagement

Organigramme

Commandant

Major Daniel Grosjean

Administration

Cap Hervé Viquerat

Instruction

Cap Fabrice Sutter

Prévention

Plt Jean-Luc Zolla

Opérationnel

Cap Denis Caboussat

Matériel

Cap Alexandre Gervais

Chef Site Serine

Cap Frédéric Guenin

Secrétaire

Four Stéphanie Chelmis

Réponses de la municipalité aux vœux formulés par la commission de gestion

Réponses aux vœux formulés par la commission de gestion concernant l'examen du rapport de gestion 2013

La commission de gestion a émis les vœux suivants :

Que l'on retrouve au chapitre « Conseil communal » un tableau récapitulatif avec les décisions prises par ce dernier (voir exemple ci-dessous) :

Conseil du	No Préavis	Titre du préavis	Accepté	Refusé	Autre

Les décisions du conseil communal sont reproduites dans leur intégralité et l'ajout d'un tel tableau ne nous semble pas utile dans ce rapport. Par contre, nous allons établir ce tableau récapitulatif et l'insérer dans le site de la commune sous le chapitre du conseil communal.

Que lorsque des arbres sont arrachés (par exemple lors de tempête), ces derniers soient remplacés par de nouvelles pousses.

Lorsqu'il s'agit d'arbres communaux, ceux-ci sont remplacés.

Que les nouveautés soient plus mises en évidences dans le nouveau rapport (qu'il soit fait mention des nouveaux chapitres, par exemple).

Mis à part les statistiques, nous nous efforçons de varier nos sujets et nos textes. Dès lors, il devient difficile de répondre favorablement à cette requête.

Que le rapport de gestion soit envoyé plus vite à la commission de gestion, même si au début il n'est que partiel.

Nous réalisons ce souhait en fonction de nos possibilités.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2014 ;

ouï - le rapport de la commission de gestion ;

ouï - le rapport de la commission des finances ;

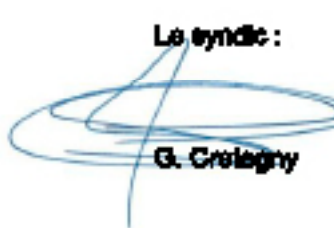
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2014 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés, soit:
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

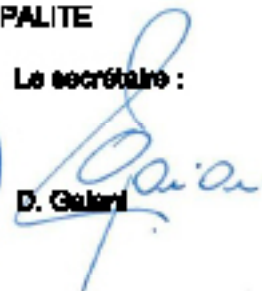
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


G. Cretegnny



Le secrétaire :


D. Galeri

Liste des abréviations

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AF-AT	Améliorations foncières - aménagement du territoire
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Glandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Code des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CTA	Centre Cantonal de Traitement des Alarmes
CYP1	1er cycle primaire (1ère et 2ème primaire)
CYP2	2ème cycle primaire (3ème et 4ème primaire)
CYT	Cycle de transition (5ème et 6ème secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diphthérie, Tétanos, Pertusis

DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSecEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
EC/EU	Eaux claires / eaux usées
E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte
EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HC	Hockeyclub
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO3/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO4/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion

MWh	Mégawatheures
NRT	Nyon Région Tourisme
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDCn	Plan directeur cantonal
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
RdH	Registre des habitants
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-Ius	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SD-GV	Schéma directeur intercommunal Gland-Vich
SDAN	Schéma directeur agglomération nyonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours

SDT	Service de développement territorial
SDT-HZB	Service de développement territorial, division hors zone à bâtir
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chésérèx, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif
SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TUP	Travaux d'utilité publique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VSB	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle